



**HAL**  
open science

## La construction de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes à l'épreuve du temps : une enquête longitudinale

Claire Bidart, Lise Mounier, Anne Pellissier, Daniel Lavenu, Didier Le Gall,  
Patrick Volant

### ► To cite this version:

Claire Bidart, Lise Mounier, Anne Pellissier, Daniel Lavenu, Didier Le Gall, et al.. La construction de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes à l'épreuve du temps : une enquête longitudinale: Rapport final. [Rapport de recherche] Laboratoire d'économie et sociologie du travail (LEST); LASMAS - Institut du Longitudinal. 2002, pp.138. halshs-00086953

**HAL Id: halshs-00086953**

**<https://shs.hal.science/halshs-00086953>**

Submitted on 20 Jul 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License



# **La construction de l'insertion socio-professionnelle des jeunes à l'épreuve du temps**

## **Une enquête longitudinale**

### **Rapport final**

Recherche financée par la Délégation Interministérielle à l'Insertion des Jeunes,  
Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité

**Juillet 2002**

Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, UMR 6123  
35 Avenue Jules Ferry 13626 Aix-en-Provence Cedex  
CNRS, Université de Provence U1 3 place Victor Hugo 13331 Marseille Cedex03  
Université de la Méditerranée U2 58 Bd C.Livon 13284 Marseille Cedex04

Contact: [bidart@romarin.univ-aix.fr](mailto:bidart@romarin.univ-aix.fr)

LASMAS-Institut du Longitudinal, UMR 8097  
IRESCO - 59 rue Pouchet - 75849 PARIS Cedex 17 -  
Maison de la Recherche en Sciences Humaines - Université de Caen - Esplanade de la Paix - 14000 CAEN

**La construction de l'insertion socio-professionnelle des jeunes  
à l'épreuve du temps**

**Une enquête longitudinale**

**Rapport final**

*Claire Bidart, Lise Mounier, Anne Pellissier*

**En collaboration avec : *Daniel Lavenu, Didier Le Gall, Patrick Volant***

*L'équipe de recherche :*

Claire Bidart, LEST, CNRS  
Alain Degenne, Lasmas-IdL, CNRS  
Daniel Lavenu, Lasmas-IdL, CNRS  
Didier Le Gall, LASAR, Université de Caen  
Lise Mounier, Lasmas-IdL, CNRS  
Anne Pellissier, LASAR, Université de Caen

*Avec la collaboration de :*

Patrick Volant, Lasmas-IdL, CNRS

Recherche financée par la Délégation Interministérielle à l'Insertion des Jeunes,  
Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité

Cette recherche a également bénéficié du soutien financier de  
la DRASS de Basse-Normandie, de la DDASS du Calvados, de la DRTEFP de Basse-Normandie, de la Mairie  
de Caen, de la MRSH de Caen, de la Délégation Interministérielle à la Ville, du Ministère de la Jeunesse et des  
Sports, du Ministère de la Culture, du Fonds d'Action Sociale, du Plan Urbain, de France Télécom R&D.

*Nous remercions tous les jeunes qui ont accepté de participer à cette enquête,  
trois fois déjà... et bientôt quatre ?*

## **- 1 - QUELQUES RAPPELS**

La recherche dont nous rendons compte ici est une recherche au long cours, qui s'inscrit dans la durée et procède par enquêtes répétées. Il convient donc dans un premier temps de rappeler quelques éléments de sa construction initiale, qui ont été présentés plus longuement dans le premier rapport de recherche rédigé en 2000<sup>1</sup>. Certains de ces éléments ne bougent pas, restent stables et permettent la comparaison ; d'autres évoluent dans le temps, au fur et à mesure que se construisent les trajectoires d'insertion.

Nous commencerons donc ici par rappeler les principes de base, les hypothèses et les choix méthodologiques effectués dès le début de cette entreprise. Nous ferons ensuite le point sur la méthodologie de l'enquête et sur l'évolution de la population du panel, lors des trois vagues d'enquête qui ont déjà été réalisées. Nous préciserons ensuite les questions traitées ici, autour du thème central des évolutions des façons dont les jeunes abordent le monde du travail.

Entrant ensuite dans la comparaison temporelle proprement dite, nous présenterons et discuterons des mouvements qui se sont produits dans la répartition des jeunes dans des catégories de trajectoires. Celles-ci avaient été identifiées il y a trois ans. Nous les reprenons pour voir comment les jeunes s'y situent aujourd'hui.

Nous préciserons ensuite plus rapidement quelques points-clés de ces évolutions : les bifurcations biographiques et la notion de projet, l'évolution des réseaux de relations personnelles au moment de l'entrée dans la vie professionnelle, l'utilisation éventuelle de ces relations pour trouver du travail, les autres dimensions de l'entrée dans la vie adulte et les trajectoires de décohabitation parentale, pour discuter enfin du rôle relatif du travail dans l'accès au statut d'adulte.

### **- 1.1 - Les hypothèses et la problématique à l'origine de cette recherche**

L'axe central de cette recherche longitudinale par panel est celui de l'étude des processus de socialisation. Nous l'abordons par une observation dans la durée, en comparant des étapes successives du passage à l'âge adulte d'une cohorte de jeunes. Ceux-ci étaient au nombre de 87 en 1995, 73 en 1998, et 67 en 2001. Des entretiens longs sont ainsi réalisés avec eux à intervalles réguliers de trois ans. Nous cherchons à explorer précisément

l'articulation entre les transformations de leur réseau de relations personnelles et les processus d'entrée dans la vie adulte qu'ils mettent en oeuvre.

Le suivi par interrogations successives des mêmes jeunes à des moments différents de leurs trajectoires est une première originalité de cette démarche. L'attention portée au réseau relationnel en tant que niveau intermédiaire entre l'individu et la société en est une seconde. Enfin, la prise en compte des interactions entre les diverses sphères de la vie (école, famille, travail, couple, résidence, loisirs...) en est une troisième. Rappelons les hypothèses qui se trouvent à l'origine de ces orientations.

### ***Processus et méthode longitudinale***

Pour l'étude de cheminements biographiques comportant à la fois une sensibilité à des systèmes de contraintes sociales "objectives", et à la fois des marges de manœuvre, des choix personnels et des orientations plus "mouvantes", plus complexes et davantage soumis à la subjectivité et aux "tris" de la mémoire, l'observation dans la durée apporte des avantages méthodologiques certains. Une étude des processus organisée autour de recueils de données successifs permet de comparer des étapes, des situations et des discours au moment où ils sont vécus et ressentis, et non après des transformations et réinterprétations qui en modifient le sens. Seule une véritable prise en compte de la dimension diachronique est à même de fournir le matériau nécessaire à une étude précise des rapports entre déroulement du cours de la vie, mutation des modes de sociabilité et processus de socialisation et d'insertion sociale.

L'enquête longitudinale, qui suit un panel d'individus au cours d'une partie de leur vie par répétition d'entretiens, permet de comparer terme à terme diverses époques, mais aussi de mettre en relation divers segments biographiques. On peut ainsi explorer l'étude des processus en ouvrant la question de savoir si les individus "avancent" de façon constante ou bien s'ils modifient, au cours de leur vie et en fonction d'événements particuliers, leurs "façons d'avancer". Pour le présent rapport, nous avons focalisé notre attention sur cette question ; c'est dans cette comparaison longitudinale que nos enquêtes et les données qu'elles fournissent sont, en effet, le plus originales.

---

<sup>1</sup> Bidart C., en collaboration avec A. Degenne, D. Lavenue, D. Le Gall, C. Lemarchant, L. Mounier, "La construction de l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Une enquête longitudinale", LASMAS-CNRS, Université de Caen, MRSH, Rapport pour la DIJ, Ministère de l'emploi et de la solidarité, Février 2000, 133 p.

## *Le choix du moment : l'entrée dans la vie adulte*

Le moment du passage de l'adolescence à l'âge adulte est une période cruciale dans le déroulement de la vie. C'est un temps particulièrement riche en événements, en choix, en processus d'actualisation des orientations préalables. A ce moment sont "mis à plat" à la fois les résultats des acquis et des déterminations antérieures, et les marges de manoeuvre que celles-ci laissent ouvertes aux choix personnels.

Les jeunes éprouvent des mutations biographiques souvent conjuguées (quitter le milieu scolaire, la famille, la ville parfois) qui ne connaissent pas d'équivalent plus tard dans leur vie. Dès la fin de la scolarité se matérialisent des voies, mais aussi des limites, qui marquent l'ensemble des domaines importants de la vie : les carrières professionnelle, résidentielle, affective et familiale sont toutes, à ce moment, mises en question. Ces domaines sont pourtant trop souvent dans les travaux sociologiques isolés les uns des autres, alors que tout, en particulier la proximité temporelle de ces choix, laisse supposer qu'ils interagissent profondément. Leur concordance peut d'ailleurs être posée comme une question : les délais et décalages entre ces divers types de choix et de mutations font l'objet de travaux sociologiques<sup>2</sup>.

Le départ du foyer d'origine, le choix d'une filière d'études, l'entrée dans la vie active et l'insertion professionnelle, les expériences affectives et la recherche d'un conjoint, la mise en ménage, l'installation dans un domicile, la décision de procréation et la gestion de la charge familiale... constituent autant d'étapes concentrées sur quelques années, avec une densité que l'on retrouve peu dans la suite des trajectoires personnelles. On sait également que ces étapes sont déterminantes pour les modes de sociabilité<sup>3</sup>. C'est donc une période tout à fait privilégiée pour une étude longitudinale des processus de socialisation.

Nous avons donc réalisé la première vague d'entretiens, en 1995, au moment où les jeunes se trouvaient au seuil d'une étape importante donnant lieu à une orientation : juste avant le baccalauréat pour certains, juste avant la sortie d'un stage d'insertion pour d'autres moins scolarisés. Ils avaient alors entre 17 et 23 ans. La seconde vague d'entretiens a eu lieu trois ans après cette première interrogation, en 1998, et la troisième encore trois ans après, en 2001. Nous pouvons donc comparer ces trois étapes dans leurs parcours, et étudier très précisément tout ce qui s'est passé dans les intervalles. Nous voyons donc ces jeunes s'orienter, bifurquer, faire des choix, réagir à des contraintes, évoluer dans un

---

<sup>2</sup> Cf. Battagliola F., "Les modes sexués d'entrée dans la vie adulte", in Blöss T. (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, PUF, 2001, pp. 177-196 ; Galland O., 2001, "Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations", *Revue française de sociologie*, 42, 4, pp. 611-640.

<sup>3</sup> Bidart C., 1997, *L'amitié, un lien social*, Paris, Ed. La Découverte.

environnement... et construire une trajectoire d'adulte, petit à petit. Nous pouvons également maintenant comparer deux segments de trajectoires, et voir ainsi si les "façons d'avancer" restent constantes ou bien évoluent dans le temps, si les processus restent stables pour un même individu ou bien s'orientent différemment selon les périodes. C'est un enjeu théorique important.

Nous comptons poursuivre encore l'étude en les réinterrogeant régulièrement, pour une quatrième et sans doute une cinquième vague d'enquête.

### ***Réseaux sociaux et insertion sociale***

Le système de relations que l'individu entretient avec d'autres personnes, qu'il s'agisse de membres de sa famille, de collègues de travail, de voisins, d'amis d'enfance, de membres d'une équipe de volley-ball ou d'un club de loisirs, ou même simplement de copains qu'il retrouve régulièrement au café, ce système complexe constitue son réseau social. Nous faisons l'hypothèse que la forme que prend ce réseau, la façon dont il se structure, est significative du mode d'insertion sociale de la personne.

Le réseau construit en effet un "niveau intermédiaire" entre l'individu et la société : c'est par le biais de relations entre des personnes que l'on accède à des groupes, à des instances sociales, et même à des institutions. Le réseau social d'un individu est donc au coeur de son rapport avec la société, et l'on peut y lire en quelque sorte la place qu'il y tient.

Ce système prend des formes diverses : il peut être très concentré sur un milieu, par exemple dans le cas où l'individu fréquente essentiellement ses collègues de travail qui eux aussi se connaissent entre eux. Le réseau peut aussi se ramasser sur une certaine époque si par exemple les seuls amis sont ceux qu'on a connus dans l'adolescence. Il peut être aussi très dispersé si la personne a beaucoup déménagé et a gardé des relations avec des gens très différents, qui ne se connaissent pas du tout entre eux, et qui d'ailleurs ne s'apprécieraient peut-être pas...

Ces facteurs sont, selon nous, très importants pour l'insertion sociale. Les effets de la structuration des réseaux sociaux vont au-delà de la gestion d'un stock de liens interpersonnels, et interviennent sur les modes de socialisation et sur leurs évolutions. Nous ne traiterons que brièvement cette question dans le présent rapport, ayant préféré nous focaliser sur la question des comparaisons des trajectoires dans le temps.



## ***L'ouverture de cercles sociaux, la sociabilité et la socialisation***

Une relation entre deux personnes dépasse la simple interaction, le simple partage d'activités et de paroles entre ces deux individus. Avec chacun des liens, avec chacun des amis, apparaît en effet un "petit monde", un morceau de société, un cercle social, auquel cet ami donne accès. Chaque relation a elle-même des relations, des connaissances, des savoirs, des idées, des attitudes... qu'elle présente à l'individu, et c'est alors pour lui comme une fenêtre supplémentaire qui s'ouvre sur le monde social\*<sup>4</sup>.

Nous observons donc les transformations du réseau de sociabilité de jeunes gens, garçons et filles, au fur et à mesure de leur entrée dans la vie adulte. Nous cherchons à voir comment le réseau se transforme, ce que deviennent les liens avec la famille d'origine, avec celle du conjoint, avec les amis d'enfance etc., au fur et à mesure que sont franchies des étapes du passage à l'âge adulte. Comment naissent les nouvelles relations, à travers quelles circonstances, autour de quelles activités\*<sup>5</sup>, au sein de quels milieux ? Comment se construit et évolue, avec le réseau personnel, le mode de circulation et d'ancrage dans la société ? C'est au travers de ces questions que nous abordons, de manière générale, le rapport entre sociabilité et socialisation.

### ***Le réseau comme ressource***

On peut également saisir les rapports entre structure du réseau et constitution du "capital social", à savoir l'étendue des ressources offertes par ce réseau<sup>6</sup>, appréhender les modalités d'élaboration et de valorisation des liens. On s'attache alors à observer les modes d'exploitation des ressources constituées par ce réseau. On étudie les effets des différentes formes de mobilité sur la circulation et la transformation du réseau susceptible d'être mis à contribution.

Au cours de leur vie ou dans des circonstances particulières, certaines personnes en effet utilisent beaucoup leurs relations, pour se faire héberger, pour un soutien moral, pour emprunter de l'argent etc., alors que d'autres y font très peu appel. Nous sommes donc

---

<sup>4</sup> \*Les notes précédées d'une astérisque renvoient à des publications issues des données de cette enquête Bidart Claire, 1999, "Se lier et s'orienter", *Agora*, n°17, p.7-18.

<sup>5</sup> Lavenu Daniel, "Activités du temps libre et sociabilité de jeunes à la sortie de l'adolescence", *Culture and Lifestyles – Society and Leisure*, 24-1, Spring 2001.

<sup>6</sup> Degenne A., Forsé M., 1994, *Les réseaux sociaux*, Paris, A. Colin.

Degenne A., Fournier I., Marry C., Mounier L., "Les relations sociales au cœur du marché du travail", *Sociétés contemporaines*, n°5, 1991, pp.75-98.

particulièrement intéressés par l'usage qui est fait du réseau\*<sup>7</sup> pour trouver divers types de ressources (un emploi par exemple), mais également par la façon dont le réseau peut influencer les choix dans les moments importants de la vie et des transitions vers l'âge adulte.

L'évolution des réseaux sociaux, de leur disposition, de leur forme globale nous renseigne sur les transformations du système relationnel et des "petits mondes" auxquels il donne accès, mais aussi sur les évolutions des priorités dans les investissements.

### *Les interactions entre les sphères*

Une autre originalité de cette recherche réside dans l'attention portée systématiquement aux interactions entre des sphères généralement isolées. Ici, dès le moment de l'entretien, nous cherchons à construire les articulations entre les sphères professionnelle, familiale, résidentielle, affective, etc.

Leurs pondérations relatives sont elles-mêmes significatives : le fait qu'à tel moment une personne s'investisse très intensément dans la formation de son couple peut contribuer à expliquer que dans le même temps elle délaisse quelque peu la recherche d'un emploi... mais pas toujours. Le rapport au travail, mais aussi les représentations plus ou moins normatives attachées aux "calendriers imaginaires" balisant les étapes de la vie, montrent, selon les jeunes, des priorités et des articulations diversifiées.

D'autre part, des événements situés dans un domaine peuvent intervenir dans une orientation au sein d'un autre domaine, ce que nous cherchons à éclairer précisément au cours de l'entretien\*<sup>8</sup>. Comment l'insertion dans une sphère nouvelle peut-elle introduire des modifications de comportement, ou influencer une décision dans les autres sphères ? Les priorités affectées à l'une ou l'autre sphère, leurs poids, leurs articulations, leurs synchronies, leurs décalages... sont autant de questions centrales pour la compréhension des processus de socialisation et d'entrée dans la vie adulte\*<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> Mounier L., 1999, "A quoi peuvent servir les relations des jeunes ?", *Agora Débats/Jeunesse*, n°17, L'Harmattan, p.47-62 ; Lemarchant Clotilde, Oct. 2000, "Les trajectoires de raccrochage de jeunes Caennais. Rôles des réseaux et sociabilités", *Ville, Ecole, Intégration. Enjeux*, n°122, Paris, CNDP.

<sup>8</sup> Bidart Claire, Lavenu Daniel, "Enchaînements de décisions individuelles, bifurcations de trajectoires sociales", 6è journées d'études sur l'analyse longitudinale du marché du travail, Clermont-Ferrand, 27-28 mai 1999, Document Céreq n°142.

Lemarchant Clotilde, 2000, "Rester ou partir ? La mobilité géographique de jeunes Caennais", in Hérin R. (ed), *Caen, capitale régionale ?*, Presses Universitaires de Caen

Le Gall Didier, 1999, "Quand la passion déborde le loisir...", *Agora*, n°17, p.53-78

<sup>9</sup> Bidart Claire, "Se dire adulte", in Juan S., Le Gall D. (dir.), à paraître, 2002, *Conditions et genres de vie. La société française autrement*, Presses Universitaires de Caen.

## *Insertions professionnelles, insertions sociales*

En 2001, au moment de la troisième vague d'enquête, cela fait alors six ans que ces jeunes ont passé le baccalauréat ou quitté le stage d'insertion où nous les avons rencontrés la première fois.

A première vue, on pourrait penser que ceux qui occupent un emploi sont aujourd'hui insérés, que ceux qui poursuivent encore des études sont en train de s'y préparer, que ceux qui cherchent un emploi ont plus de difficulté à atteindre le même objectif, que les inactifs (inactives en fait pour la plupart) y ont renoncé... Le rapport de recherche que nous avons réalisé pour la DIJ à partir des deux premières vagues d'enquête<sup>10</sup> montrait que l'insertion professionnelle ne s'oriente pas aussi simplement autour d'un axe unique. Certains des jeunes qui ont un emploi projettent de le quitter, d'autres s'investissent bien davantage dans leur vie de couple, d'autres ont surtout besoin de temps et ne voient pas leurs études déboucher sur un emploi, d'autres encore oscillent entre une passion artistique et des emplois "alimentaires"... sans compter l'éventualité d'un licenciement. Les attitudes des jeunes envers le travail lui-même, ainsi que l'établissement de leurs priorités, leurs rythmes de maturation, leurs représentations de leur place dans la société, les images que leur renvoie leur entourage et les ressources qu'il leur offre, sont autant d'éléments intervenant sur leur trajectoire et sur leurs projets.

D'autres questions viennent donc compléter celle de l'insertion professionnelle. Nous avons détaillé ces articulations lors de l'étude des deux premières vagues d'enquête. On notait alors que les situations de ces jeunes au regard des rythmes de maturation étaient très contrastées : certains jeunes n'ont jamais vécu aucune histoire amoureuse, d'autres ont déjà plusieurs enfants, certains sont passés du foyer de leurs parents à leur propre foyer, d'autres ont fait le chemin inverse après une rupture, d'autres enfin préfèrent "papillonner" encore...

Quels que soient les domaines de la vie pris en considération, on voit bien que ces jeunes avancent vers la vie adulte, mais à des rythmes très différents, et sont toujours aujourd'hui, à la troisième vague d'enquête, situés à des étapes très variées à cet égard. Tous n'ont pas passé l'ensemble des seuils considérés comme des éléments de l'entrée dans la vie adulte : l'emploi, le logement autonome, l'installation en couple, l'autonomie financière...

Ne serait-ce que pour pouvoir comparer le franchissement de ces étapes par les uns et par les autres, il reste nécessaire de poursuivre l'interrogation.

## *Temporalités*

On a pu constater par exemple que les titulaires d'un baccalauréat ES qui poursuivent des études sont généralement bien plus "en retard" au regard de ces étapes que ceux qui sont entrés sur le marché du travail aussitôt après un baccalauréat professionnel, ou que les stagiaires qui avaient déjà expérimenté bien des épreuves d'adultes...

Encore faut-il savoir ce que recouvre l'idée d'un "différent", et à quels jeunes elle s'applique. Cette question d'un "prolongement" de la jeunesse est familière aujourd'hui aux sociologues<sup>11</sup>, mais on en connaît mal la nature et le contenu. Ce prolongement n'est-il qu'un délai supplémentaire avant une étape qui est la même pour tous, ou bien se produit-il une modification qualitative de l'entrée dans la vie adulte ? Les jeunes qui s'insèrent plus tard dans leur vie le font-ils de la même façon que ceux qui s'insèrent plus tôt, ou bien leur insertion se fait-elle selon d'autres modalités ? Lorsque ce délai recouvre l'obtention d'un diplôme, on peut penser que l'insertion professionnelle en sera favorisée ; cela ne nous dit rien cependant des autres domaines, ni de l'avancée plus généralement vers la vie adulte. Par ailleurs, certains jeunes prennent simplement davantage de temps pour franchir des étapes, sans apparemment valoriser ce délai ; on peut se demander pourtant si certaines maturations, certaines expériences, certaines formes de socialisation ne sont pas aussi cruciales pour leur insertion sociale qu'un diplôme ou un emploi plus vite obtenu, ce que certains cas tendent déjà à montrer.

Le fait de disposer de deux vagues d'enquête nous a permis de confronter deux étapes dans la vie de ces jeunes, et d'étudier très précisément l'intervalle séparant ces étapes. La réalisation d'une troisième vague d'enquête nous permet d'effectuer une comparaison radicalement différente : nous pouvons maintenant comparer des intervalles, des morceaux de trajectoires, et non plus seulement des étapes. Il devient donc possible de mettre en rapport des segments de vie, en observant entre autres si les "façons d'avancer" restent stables pour un même individu, ou bien si elles sont hétérogènes et dépendent davantage des moments ou de l'âge. Cette question sera discutée ici.

L'ensemble de ces matériaux recueillis nous offre ainsi, en cohérence avec nos hypothèses de recherche, une très vaste palette d'éléments d'information mais aussi d'angles

---

<sup>10</sup> Bidart C., en collaboration avec A. Degenne, D. Lavenu, D. Le Gall, C. Lemarchant, L. Mounier, "La construction de l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Une enquête longitudinale", LASMAS-CNRS, Université de Caen, MRSR, Rapport pour la DIIJ, Ministère de l'emploi et de la solidarité, Février 2000, 133 p.

<sup>11</sup> Chamboredon J.-C., "Adolescence et post-adolescence : la «juvénisation»", in *Adolescence terminée, adolescence interminable*, PUF, 1985, pp.13-28 ; Galland O., *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Armand Colin, coll. U, 1991.

d'approche de la question des processus de socialisation et d'insertion sociale, dans ce moment d'entrée dans la vie adulte. Il n'est bien sûr pas question de traiter ces données d'un bloc, de synthétiser dans un seul mouvement tous les résultats et les réflexions sur ces trajectoires. Ce travail sera progressif, et nous n'en présentons ici qu'un aspect.

## **- 1.2 - La méthodologie de l'enquête et l'évolution de la population de l'enquête**

### *Le mode de questionnement et le déroulement de l'entretien*

La nouveauté de cette démarche nous imposait, pour la première vague d'enquête, de procéder exclusivement par entretiens semi-directifs. Ceux-ci étaient très longs (entre 4 et 11 heures, en plusieurs rendez-vous), et mêlaient données factuelles et représentations subjectives de l'enquêté. A partir de cette première vague d'enquête, nous avons amélioré et stabilisé les questions, fixé également certains items de réponses.

Pour les vagues d'enquête suivantes, afin de limiter la durée des entretiens et de rendre les résultats plus facilement comparables, nous avons donc aménagé notre investigation en deux parties complémentaires. Une première partie prend la forme d'un questionnaire standardisé, aisé à coder, nous fournissant ainsi un outil de recueil des données plus systématique, susceptible pour partie d'un traitement informatique. Nous remplissons ce questionnaire avec le jeune. Une deuxième partie poursuit l'investigation par un entretien semi-directif, allégé du recueil de données factuelles et permettant davantage de liberté pour discuter des changements survenus en trois ans.

Moyennant cette différence de forme, les questions traitées sont bien entendu similaires dans les trois vagues, afin de permettre la comparaison. Nous avons ajouté en vagues 2 et 3, dans la partie "entretien", des questions d'évaluation et d'appréciation des changements opérés dans la vie de l'individu au cours des trois années séparant les enquêtes. Pour le reste, la logique du questionnement reste commune<sup>12</sup>.

Nous disposons en particulier, pour chacun de ces jeunes, des listes comparées de leurs relations personnelles et des divers cercles sociaux qu'elles ouvrent, aux moments de chaque vague d'enquête, ainsi que des commentaires et interprétations des jeunes sur les évolutions vécues ; nous avons également construit avec eux un calendrier précis, mois par

---

<sup>12</sup> Pour une description plus précise de cette procédure d'enquête, on se reportera au rapport pour la DIJ rédigé en 2000 et cité plus haut.

mois, des étapes biographiques et de leurs situations pendant ces trois ans au regard de l'emploi, de la formation, des stages et petits boulots, du chômage, du service militaire, des lieux de résidence, etc., mais également des relations amoureuses, des engagements associatifs, des événements familiaux et autres. Leurs récits de ces trois années et en particulier des moments-clés où ils ont eu le sentiment de "faire des choix", ainsi que leurs réponses à des questions plus globales sur le travail, le couple, la famille, les loisirs, etc., permettent de mettre en perspective le déroulement de ces étapes avec leurs propres visions de ce qui s'y joue. Peuvent ainsi s'ouvrir des discussions sur les temporalités de leurs choix, sur leurs projets et l'établissement de priorités, sur les pondérations relatives entre les domaines de la vie, et sur les orientations globales qui sous-tendent les étapes qu'ils franchissent.

### ***Rappel : la population en première vague de l'enquête***

Afin de travailler auprès d'une population contrastée (mais non représentative), nous avons choisi de constituer un panel de 90 jeunes vivant dans le bassin d'emploi de l'agglomération de Caen, de trois types différents quant à leurs perspectives d'insertion sociale :

1. Des lycéens en classe terminale de la section économique et sociale (bac. ES), dont on sait que la sortie du système éducatif peut être plus rapide et plus contrastée que pour ceux des autres sections classiques.
2. Des lycéens en classe terminale de LEP (bac. professionnel), dont on peut penser que la majorité va chercher du travail après le baccalauréat ou compléter son cursus par une formation courte professionnalisante.
3. Des jeunes de la même génération mais sortis plus tôt du système éducatif et déjà aux prises avec les problèmes d'insertion dans la vie active (les stagiaires). Nous les avons trouvés dans les dispositifs d'insertion, dans des stages divers allant des structures permanentes de lutte contre l'illettrisme aux formations qualifiantes, le plus souvent dans les stages dits de mobilisation pour l'emploi.

Dans chacun de ces trois groupes d'une trentaine de jeunes, nous avons cherché à répartir les garçons et les filles par moitié.

Ceci étant, et après divers déboires dans la constitution de cette population de base, celle-ci se monte en définitive pour la première vague à 87 jeunes : 34 lycéens de bac ES (dont 16 filles), 28 lycéens de bac pro (dont 15 filles), et 25 stagiaires (dont 15 filles).

Une des principales difficultés est de retrouver les personnes tous les trois ans, et de maintenir leur motivation à poursuivre l'enquête. Nous avons mis en place diverses procédures afin de les "conserver" dans le panel : recueil d'adresses "de secours" au cas où ils déménageraient, parmi leurs proches ; envoi régulier de courriers pour nous rappeler à eux (voeux du nouvel an, journal d'enquête les tenant au courant de l'avancée de nos résultats, envoi d'articles de presse sur cette recherche, et envoi des publications produites à partir de l'enquête). Malgré cela, bien entendu, nous en avons "perdu" quelques-uns.

### ***Rappel : la seconde vague d'enquête***

La majorité des "manquants" en vague 2 de l'enquête par rapport à la vague 1 de 1995 étaient issus du groupe initial des stagiaires, déjà réduit au départ : sur les 13 jeunes que nous n'avions pu interviewer à nouveau en 1998, 8 étaient issus des stages, 4 de terminale bac pro, et 1 de terminale ES. Sur ces 13 manquants, 6 sont des filles et 7 des garçons : si les filles étaient plus volontiers partantes au départ, elles ne persistent pas beaucoup mieux sur le long terme que les garçons.

Les modalités de ces pertes sont diverses : un suicide, diverses fugues et conflits familiaux, quelques refus directs ou indirects, mais le plus souvent des évitements et rendez-vous manqués successifs qui nous conduisent, finalement, à abandonner au bout de nombreuses tentatives. Lorsque des choses peuvent être dites, les justifications avancées à ces refus renvoient à des bifurcations importantes dans leur vie, le plus souvent dans des configurations de trajectoires descendantes. Changeant d'univers et de priorités, ils rompent les engagements qu'ils avaient pris dans leur "ancienne vie".

Si nous sommes bien sûr déçus de "perdre" quelques-uns de nos interviewés, s'il est très certainement problématique que ceux-ci soient majoritairement situés dans la partie la plus défavorisée de notre population d'enquête (ce qui relève déjà d'une réalité sociologique), il reste que ce résultat est loin d'être déshonorant. Au vu d'autres enquêtes par panel, et compte tenu de l'exceptionnel investissement en temps que nous demandons à ces jeunes, les pertes subies sont plutôt minimales.

En seconde vague de l'enquête, sur les 73 jeunes retrouvés et réinterrogés, 14 avaient déménagé hors du département du Calvados dans lequel ils résidaient tous lors du premier entretien. Deux d'entre eux vivaient à l'étranger, une à Boston et un en Norvège. Dix d'entre eux vivaient dans une autre région de France (Var, Hérault, Rhône-Alpes, Yonne, Paris et

région parisienne). Enfin, deux d'entre eux étaient partis dans la Haute-Normandie voisine. Nous les avons rencontrés pour la plupart là où ils vivaient, même lorsqu'ils avaient déménagé au loin.

Toujours en cette année 1998, 17 de ces jeunes étaient encore étudiants (une seule fille issue de bac pro, et 16 issus de bac ES). Les garçons comme les filles issus du bac ES étaient donc, trois ans après, majoritairement étudiants.

Pour les autres, 33 occupaient un emploi, 12 recherchaient un emploi, 10 étaient inactifs et 1 au service militaire. Les garçons de bac pro étaient majoritairement en emploi, les filles un peu moins nettement. Plus de la moitié des garçons non étudiants avaient un emploi (plus ou moins stable), contre seulement un peu plus du tiers des filles. Les inactifs étaient majoritairement des filles qui étaient en stage initialement (3 de ces filles, deux stagiaires mais aussi une bachelière ES, sont mères au foyer).

### ***La population en troisième vague d'enquête***

Aujourd'hui, la troisième vague d'enquête est terminée, et 67 jeunes ont répondu. Nous déplorons encore la perte de 9 personnes (7 filles et 2 garçons) qui, là encore, sont majoritairement des anciens stagiaires (5), à côté de 3 "bac ES", et d'une "bac pro". Ces pertes résultent de plusieurs refus catégoriques, de rendez-vous plusieurs fois reportés, d'un jeune véritablement perdu de vue malgré nos efforts pour le retrouver et enfin d'une jeune femme musulmane dont le mari semble lui avoir interdit de poursuivre au cours de la troisième rencontre.

Agée de 23 à 29 ans, la population de cette troisième vague comprend un peu plus de filles que de garçons (35 contre 32).

Reste que, si nous sommes très précis, la troisième prise concerne 67 jeunes, mais 65 garçons et filles ont satisfait à l'ensemble de la procédure depuis 1995. Deux jeunes filles qui s'étaient "dérobées" lors de la deuxième vague d'enquête, en ont cette fois accepté le principe et leur trajectoire a pu être reconstituée. Ces deux jeunes filles "retrouvées", une ex-stagiaire et une ex-lycéenne de la filière du baccalauréat professionnel, ne permettent cependant pas de compenser l'érosion qui semble s'être poursuivie au bas de l'échelle sociale. Actuellement, en regard des cursus de formation initiaux, la ventilation des 67 jeunes se répartit comme suit :



*Population en vague 3:*

	F	G	tot
ES	13	17	30
Pro	12	12	24
St	10	3	13
Tot	35	32	67

Un premier décompte des situations de ces jeunes à la troisième vague d'enquête nous apprend que globalement, ils se sont rapprochés des situations d'emploi.

En effet, les bacheliers ES sont maintenant pour plus de la moitié en emploi : 17 sur 30 travaillent ; les autres sont en études (8 dont 1 en alternance), en recherche d'emploi (2) ou inactives (3). Tous les titulaires d'un baccalauréat professionnel travaillent, 23 en emploi et 1 déclarant faire plutôt des "petits boulots". La situation des anciens stagiaires est plus contrastée : sur les 13 présents en vague 3 de l'enquête, 4 sont en emploi, 2 en "petits boulots", 3 en recherche d'emploi et 4 inactifs.

Par ailleurs, 15 d'entre eux ont des enfants (dont une vit seule avec l'enfant), 21 vivent en couple sans enfants, 11 vivent seuls, 13 habitent encore chez leurs parents, et 7 sont dans d'autres situations (co-location, foyer...). Si l'on ne tient pas compte de la cohabitation mais du seul fait de "sortir, au sens amoureux, avec quelqu'un", ils sont 49 à être dans cette situation, et 18 à ne pas avoir de relation amoureuse actuelle.

Enfin, quelques départs se sont ajoutés aux mobilités de la seconde vague d'enquête. Actuellement, 3 de ces jeunes vivent à l'étranger : après les USA et la Norvège, c'est l'Espagne qui accueille un autre de ces jeunes. On trouve maintenant 14 personnes vivant dans d'autres régions, dont 8 à Paris et dans la région parisienne. Enfin, 8 ont migré dans d'autres départements de la Normandie, et 42 sont restés à Caen et dans le Calvados.

## **- 2 - L'OBJET DE RECHERCHE DEVELOPPÉ ICI :**

### **COMMENT LES JEUNES ABORDENT LE TRAVAIL**

Qu'est-ce que le travail, et pourquoi travailler ?

Comment les jeunes envisagent-ils la place et le rôle du travail dans leur vie ? Comment s'élabore par ailleurs l'idée de leur propre place et de leur rôle dans le monde du travail ?

Les conceptions du travail en tant que tel ne sont pas sans effets sur les façons dont les jeunes, concrètement, abordent le monde du travail, font des choix, construisent leur trajectoire. Réciproquement, les expériences et événements divers qui émaillent le parcours contribuent à forger, à moduler, à modifier l'image qu'ont les jeunes du travail.

#### **- 2.1 – L'extension de l'objet de recherche**

La sociologie s'est intéressée depuis longtemps à cette articulation entre les représentations "subjectives" du monde du travail et les parcours "objectifs" d'insertion professionnelle<sup>13</sup>. Actuellement, les travaux de recherche qui abordent les conceptions du travail<sup>14</sup> viennent utilement compléter les études quantitatives sur les successions d'étapes dans les trajectoires, qui dégagent de ces parcours "objectivés" des logiques temporelles et des typologies de cheminements<sup>15</sup>.

Notre propos ici est de ré-articuler les trajectoires d'entrée dans la vie active avec les représentations qui les accompagnent et avec les investissements dans les autres domaines de la vie lorsque ceux-ci y interviennent. On peut ainsi éclairer les cheminements professionnels en relation avec les logiques subjectives, les idées, les projets qui les sous-tendent, en référence également avec des investissements alternatifs ou complémentaires dans la vie affective, le couple, la famille, les loisirs...

Le fait de prendre en compte les représentations des jeunes dans une période privilégiée de positionnement professionnel permet d'étendre l'analyse "en amont" des orientations et des choix opérés, et d'éclairer l'imbrication des facteurs qui ont présidé à leur réalisation. Le rapport à l'idée même du travail que formulent les jeunes est sans doute à cet égard déterminant, et discriminant. En outre, de quel travail s'agit-il, de quelle dimension, de

---

<sup>13</sup> Hughes E.C., 1958, *Men and their work*, Glencoe, The Free Press, 2<sup>e</sup> édition 1967.

<sup>14</sup> Demazière D., Dubar C., 1996, "Récits d'insertion et mondes socio-professionnels. Analyse d'entretiens de jeunes peu diplômés et sortis de l'école en 1986", *Travail et emploi*, n°69;

Nicole-Drancourt C., 1994, "Mesurer l'insertion professionnelle", *Revue française de sociologie*;

Rougerie C., Courtois J., 1997, "Une étape du passage à l'âge adulte : l'emploi qui compte", *Population*, n°6;

Rouelleau-Berger L., 1999, *Le travail en friche : les mondes de la petite production urbaine*, Paris, Ed. de l'Aube.

<sup>15</sup> On se reportera à cet égard aux travaux menés dans le cadre du Céreq, et en particulier aux documents séminaires publiés à la suite des diverses "Journées du Longitudinal".

quelle approche pour eux ? Cherchent-ils surtout à s'épanouir dans la réalisation d'un projet professionnel les conduisant vers un métier valorisant, ou bien leur priorité est-elle d'obtenir à tout prix un emploi "alimentaire" ? Quelle est aujourd'hui leur niveau d'urgence, leur proximité par rapport à l'emploi ? Quel degré d'abstraction ou de réalisme révèlent leurs représentations du travail ? Privilégient-ils la stabilité de l'emploi, ou bien préfèrent-ils rester plus mobiles ? Qu'attendent-ils de la formation : un niveau d'excellence, une qualification spécifique, une professionnalisation rapide, une mise en contact avec le monde du travail, un différenciel des engagements... ? Quelle est la part du désir et celle de la raison dans leurs choix ?

Dans toutes ces questions apparaissent non seulement des modalités d'approche du monde du travail et de construction de leur insertion professionnelle, mais aussi plus largement des formes d'insertion sociale en tant que positionnement de soi dans la société. On y entrevoit leur rapport au monde social et la façon dont ces jeunes comptent, à leur manière, s'y trouver, y négocier une place, un rôle, une situation, une forme d'accès à leur bonheur...

Dans cette optique, la question de l'insertion sociale des jeunes ne saurait se réduire à celle de leur accès à un emploi stable. A ce moment de la vie où se joue une étape cruciale de leur socialisation d'adulte, où s'élaborent et se modifient profondément les modes de sociabilité, les rapports avec la famille, les investissements dans des activités de temps libre, l'expérience de rapports amoureux etc., il est clair que leur entrée dans la sphère professionnelle se joue en interaction avec ces autres sphères. Leurs trajectoires d'accès à l'emploi sont souvent reliées aux autres mutations qu'ils connaissent, aux autres engagements qu'ils réalisent. A cette étape plus peut-être que par la suite peut se poser aussi pour eux la question de formes d'insertion dans le couple et la vie de famille, dans la pratique de loisirs ou d'activités artistiques, dans des carrières sportives ou des engagements militants, dans des instances religieuses ou politiques, etc...

Autour de la question centrale des diverses façons dont les jeunes abordent le monde du travail, nous mobilisons donc à la fois leurs représentations du travail "en soi", les rythmes et profils de leurs parcours effectifs, leur niveau de satisfaction, leurs projets d'avenir à cet égard... pour tenter de retrouver la logique d'ensemble de leur démarche personnelle. Leurs façons d'aborder le travail, de faire des projets, de se positionner et de construire leur parcours révèlent des contrastes importants. Nous construisons ainsi différentes catégories d'approche du monde du travail, en repérant les facteurs sociaux susceptibles de contribuer à ces variations.

## **- 2.2 - Rappel : Processus d'entrée dans le monde du travail, les principes de construction de quelques types de parcours**

A partir de nos matériaux d'enquête, nous avons, à l'issue de la seconde vague d'enquête, construit une catégorisation inductive des modes d'approche du monde du travail par les jeunes.

Nous avons délibérément choisi de ne pas organiser *a priori* ces catégories sur la base des filières ni des niveaux scolaires, ni sur les statuts atteints au regard de l'emploi au moment de la seconde vague d'enquête. Autrement dit, on peut trouver dans une même catégorie un titulaire d'un DEUG et celui d'un CAP, ou bien un jeune embauché sur un CDI et un jeune au chômage ou en études, du moment que la logique d'accès au monde du travail qu'ils développent présente des similitudes qui nous semblent prendre le pas sur les différences statutaires. Nous nous penchons ensuite sur leurs identifications sociographiques. Cette démarche itérative procède par un va-et-vient continu entre les logiques discursives telles qu'elles peuvent être lues dans les entretiens d'une part, et les comparaisons sociologiques repérant des similitudes et des divergences pertinentes d'autre part.

Nous avons ainsi élaboré onze catégories d'approche du monde du travail, qui rendait compte du cheminement effectué entre la vague 1 et la vague 2 de l'enquête<sup>16</sup>.

Une démarche "inductive" ne peut cependant se passer d'hypothèses et de choix problématiques orientant la perception même de la réalité rencontrée. Le regard n'est pas neutre, et il convient ici d'éclairer les principes de recherche des éléments distinctifs, selon nous, de ces types. Au-delà des hypothèses globales de la recherche, présentées plus haut, interviennent en effet des hypothèses d'identification des parcours des jeunes, qui ne doivent pas rester sous-jacentes. Il convient donc, avant de présenter les types construits, d'éclairer les principes de lecture du matériau recueilli qui ont servi à leur élaboration.

### ***Vers l'emploi ?***

L'axe principal ayant présidé à l'identification de ces types est l'axe formation-emploi (études, stages, emplois, petits boulots). Même si, au principe de cette recherche, figure la prise en considération des autres sphères de la vie ainsi que de leurs formes d'interaction, il serait vain de tenter d'articuler tout avec tout dans une présentation à tout moment

multidimensionnelle. Pour simplifier l'exposé, et aussi parce qu'il nous semble que l'insertion des jeunes pose systématiquement la question du rapport à la sphère professionnelle même si elle ne s'y réduit pas, nous avons donc choisi de prendre ce rapport comme axe central de l'analyse des parcours. Dans le présent texte, nous avons encore accentué cette centralité des trajectoires professionnelles, afin d'en mesurer les évolutions intrinsèques. Les questions du départ du foyer parental, du réseau relationnel, etc., seront évoquées dans des chapitres distincts.

Une première question a trait à la distance ou à la proximité d'une intégration dans un emploi stable, et à la façon dont elle s'élabore dans le temps. Certaines filières d'études, certains stages ou petits boulots, ou plus largement certains choix ou attitudes, certaines successions aussi, contribuent à rapprocher ou à distancier les jeunes de cette situation.

Ce critère n'est pas simple à évaluer, et ne doit pas non plus être considéré isolément d'autres facteurs : certains cursus tendent à éloigner pour un temps le jeune de l'emploi, mais lui donnent des atouts susceptibles de renforcer ensuite ses chances d'y aboutir. Le cas le plus courant est l'obtention d'un diplôme bien sûr, mais là encore on sait bien que les diplômes sont inégalement monnayables sur le marché du travail, y compris à niveau égal<sup>17</sup>. La spécialité du diplôme en question est particulièrement déterminante.

Par ailleurs, nous avons vu des cas où ce qui paraît éloigner un moment de l'obtention d'un emploi, comme l'investissement prioritaire dans des activités de loisirs par exemple, finit par constituer des expériences et des opportunités qui, à terme, rapprocheront le jeune de l'insertion professionnelle.

Nous voyons là apparaître la possibilité que soient mobilisés dans le parcours des ressources et des investissements non liés *a priori* à la sphère de l'emploi. Une expérience acquise dans les loisirs, un petit travail saisonnier qui a éveillé un intérêt, une personne rencontrée pendant les vacances... s'avèrent parfois susceptibles d'orienter ou de réorienter le parcours, mais aussi de servir directement d'argument ou d'intermédiaire dans l'obtention d'un emploi. Certaines trajectoires ne peuvent être correctement interprétées si l'on ne prend pas ces éléments "extérieurs" en considération dans les bifurcations, les mobilisations, les réussites opérées.

Ceci étant, ces éléments ne sont pas toujours des facteurs favorables à un rapprochement de l'emploi. Parfois des investissements alternatifs jouent dans le sens d'un

---

<sup>16</sup> Ces résultats ont été initialement présentés dans le rapport de recherche pour la Délégation Interministérielle à l'Insertion des Jeunes, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, "La construction de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, une enquête longitudinale", février 2000, 133 p., cité plus haut.

<sup>17</sup> Cf. en particulier Verdier E., 1998, "L'insertion des jeunes "à la française" : vers un ajustement structurel ?", *Travail et emploi*, n°69 ; Eckert H., 1995, "L'accès à l'emploi des bacheliers professionnels, croissance des effectifs et conjoncture de l'emploi", *Formation Emploi*, n°49, La documentation française.

éloignement du monde du travail. L'exemple le plus connu est celui des jeunes filles qui font le choix de privilégier la vie de couple et la maternité au détriment de l'engagement professionnel.

### *Projets professionnels et dimensions du travail*

Nous abordons aussi la dimension, essentielle à notre avis, des projets des jeunes au regard de l'emploi. En amont même de la construction de projets précis plus ou moins conformes à des anticipations "réalistes" de situations professionnelles, on doit se poser (et leur poser) la question : au fond, que veulent-ils ? Là encore, omettre cette dimension subjective, c'est laisser dans l'ombre des déterminants très puissants de la réussite ou de l'échec de l'insertion professionnelle. On ne doit pas s'étonner de parcours indécis ou de prolongations de phases de "latence" apparente au regard de l'entrée dans l'emploi lorsque les jeunes expriment l'idée que "finalement, le travail, ça n'est pas ce qui compte".

La notion de projet est elle-même complexe<sup>18</sup>. Elle confond des représentations très diverses, se situant entre le rêve flou, souvent improbable, et le balisage précis et ordonné de l'avenir. Le projet croise différentes dimensions dans une tension entre le désir personnel et la représentation du monde professionnel, chaque individu construisant entre ces deux pôles la représentation de son "univers des possibles", plus ou moins proche de l'un ou l'autre pôle.

Encore faudrait-il préciser de quelle dimension du travail il s'agit dans ce projet, afin d'éviter de confondre deux objectifs qui sont parfois très clairement distingués : l'emploi et la profession<sup>19</sup>. Pour certains jeunes, l'objectif c'est l'emploi, un emploi stable si possible, et cela "à tout prix" ou presque, ce qui veut dire que l'on peut alors négliger d'établir une cohérence entre cet emploi et les études ou les projets antérieurs. Pour d'autres, le projet vise à une réalisation professionnelle qui s'inscrit dans une certaine durée et peut conduire à refuser des emplois non adéquats. On trouve aussi des jeunes dotés d'un projet professionnel qui, après avoir "pris" très rapidement un premier emploi, constatent qu'il ne les satisfait pas au regard du projet, et quittent alors cet emploi. Là encore, il serait difficile d'interpréter une telle trajectoire, dans laquelle par exemple un CDI est suivi par une démission et une période de chômage, sans disposer de ces éléments.

---

<sup>18</sup> Béret P., 1992, "Mobilité, investissement et projet : quelques réflexions théoriques", in Coutrot L., Dubar C. (eds), *Cheminements professionnels et mobilités sociales*, Paris, La documentation française ; Béret P., 1996, "Projet professionnel et insertion des jeunes", in Francq B., Maroy C. (eds), *Formation et socialisation au travail*, Bruxelles, De Boeck.

<sup>19</sup> Le "métier" pourrait-on dire aussi, si ce terme ne prenait aujourd'hui un parfum quelque peu suranné, et trop marqué surtout par une connotation "forte" en termes de valorisation.

Ce possible découplage entre la profession et l'emploi ne recouvre pas toujours une inégalité de ressources (qu'il s'agisse d'ailleurs de ressources en termes d'argent, de diplômes ou de relations). Bien sûr, il est clair qu'un jeune sans diplôme, dont les parents sont pauvres et qui n'a pas d'amis susceptibles de l'aider, aura sans doute plus de nécessité à s'investir d'urgence dans la recherche d'un emploi que dans un projet professionnel satisfaisant pour lui. Pourtant, on voit aussi des jeunes "dotés" rechercher des emplois immédiats plutôt que des situations professionnelles, et des jeunes "démunis" poursuivre un projet professionnel quitte à trouver en parallèle des emplois "alimentaires". Là encore, le "détour" par la question des investissements dans d'autres sphères de la vie\*<sup>20</sup> peut s'avérer utile pour la compréhension des orientations, en ce que ces investissements contribuent de fait à définir des priorités pour le jeune, et à faire pencher la balance du côté de l'emploi immédiat ou bien de l'engagement professionnel.

Ces facteurs interviennent également dans l'importance accordée à la stabilité de l'emploi. Pour certains jeunes en effet, la pérennité de l'emploi est une aspiration, alors que pour d'autres elle n'est pas nécessairement importante, ou même serait vécue comme une contrainte, là où ils préfèrent s'installer dans une situation instable qui leur permet de différer des choix.

Même pour ceux qui sont aujourd'hui inscrits dans un emploi stable est posée la question de leurs projets. La notion de satisfaction au travail intervient alors comme un élément susceptible de nous confirmer, si besoin était, que le parcours d'entrée dans la vie professionnelle ne s'arrête pas avec l'obtention d'un CDI. L'insertion professionnelle peut se trouver ainsi remise en cause après une apparente "réussite", pour peu qu'ils se sentent mal dans cet emploi, le trouvant décalé par rapport à leurs projets initiaux ou par rapport aux potentialités dont ils se jugent porteurs. Le parcours connaîtra alors peut-être une nouvelle bifurcation, qui apparaît au moins à l'état de projet. Nous porterons une attention particulière aux modifications des projets et aux évolutions des "façons d'avancer", ainsi qu'aux bifurcations parfois radicales qui ré-orientent la trajectoire en cours de route.

Par ailleurs, les moyens qu'ils comptent mettre en œuvre dans le cas hypothétique où ils chercheraient un emploi (discussion sur différents scénarios avec eux) sont confrontés avec les accès effectivement empruntés lorsque la question était pour eux réelle, à savoir lorsqu'ils ont cherché (et trouvé) un emploi. On voit là apparaître des moyens et des ressources parfois imprévisibles au regard des voies d'accès classiques appréhendées par le sociologue, mais également par le jeune lui-même. Au long de ces expériences vécues, le jeune effectue un

---

<sup>20</sup> Le Gall D., 1999, "Quand la passion déborde le loisir...", *Agora Débats/Jeunesse*, n°17, L'harmattan.

véritable apprentissage, peu à peu, des potentialités que lui offre sa socialisation dans le sens d'un mode de connexion avec le monde social. Les transformations de son réseau et des scénarii de recherche d'emploi entre les différentes vagues d'enquête témoignent également de la façon dont il intègre un éventuel renouvellement de ses ressources\*<sup>21</sup>.

Nous explorons ainsi les articulations entre ces axes qui rendent compte des acquis, des ressources, des projets, tant dans la sphère de la formation et du travail que dans les autres domaines, tant au niveau des représentations des jeunes qu'à celui des actes qu'ils ont posés dans un premier intervalle de trois ans, puis dans un second. Nous y recherchons des formes de cohérence ou de dissociation susceptibles de nous aider à comprendre leurs atouts et leurs enjeux dans l'approche du monde professionnel. Nous essayons de repérer également certaines évolutions de ces cohérences ou dissociations, de ces logiques d'insertion professionnelles, en fait...

### **- 3 – FAÇONS D'AVANCER :**

#### **LA COMPARAISON DES TYPES DE TRAJECTOIRES DES JEUNES DANS DEUX INTERVALLES DE TEMPS.**

Un des enjeux méthodologiques d'une recherche longitudinale a trait à la prise en compte du temps d'une manière originale. Cette procédure permet en effet d'une part de comparer des étapes dissociées dans le temps, en associant à chaque état "objectif" un discours qui lui est contemporain ; elle permet également de confronter des segments de temps, des intervalles entre ces étapes, des "morceaux de trajectoires". Par là même, ce sont des processus qui deviennent alors susceptibles d'être comparés. La question devient alors : est-ce qu'un processus dépend plutôt d'un acteur social, ou bien d'une période ? Autrement dit : est-ce qu'un individu aura toujours la même "façon d'avancer" dans son parcours, ou bien est-ce que sa "façon d'avancer" va évoluer en fonction du moment, des événements, des situations, etc.

C'est sur cette question que nous avons voulu nous focaliser ici, privilégiant l'apport de la méthode longitudinale. Nous avons après la vague 2 de l'enquête construit une typologie des trajectoires des jeunes sur l'intervalle de trois ans séparant les vagues 1 et 2. Nous voudrions maintenant d'une part reprendre cette typologie pour y situer à nouveau les jeunes

---

<sup>21</sup> Mounier L., 1999, "A quoi peuvent servir les relations des jeunes ?", *Agora Débats/Jeunesse*, n°17, L'Harmattan, p.47-62.



sur le nouvel intervalle de trois ans séparant les vagues 2 et 3, pour d'autre part observer et discuter leurs éventuels mouvements sur cette typologie.

### *Comment évaluer les mouvements d'une catégorie à une autre*

Comme pour la première construction à l'issue de la vague 2, il serait abusif de prétendre ici que tous les cas rencontrés rentrent "à l'évidence" dans un certain type et pas dans d'autres. Même une démarche itérative, qui procède par va-et-vient entre les réalités observées et les constructions sociologiques, ne peut faire l'économie de certaines difficultés d'ajustement. Certains cas rencontrés se situeraient dans une zone intermédiaire entre deux catégories, ou même pourraient s'inscrire dans plusieurs catégories à la fois. Parfois l'on hésite à assimiler un cas à une variante d'une catégorie, ou à construire une nouvelle catégorie... Il arrive que ces cas-limites, ces hésitations, tiennent en fait au moment précis (et arbitraire) de l'interrogation : à quelques mois près dans son déroulement, telle trajectoire aurait été placée dans telle catégorie ou dans telle autre. Il arrive en particulier que deux types s'inscrivent dans une certaine succession temporelle (comme la "latence" et "l'issue opportuniste", par exemple), et certains cas peuvent alors montrer de maigres différences, leur positionnement dans l'une ou l'autre de ces catégories étant alors à imputer au rapport entre le moment dans le cheminement personnel et le moment de l'entretien. On doit rester attentif, en la matière, à la tentation de "lisser toutes les bavures du discours, pour faire ressortir une logique dominante"<sup>22</sup>, tentation d'autant plus grande dans une sociologie inductive qui procède par construction de types ou de catégories.

Ceci étant, l'étendue des entretiens et des thèmes abordés, ainsi que la possibilité de croiser les informations (déroulement du parcours mois par mois sur le calendrier, récits des diverses étapes, évocation des moments-clés de carrefours et de choix, recueil de l'ensemble du réseau de relations et discussion de son évolution, etc., dans l'entretien avec eux) nous permet en général de trouver suffisamment d'"indices" permettant de trancher et de dégager les lignes principales du parcours et de la façon d'aborder le travail.

Pour décrire et analyser un changement, il est bien entendu nécessaire de comparer des catégories semblables. Nous avons donc repris les catégories de trajectoires qui avaient été identifiées dans notre rapport de recherche précédent. Ceci étant, le fait que ces jeunes aient avancé de trois ans dans leur parcours biographique nous conduit à modifier quelque peu certains éléments du contenu de ces catégories ; par exemple, l'accès au premier emploi stable

---

<sup>22</sup> Kaufmann J.C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, coll. 128, p.100.

devient aujourd'hui plus souvent l'aspiration au "bon" emploi. Par ailleurs, certaines catégories sont aujourd'hui vides, comme celle qui se référait à la jonction entre le travail et le loisir : plus aucun jeune ne se trouve dans ce cas de figure. Enfin, nous avons précisé certaines catégories parfois, tenant compte de nouvelles situations ou de nouvelles distinctions nécessaires, au vu là aussi des parcours effectués et des apparitions d'étapes auparavant inobservées ; ce que nous appelions "l'issue opportuniste" s'est ainsi enrichie de la distinction entre celle qui engage une véritable bifurcation (changer de métier), celle qui modifie surtout le rapport au statut d'emploi (passer un concours) et celle qui signale simplement la sortie d'une phase de "latence" (ce qui était le seul cas en vague 2).

Il est important de préciser ici la façon dont nous avons procédé pour les situer dans cette configuration actuelle. Afin de ne pas nous laisser "influencer" par leur répartition antérieure, nous avons préféré les classer aujourd'hui en ne tenant compte dans un premier temps que de l'évolution de leur parcours entre les vagues 2 et 3, sans regarder, donc, où ils étaient situés dans le rapport de recherche précédent, qui envisageait leur parcours entre les vagues 1 et 2. Nous avons donc repéré et identifié les modalités de leur approche du monde du travail entre 1998 et 2001, sur la base des mêmes critères qui avaient servi à analyser leur approche entre 1995 et 1998, mais sans nous référer aux résultats de ce classement antérieur. Nous bénéficions ainsi de toute la "surprise" tenant à la comparaison avec leur position antérieure. Cette procédure de dépouillement nous permet, semble-t-il, de mieux respecter la perception de leur situation actuelle et de repérer l'évolution dont elle est le résultat.

Ceci étant, pour clarifier la lecture et la compréhension des évolutions chronologiques, dans le plan de ce rapport nous allons partir des catégories de trajectoires dans lesquelles les jeunes avaient été situés à l'issue de la vague 2 pour voir où ils se situent maintenant à l'issue de la vague 3.

### **- 3.1 - La voie professionnelle**

Dans l'analyse réalisée à la suite de la seconde vague d'enquête, ce premier chapitre rassemblait les trajectoires des jeunes qui étaient les plus proches de la réalisation d'un véritable projet professionnel. Ce qui définit cette catégorie, c'est alors le fait que ces jeunes ont une idée claire et positive de la profession précise qu'ils comptent exercer dès la fin de leurs études, ou qu'ils exercent déjà pour certains d'entre eux. Cette ligne de démarcation entre les études et l'entrée dans le métier n'est d'ailleurs pas une frontière radicale dans ces cas là. Le métier est en quelque sorte inscrit dans les études, et les passerelles sont nombreuses entre la formation et l'entreprise, en particulier par les nombreux stages organisés dans ces formations d'ailleurs appelées "professionnalisantes".

Dans une première catégorie se trouvaient les jeunes qui poursuivaient des études avec une orientation professionnalisante de plus en plus concrétisée, dans une seconde catégorie se trouvaient ceux qui étaient installés dans un emploi correspondant à leurs études et à leur projet. Dans les deux cas, ces jeunes étaient dès la vague 2 en quelque sorte déjà situés dans le monde du travail.

Trois ans après, que sont-ils devenus ?

#### **- 3.1.1 – Depuis "Le métier dans les études" vers...**

Entre les vagues 1 et 2, une partie des jeunes avaient avancé dans une voie qui combinait les études et l'immersion dans le monde du travail, par des BTS en alternance et des stages notamment. Ils étaient en voie de professionnalisation, sachant précisément où ces études les menaient, ayant fait l'expérience du travail concret que cela représentait, et assumant clairement leur choix en connaissance de cause.

#### **... *l'intégration professionnelle accomplie***

L'évolution montre ici une logique positive : suivant la voie la plus "logique", ces jeunes sont entrés dans la profession qu'ils escomptaient, et s'y trouvent bien. On trouve dans ce cas 1 garçon et 2 filles issus de bac ES, et une fille issue d'un bac professionnel. Tous occupent un emploi en CDI dans la branche correspondant à leurs études, et sont satisfaits de leur travail. Emeline, après un bac E.S., une classe préparatoire à HEC puis un IUP "métiers du livre", est aujourd'hui représentante chez Flammarion ; Agnès a fait un BTS "action

commerciale", est aujourd'hui directrice de la publicité dans une agence ; Clara, après son bac professionnel en bureautique, a fait un DUT de gestion des entreprises et administration, et est aujourd'hui agent de gestion dans une agence de crédit.

C'est le cas également pour Alban, qui a trouvé l'emploi correspondant au métier de son choix, le type d'entreprise et les conditions salariales qu'il souhaitait : *"Ben déjà, j'ai choisi le métier de commercial. Lors de ma recherche d'emploi, je ne cherchais que ça. Et puis c'est un métier qui me plaisait où on pouvait gagner bien sa vie. Ensuite j'ai choisi ce métier-là, enfin du moins cette société en particulier, parce que tout m'a plu, tout m'a plu. Déjà c'était... bon, j'ai passé des entretiens dans plusieurs sociétés, et celle-ci m'a beaucoup plu pour plusieurs raisons. Déjà parce que c'était en région parisienne, ça j'aimais bien. (...) Et ensuite la société m'a vraiment... J'ai eu vraiment confiance avec les gens qui m'ont embauché. J'ai vu que c'était une société familiale où tu avais beaucoup plus de rapports familiaux, donc peut-être pas des rapports patron, salariés, ordinaires. Donc ça, ça m'a plu. Voilà. Et puis, bon c'était aussi... Bon, c'était bien payé. Je savais que je n'allais pas avoir de problèmes de ce côté-là."*

On trouve bien des dimensions diverses de la vie professionnelle dans son appréciation, qui toutes sont pour lui des éléments de satisfaction. On trouve ainsi chez chacun de ces quelques jeunes l'alliance de la connaissance du milieu de travail, de ses règles et de ses enjeux, avec le jugement positif de leur emploi et de leur place dans cet univers là. Pour eux la trajectoire a évolué, ils ne sont pas dans la même catégorie qu'il y a trois ans, mais cette évolution suit une pente assez "logique".

### ***... enfin un bon emploi !***

Lors de la seconde vague d'enquête nous avons appelé cette catégorie "enfin un emploi !". A l'époque, il s'agissait le plus souvent du premier emploi relativement stable que connaissaient ces jeunes après avoir cherché et souvent "galéré" un peu entre les deux premières vagues d'enquête. Aujourd'hui, trois ans après, il ne s'agit plus de ce premier "vrai" emploi. Il s'agit plutôt de l'identification, après une assez longue série d'emplois instables, d'un emploi qui tranche par la satisfaction qu'il procure, tant en termes de stabilité qu'en termes de contenu de la tâche et de conditions de travail. C'est un "bon" emploi. Cette catégorie a donc évolué dans le sens d'un passage de l'obtention d'un premier emploi perçu comme stable à l'obtention d'un "bon" emploi dans lequel on compte s'installer. Ceci étant, dans ce cas-ci on ne note pas de bifurcation radicale, de changement de voie professionnelle. C'est bien toujours dans la même branche qu'on a cherché et trouvé ce "bon" emploi. Cette

catégorie pourrait ressembler à celle de "l'intégration professionnelle accomplie", mais elle est plus tardivement réalisée, plus laborieusement aussi, après une période plus difficile et plus longue de recherche d'emploi. Elle est aussi davantage centrée sur l'emploi "à tout prix" que sur la réalisation d'un projet de métier.

Luc et Katia sont dans ce cas. Ils ont eu quelques difficultés à entrer dans le monde professionnel après la fin de leurs études, ont occupé divers emplois précaires, et ont enfin trouvé ce qui leur convenait.

Déjà en vague 2 Katia exprimait clairement ce qu'elle voulait, se référant même aux projets qu'elle avait dès la vague 1: devenir aide médico-psychologique. *"Tous les projets importants que j'avais en tête il y a trois ans, j'ai continué là-dessus, et ça s'est réalisé, et je n'ai pas eu à faire d'autres choix. J'avais décidé de faire telle et telle chose, je les ai faites. (...) C'est un cheminement logique. C'était normal, c'était la trajectoire."*

Trois ans après, en 2001, Katia a trouvé ce qu'elle voulait, mais elle est passée par des étapes difficiles au cours desquelles sa ténacité de jeune femme en trajectoire ascendante a encore fait ses preuves (elle avait été rencontrée en stage d'insertion faisant suite à divers emplois et situations de "galère", et avait ensuite repris des études): *"Comme je voulais faire l'école d'AMP, il me fallait absolument un employeur. J'avais été voir notamment le directeur du FIT, du Foyer d'insertion et de transition, et j'avais été le voir, j'y avais été au culot, j'avais dit : "Vous me prenez quinze jours à l'essai, je viens travailler quinze jours chez vous gratuitement." Je lui avais exposé mon projet de rentrer à l'école et comme il savait qu'il fallait un employeur, je me suis vendue carrément, j'ai dit : "Je travaille quinze jours pour vous et dans quinze jours ou trois semaine, on reprend rendez-vous et vous me dites si vous me prenez en tant que CES." Et puis voilà. J'ai trouvé mon CES comme ça."*

Puis, sa formation terminée, elle cherche un "vrai" emploi: *"J'ai écrit à différentes Maisons d'accueil spécialisé, j'ai écrit à peu près à toutes les MAS de la région. La première à m'avoir contactée, c'était celle-là. J'ai eu un entretien et deux jours après, à peine, on m'a dit... Déjà on m'avait fait comprendre à la fin de l'entretien que c'était bon et deux jours après, ou le soir même, je ne sais plus, on m'a appelée, on m'a dit : "C'est bon, vous avez été choisie"*

Pour l'ensemble de ces jeunes là, le segment de trajectoire identifié comme "le métier dans les études" s'est conclu finalement par une insertion alliant étroitement le métier et l'emploi.

### *... l'intégration dans l'emploi, le regret de la profession*

Pour d'autres, c'est justement cette liaison qui pose problème. Léa est par exemple dans une situation un peu moins satisfaisante. Alors que son diplôme de marketing et les nombreux stages en entreprise qu'elle réalisait, dont certains à l'étranger, lui ouvraient des perspectives brillantes, elle a préféré ensuite prendre un premier emploi d'agent administratif, rapidement, pour avoir un salaire. Elle avait abandonné ce premier emploi assez rapidement... *"Parce que c'était bête ce que je faisais, c'était de la gestion de stock mais n'importe quel idiot de passage aurait pu le faire, à condition de réfléchir un petit peu. Je pensais que je valais mieux que ça quand même. (...) Et puis je savais pertinemment que je ne ferais pas ça toute ma vie. C'était : OK, je vais faire plaisir à mes parents, je vais tafer, mais c'est nul. Même au niveau intellectuel, il faut voir avec qui je travaillais..."* Elle trouve rapidement un nouvel emploi de technicienne de banque : *"J'avais besoin de sous, ils fallait que je travaille. Et puis là ça me poussait vraiment aux fesses. Donc en fait c'est Adecco qui m'a trouvé ça au départ."*

Pourtant, persiste le sentiment, relayé par son entourage, qu'elle peut faire mieux: *"J'ai hésité. C'est encore sous-classé. Disons que moi ça ne me dérange pas trop mais ça me fout les boules quand les autres me disent, même Ben il me fait : "Attends, Léa, tu peux faire autre chose." Mais à ce moment-là il me fallait un travail et puis il y a peut-être moyen de faire quelque chose quand même. Et puis, même si je ne réussis pas mes objectifs j'aurai eu de l'expérience. De toute façon, il fallait que j'aie un job parce que je n'avais pas le courage de chercher. Je n'avais pas envie de flipper : "Je n'ai pas de job." Pointer au chômage, ça m'aurait rendue malade."*

La mobilité est alors érigée en valeur, même si des projets précis ne sont pas encore nés : *"Et changer carrément de job, je crois que c'est la meilleure façon de travailler et de voir autre chose, de s'épanouir dans son travail. A moins d'avoir une vocation mais ça, moi je ne l'ai pas ou je ne la connais pas encore."* La seule chose qu'elle sait, c'est que ça n'est pas cela qu'elle imaginait : *"Enfin, ça ne correspond pas à l'image que j'avais de moi en allant au travail. Je ne savais pas du tout ce que j'allais faire dans mon futur travail, mais moi je ne m'imaginai pas comme ça. (question: Tu t'imaginai comment ?) Je ne sais pas, je voulais faire du marketing, Working Girl avec le petit tailleur, la petite pochette...(rires)"*

Nous avons déjà évoqué après la vague 2 ce cas de figure où les jeunes prennent "trop vite" un emploi, en particulier face au repoussoir que constitue le chômage, comme pour Léa ici (en particulier pour les jeunes qui, comme elle, sont issus des classes populaires). La

pression des parents, des media, de l'environnement social qui insistent tant sur la rareté de l'emploi en a ainsi poussé certains à chercher très rapidement un emploi "à tout prix", plutôt que de tenter de valider leur formation. Ceci étant, en vague 2 ils étaient moins qualifiés que maintenant ; la même précipitation aujourd'hui tend à creuser encore le fossé entre le niveau de qualification atteint et le niveau de l'emploi occupé. Le sentiment de l'erreur et de la frustration risque de n'en être que plus fort...

### ***... l'issue opportuniste – changer de métier***

Ce fut le cas pour Fabienne, qui elle s'est réorientée radicalement. Après son bac professionnel en artisanat et habillement, elle avait fait un BTS d'action commerciale en alternance avec un emploi dans un supermarché comme adjointe du chef de rayon textiles. Elle préparait donc effectivement son métier dans ses études entre les vagues 1 et 2. Mais ensuite, elle est vite déçue : *"À G., si, déballer les cartons, mettre les antivols et mettre sur cintres, ils savaient nous le faire faire. La caisse, ils savaient nous le faire faire. Mais, ce qu'il y a de plus intéressant dans ce travail-là, c'est la mise en rayons et la conception des rayons, c'est génial à faire parce qu'il y a tout un travail, toute une recherche et tout. Ça, par contre, ils se le réservaient pour eux. Le travail de merde, c'était pour nous. Et puis on n'avait pas le droit de faire de vente. Moi, je me rappelle un jour, un petit grand-père qui est venu me voir, j'étais dans mes rayons en train de ranger, et lui tout penaud, il me demande de l'aider à choisir un costume, cravate mais classe, nickel, c'était le mariage de sa petite fille. Je suis restée trois quarts d'heures avec lui pour lui vendre. Il était magnifique, le petit grand-père. Et donc j'ai eu le droit à une engueulade totale après parce qu'il m'avait fait comprendre que ce n'était pas mon boulot de faire ça. Mon boulot, c'est de ranger le magasin et de mettre en rayons."*

En 1999, la trajectoire de Fabienne connaît une bifurcation importante, et elle travaille aujourd'hui comme adjointe de sécurité dans une petite ville. Tout est parti d'une discussion avec un brigadier ami de son beau-père : *"Ça a été très rapide parce que ça s'est fait très rapidement. Un truc tout bête à l'apéro un dimanche midi, le lendemain matin, je prenais un dossier, deux jours après, le dossier était donné, une semaine après, je passais les tests. Après, on m'a appelée pour les entretiens, après on m'a fait signer le contrat et je suis partie. (...) De toute façon, ouvrir un dossier, ça ne m'engage à rien. Donc en même temps que j'ai fait le dossier pour l'emploi-jeune, j'ai fait un dossier pour passer le concours de gardien de la paix. Et c'est vrai qu'en fait j'y suis, j'y reste. Si je peux y rester, j'y resterai. (...) Tout le monde m'a dit : "Vas-y, fonce". Tout le monde m'a conseillé de foncer."*

Elle obtient donc un emploi jeune à la police nationale, et s'en trouve ravie : *"J'apprends plein de choses et je vais en apprendre encore plein, même sur les lois, les droits, plein de choses. (...) Là, vraiment je me suis trouvé le boulot qui me plaît le plus. Vraiment, je peux dire que je m'éclate complètement (...) Nous, déjà, dans le métier, on a la possibilité d'avoir plein de postes différents. Moi, pour l'instant, je suis à la police de proximité. Mais, par contre, on a plein de services différents. Je peux très bien être amenée à être à l'accueil, aux postes radio, j'ai fait plein de choses déjà. J'ai aidé des collègues, ce qu'on appelle la BADR, la brigade accidents, sur leurs dossiers et tout. C'était juste de l'aide, je ne travaillais pas vraiment avec eux. J'ai fait plein de choses."*

Avec le temps donc, ceux qui paraissent engagés dans des études professionnalisantes peuvent se trouver déçus s'ils prennent un premier emploi rapidement sans valoriser le métier pour lequel ils se sont formés. Ils sont alors susceptibles de bifurquer si l'occasion s'en présente. Sur un terrain ainsi "préparé", une proposition fortuite ou un événement extérieur déclenchent en effet souvent la décision.

### ***"Le métier dans les études" aujourd'hui...***

Certains jeunes ont disparu de cette catégorie entre les vagues 2 et 3, ce que l'on vient de voir, mais d'autres y sont entrés, dans la même période. On ne trouve plus là, comme en vague 2, surtout des jeunes engagés dans des BTS en alternance : ces BTS sont aujourd'hui, 6 ans après le baccalauréat, terminés. On trouve en revanche des jeunes engagés dans des études plus longues couplées avec un emploi relié à ce cursus. Ils sont aujourd'hui 5 dans cette catégorie, ils étaient 7 en vague 2. Les jeunes justifient toujours maintenant abondamment ce lien entre leurs études et l'emploi, ou parfois les divers emplois ou stages effectués, dont le contenu très "professionnel" confirme leur engagement dans ces études et dans un projet de réalisation d'un métier. On trouve là maintenant quatre garçons et une fille, tous issus du baccalauréat E.S. Deux d'entre eux sont surveillants d'internat tout en préparant un CAPES, deux font des études d'éducateurs spécialisés et effectuent de très fréquentes périodes de travail dans des centres éducatifs, un est étudiant d'une école supérieure de commerce et exerce un emploi en alternance de chargé de projet dans une entreprise, et une étudiante en DESS de droit et gestion du personnel est régulièrement en stage en entreprise.

Cette dernière, Nina, a fait un stage en entreprise de gestion des ressources humaines avant son troisième cycle d'études : *"C'était pour préparer l'entrée au DESS et mettre toutes*



*les chances de mon côté. C'est aussi parce que c'est bien de connaître le domaine dans lequel on veut travailler, c'est bien de l'avoir essayé un petit peu avant."*

Gaël, lui, exerce un travail de surveillant pendant ses études : *"Quand j'y suis allé, j'étais en première année de fac, je savais que j'avais envie d'avoir quelque chose qui se tournait vers l'enseignement parce que je m'étais renseigné sur histoire-géographie, et le fait d'être en contact avec les profs, avec les élèves, d'être vraiment dans le milieu, de l'autre côté de la barrière, ne plus être lycéen, c'est vrai que c'est un choix. Le fait d'être dans le milieu, et de savoir que le courant passe avec les élèves, parce que je donne des cours particuliers, je me dis : "C'est peut-être ça que tu sais faire"."* Gaël a le sentiment de progresser dans son rapport à ce travail, et à sa future profession d'enseignant : *"Là, il y a l'expérience qui va me servir, mais je suis un bon élément, les tâches administratives, tout ce qui est administration, je sais ce qu'il faut faire, le contact avec les élèves, ça le fait. Donc, c'est vrai que je m'éclate plus dans ce boulot-là qu'avant. Avant, on me disait "fais ci" , je n'avais aucune initiative personnelle. Là, maintenant, je gère."*

Samuel est actuellement en formation d'éducateur à l'IFTS, et enchaîne les emplois d'animateur dans divers centres de loisirs et organismes de formation et d'éducation. Dès le début de ces études, il a cherché à trouver des petits boulots associés à l'éducation : *"...parce que ça m'intéressait de travailler auprès d'enfants, de voir ce que je pouvais donner, ce que je pouvais faire. Et puis je pensais que c'était un boulot qui me rapprochait du monde du travail que je voulais, parce que je n'avais pas envie d'aller faire livreur de pizzas. (...) Mais pour moi, travailler, c'est aussi s'enrichir personnellement, c'est trouver quelque chose, rencontrer des gens, c'est d'ailleurs pour ça que j'ai choisi cette voie-là. Et c'est vivre des moments avec des jeunes ou avec des adultes, des moments de vie, donc avoir des responsabilités, rendre des comptes et aussi être utile."*

Il témoigne lui aussi d'une évolution dans son travail, depuis trois ans : *"Je suis plus inscrit dans une réalité donc je suis reconnu beaucoup plus dans mon travail, je travaille au quotidien sur un groupe avec les mêmes jeunes donc, même au niveau des jeunes, ça a énormément changé. Là, je m'éclate beaucoup plus. Je peux vraiment mener les activités que j'ai envie de mener."* Pour lui, le fait de s'inscrire dans cette démarche de confrontation avec le monde professionnel est nécessaire : *"Pour moi, je pense que c'était essentiel, sinon je n'aurais pas tenu trois ans comme petit étudiant."*

Ceci étant, la formation et le diplôme restent des conditions nécessaires au plein exercice du métier. Sans cela, il ne peut pas encore être un professionnel reconnu au niveau de ses compétences : *"En fait, je ne peux pas parce que j'aimerais aller beaucoup plus loin, faire*

*avancer beaucoup plus les choses mais ma position fait que je ne peux pas forcément défendre tout ce que j'ai envie. Pour moi, je le serai le jour où je serais diplômé et reconnu avec un CDI et quelque chose comme ça.."*

Comme lors de la seconde vague d'enquête, cette catégorie de trajectoire révèle donc une étroite association entre les études et le monde professionnel. Les stages et les emplois de transition précisent et "réalisent" les potentialités ouvertes par la formation ; les études confèrent le niveau et le diplôme nécessaire à la reconnaissance de la qualification dans le domaine en question. L'association étroite des deux procurent la satisfaction de devenir un "vrai pro", du moins lorsque les jeunes restent dans l'optique de la recherche du métier qualifié...

### **- 3.1.2 – Depuis "l'intégration professionnelle accomplie" vers...**

#### *... la même chose*

Certains jeunes, 9 au total, avaient déjà entre la vague 1 et la vague 2 accompli leur insertion professionnelle. Leur emploi correspondait à leur formation et au métier qu'ils avaient choisi.

Parmi ceux-là, 6 sont restés dans la même situation : ils sont toujours contents de leur travail. Mélanie conseillère financière à la Poste, Corinne chef de caisse adjointe dans un supermarché, Solange responsable de rayon dans une grande surface de bricolage et Sidonie responsable du transport aérien dans une agence de voyage, ont toutes mené leur bonhomme de chemin et même "grimpé" les échelons, chacune dans leur domaine.

Lorsque Sidonie a eu l'opportunité de changer d'emploi, c'est en véritable professionnelle qu'elle a jugé : *"L'autre proposition était plus intéressante au niveau du salaire et puis au niveau du poste aussi parce que là on me proposait davantage de responsabilités alors qu'à la Lufthansa je savais que pour avoir des responsabilités il fallait que j'attende encore dix ans. Donc là il y avait une évolution rapide..."*

La notion d'évolution dans la carrière revient souvent chez ces jeunes installés rapidement dans la vie professionnelle. On l'entend aussi chez Solange, qui disait dès la vague 2 : *"Je pense que j'ai évolué à un moment, très rapidement et que, maintenant, mon poste d'adjointe, je l'ai depuis deux ans et demi et c'est vrai que ce n'est pas bon de stagner dans un poste. Et, là, je suis en train de me redonner du challenge pour évoluer et passer à la place supérieure."* Trois ans après, c'est fait. Elle était même passée entre-temps "de l'autre côté" au

sein de la même entreprise : *"J'ai rencontré plein de difficultés relationnelles, parce que j'ai travaillé avec une personne qui ne me supportait pas. Ça a été très bien parce que j'ai appris plein de choses avec ce conflit. Mais j'ai joué un rôle qui ne m'a pas plu non plus, parce que j'ai été obligée de la licencier. Ce n'est pas des choses qu'on aime faire, quand on est responsable d'une personne qu'on a licenciée. Là, tu mûris, quand tu prends le choix, que tu pèses le pour et le contre, quand tu décides de licencier une personne, ce n'est pas évident."*

Solange a ensuite changé d'employeur lorsqu'elle a choisi de revenir à Caen avec son compagnon, et elle s'est donné un nouveau défi : *"Ça a complètement changé. Parce que je suis rentrée, je n'y connaissais rien, donc j'étais en position d'infériorité. Et là, je maîtrise, sans me vanter, j'ai une facilité à apprendre les choses et à m'intéresser, donc j'apprends très vite. Et comme je profite de la richesse des autres, j'apprends très vite."*

Mais une certaine lassitude apparaît néanmoins chez cette battante : *"Avant, j'étais à fond dans le travail et je pense que j'étais à fond parce que Célio m'a donné ma chance dès le début, et j'étais redevable de ça. Je me donnais à fond et j'étais rentrée dans un cercle vicieux parce que comme je donnais toujours le maximum, je ne voulais pas, à un moment ou un autre, dire : "Je lève le pied et je travaille comme les autres." Je me suis étouffée toute seule. Donc je ne suis jurée de ne jamais plus recommencer."* Son travail actuel, plus tranquille, lui convient pour le moment.

Christophe et Dimitri ont connu plusieurs emplois après leur première installation dans le domaine professionnel. Aujourd'hui, ils ont trouvé celui qui leur convient. Dimitri, très sûr de lui en 1998 dans son contrat de qualification comme responsable commercial régional, affirmait : ... *"Si, tous les quatre ans, je n'ai pas une évolution sociale au niveau du travail, je change d'entreprise. Si ce qu'ils me proposent ne correspond pas à mes ambitions, j'irai voir ailleurs"*. C'est ce qu'il a fait, il est en 2001 délégué commercial dans une entreprise, et aujourd'hui il est content : *"Le labo est dynamique, il est quand même reconnu auprès des professionnels, il a une très bonne image de bons produits. C'est toujours agréable de travailler dans des bonnes conditions. Et l'ambiance de travail est vraiment sympathique."*

Dans ces trajectoires bien stabilisées et intégrées dans le monde professionnel, il peut apparaître parfois une certaine lassitude envers le travail, après un investissement intense et précoce. Certains souhaitent "lever le pied"; la mobilité ouvre dans ces cas là une possibilité de "prendre l'air" et de repartir sur des bases peut-être plus tranquilles, dans un rapport au travail un peu plus distancié.

### *... l'installation dans l'emploi instable*

Certains jeunes choisissent de rester mobiles et cherchent à éviter toute contrainte durable, préférant "bouger" et changer souvent d'emploi. Tout en restant dans la même profession, ils s'installent dans une alternance rapide des postes.

Ainsi en est-il aujourd'hui de Jean. Il y a trois ans en vague 2, Jean venait de terminer un BTS en "force de vente" en alternance avec un emploi de technico-commercial. Il projetait de travailler dur : *"Dans ce que j'ai prévu, donc ces quinze premières années, j'imagine pas ça comme une grosse partie de plaisir mais c'est un tremplin... A 35 ans la vie s'arrête pas, au contraire, donc je pense galérer jusqu'à 35 ans et à partir de 35 ans faire ce qui m'éclate, quoi..."* Ce qui "l'éclate" alors, ce serait de monter sa propre boîte.

Jean a ensuite trouvé un poste d'attaché commercial, un autre de démonstrateur d'instruments de musique, puis ensuite un emploi d'attaché commercial pour une radio. Des problèmes relationnels le poussent à quitter cet emploi. Il ne travaille plus depuis trois mois lorsque nous le rencontrons en 2001. Il n'est pas perturbé par cette situation mais cherche plutôt à ne pas se fixer pour l'instant : *"Dès que les mauvais jours vont revenir, je vais m'y remettre. Mais je vais reprendre un boulot en septembre, qui va me faire chier, ça va être un boulot à la con, qui va être lucratif. Et je sais que je le mènerai jusqu'en juin et qu'en juin je vais le plaquer pour me barrer et reprendre l'été prochain et pour, en septembre, me lancer pour de vrai."* Ce qu'il appelle "se lancer pour de vrai", c'est, comme en vague 2, de monter sa propre entreprise de communication d'entreprise et travailler "à son rythme". En attendant... *"Aujourd'hui, dans l'optique où je me place, je vais avoir des emplois successifs puisque je t'expliquais que, là, je vais reprendre un boulot pour six, sept ou huit mois et je sais pertinemment qu'après ça va s'arrêter. Donc il y en aura forcément un autre derrière (question : Mais ça ne t'inquiète pas particulièrement ?) Aucunement (Q: Tu es à peu près sûr de toujours trouver du boulot ?) Moi, je me place complètement dans cette optique-là. En plus, le seul métier que je connais vraiment bien c'est celui de vendeur. Du boulot comme ça, il y en a plein les pages de Ouest-France. Par contre, c'est des boulots qui m'emmerdent profondément. Mais si demain j'ai besoin de bosser pour manger, je suis convaincu que j'aurai du boulot, quitte à aller revendre des alarmes en porte-à-porte, j'aurai de quoi manger. Par contre, ce sera l'enfer. J'en suis convaincu."*

On note une sorte de dissociation entre deux visions contrastées du travail : c'est à la fois "l'enfer" pour le travail "possible", celui que l'on peut facilement trouver, et à la fois l'évocation d'un travail "pour de vrai" qui serait le sien propre, mais dans un futur hypothétique repoussé non pas à la prochaine rentrée, mais à la suivante, toujours un peu plus

tard. Cette dualité est relativement récente, et Jean est conscient du changement opéré depuis trois ans : *"Il y a trois ans j'étais un peu carriériste, j'envisageais vraiment la belle carrière et maintenant vachement moins. J'aspire à être tranquille, enfin pas rien foutre, j'aspire à être bien, à m'éclater dans ma vie, peu importe le poste. Financièrement, socialement, ce n'est pas le plus important maintenant. C'est vrai que je n'ai plus la même vision."*

On retrouve peut-être une petite pointe de déception et de désengagement qu'on avait pu repérer chez Solange la battante.

### ***... l'issue opportuniste – changer de métier***

Il arrive que des jeunes paraissant bien engagés dans un métier et professionnellement intégrés "lâchent" soudain cette place qui semblait stable et changent de voie. C'est souvent là aussi une proposition extérieure qui décide de la bifurcation.

Paul a fait un BTS d'action commerciale en alternance avec un emploi dans la banque, sur les traces de son père. Il paraissait bien installé dans cette perspective... En 1998, alors toujours en contrat de qualification dans la banque, il situait ses atouts et l'enjeu de la socialisation dans la sphère professionnelle : *"Là je vais passer un an ou deux à vraiment faire le maximum de boulot, essayer de vendre un maximum et dès que j'aurai en place le matériel, je vais me battre à mort pour y rester. (...) Je sais travailler, j'ai appris à avoir un patron, des contraintes, me lever le matin, ce que ne sait pas faire tout le monde, ce que ne savent pas faire les jeunes surtout. "*

Aujourd'hui, trois ans après, Paul touche les Assedic. Après son BTS (et notre rencontre en vague 2), il a "passé une année sabbatique", puis a monté une entreprise de tourisme sur Internet avec des copains qui est aujourd'hui en liquidation, et est en train de lancer toujours sur Internet une autre entreprise de création de sites et d'images. Il se trouve sans doute pris dans ce grand mouvement de montages et de liquidations de *start-up*... En tout cas pour l'instant il n'est vraiment sûr de rien, des problèmes relationnels ont déjà sérieusement grevé ce dernier projet, et Paul veut surtout, pour l'instant, partir dans le Sud... *"Au mois de septembre, je vais d'abord prendre des vacances, parce que je ne trouverai pas de travail tout de suite. Mais au mois de septembre, je cherche du travail aussi bien là-bas qu'ici. Si je reste deux mois de plus, il faut que je travaille. (...) Et puis je verrai si je trouve, pour rester ou pas. Je n'ai pas envie de partir des années dans le Sud. Non. J'ai envie d'aller au moins trois mois faire une pause, ne pas être à Caen, parce que ça a été énormément d'habitudes prises pendant deux ans. Et c'est toujours pareil, quand on parle d'un projet, quand on lance un projet, si on veut être crédible, il faut se mouiller, il faut dire : "Moi, je*

*vais faire ci, je vais aller jusqu'au bout." Donc forcément, quand ça s'arrête, j'ai plutôt tendance à me faire un peu oublier. Je vais me faire oublier pendant quelque temps. Et puis je reviendrai peut-être. (...) Ça dépend de beaucoup de choses. Si je reste seul dans le Sud, je vais revenir, oui. Si par contre ça se passe autrement, je ferai d'autres projets. Pour l'instant, je préfère ne pas trop y penser."*

Ses projets restent donc particulièrement vagues, surtout faits de contrastes et d'absences (le Sud, se faire oublier, la pause...). Après toutes ces phases de ruptures, on peut se demander s'il n'aborde pas une phase de "latence"... L'insertion professionnelle s'est en quelque sorte, pour l'instant, défaite. Paul a donc dans cette seconde période à la fois changé de métier, de voie, et de statut d'emploi. Cette bifurcation ressemble aujourd'hui cependant à un échec, et il pourrait bien se retrouver pour l'instant sans rien, sans projets non plus. Dans son cas, il semble que toutes les possibilités soient aujourd'hui ré-ouvertes...

Enfin Célia, qui travaillait dans une entreprise de communication en vague 2 et dont la trajectoire reflétait une intégration professionnelle accomplie, n'a pas voulu poursuivre l'enquête en vague 3.

### ***L'intégration professionnelle accomplie aujourd'hui***

Ici sont rassemblés les 6 jeunes qui déjà il y a trois ans avaient accompli leur insertion professionnelle et qui n'ont pas bougé, évoqués plus haut, mais aussi d'autres jeunes qui plus récemment se sont engagés dans un métier et se sont donc nouvellement installés dans cette catégorie. On trouve là maintenant au total 9 filles et 6 garçons, 9 venant de bac ES et 6 de bac professionnel. Ils n'étaient que 9 dans cette catégorie en vague 2, cette augmentation témoigne donc d'une évolution positive. Parmi ceux qui y sont aujourd'hui, les titulaires d'un bac ES ont tous fait des études après le bac, à l'université pour trois d'entre eux, en IUT pour deux et en BTS pour 4 autres. Quatre des titulaires d'un bac pro ont cherché du travail tout de suite après le bac, deux ont passé un BTS. Treize d'entre eux sont en CDI, une en CDD et un à son compte (commerçant).

Comme en écho à ce que remarquait Samuel plus haut à propos de la difficulté à être vraiment professionnel tant qu'on n'avait pas le diplôme, Mélanie, qui elle a fini ses études, ressent effectivement nettement cette différence depuis qu'elle a son BTS. Maintenant, l'insertion professionnelle s'est bien "accomplie" pour elle entre les vagues 2 et 3. Elle occupe un emploi de conseillère financière à La Poste : *"En plus, au niveau de la formation au niveau de la Poste, on ne pouvait pas faire grand-chose parce que le conseiller financier, il*

*n'arrivait pas à nous confier des choses passionnantes. Et ça, je l'ai vu d'un point de vue global sur toutes les personnes qui faisaient le BTS avec moi, on n'arrivait pas à s'intéresser ou à s'intégrer dans ce travail-là. Une fois qu'on a eu notre poste, oui, c'est devenu vraiment intéressant parce qu'on a fait tout nous-mêmes."*

Vérène travaille aussi à la Poste comme conseillère financière, et ressent nettement l'évolution de sa professionnalisation et de sa place dans le travail : *"C'est vrai que je suis arrivée, on m'a donné un portefeuille de clients, donc je commence à les rencontrer, ça fait plusieurs fois que je les vois, donc il y a un contact qui se fait, je commence à m'approprier vraiment mes clients. On construit vraiment un échange, on construit des choses. Et puis je suis beaucoup plus sûre que moi. Au départ, les entretiens, j'avais un lutin à côté avec des fiches produits, j'avais tout, éventuellement je vérifiais. Là, c'est bon, je suis beaucoup plus sûre de moi. Je suis dans les meubles."*

L'évolution, pour eux, est sensible. On voit bien là se construire le processus d'installation progressive dans une profession. Ils sont également plus sûrs d'eux.

### **- 3.2 - Les itinéraires de l'emploi**

Dans ce chapitre sont rassemblées les trajectoires des jeunes qui ont accordé la priorité, non pas à l'exercice d'une profession ou d'un métier, mais à l'emploi immédiat. Pour eux, c'est bien l'emploi qui prime sur la dimension de l'accomplissement professionnel dans les perspectives d'insertion, ce qui contraste avec le chapitre précédent.

#### **- 3.2.1 – Depuis "l'intégration dans l'emploi, le regret de la profession", vers...**

Les jeunes que nous avons situés dans cette catégorie entre les vagues 1 et 2 étaient d'une certaine façon déjà insérés : ils occupaient un emploi. Pourtant, ils remettaient en cause cette insertion en projetant de quitter cet emploi. Ils exprimaient en effet un important sentiment d'insatisfaction au fur et à mesure qu'ils prenaient conscience du décalage entre cet emploi, peut-être accepté trop rapidement, et leurs aspirations. Ils étaient les "décus" de l'emploi. Souvent trouvé par l'intermédiaire de relations personnelles et dans l'urgence, cet emploi ne les satisfaisait pas. Qu'en est-il aujourd'hui, trois ans plus tard ?

#### **... la même chose**

Deux d'entre eux restent dans la même situation. Ils sont toujours insatisfaits. Dès la vague 2, Serge regrettait de ne pas avoir fait des études plus poussées après son bac pro "structures métalliques". Il aurait voulu en particulier faire un BTS de commerce "s'ils m'avaient offert la possibilité de le faire", et affirmait avoir "toujours rêvé d'être vendeur". Il était alors et est encore en vague 3 aujourd'hui régleur sur presse plieuse dans une entreprise de tôlerie, toujours la même. Il se lasse un peu : "*Ça a roulé comme ça. Parce que moi je me suis laissé cinq ans pour évoluer dans l'entreprise et là ça va bientôt faire cinq ans et je n'évolue pas. Enfin disons que je suis arrivé à un niveau où je resterai à l'atelier. Donc moi, ça... J'aime bien me casser la tête, j'aime bien réfléchir. On a des machines maintenant qui nous simplifient trop la vie. Les choses que je fais, ça se répète un peu trop. C'est un peu trop rengaine.*"

Viviane, vendeuse dans un magasin de vêtements, disait déjà en vague 2 : "*J'aimerais bien quelque chose de plus enrichissant (...) Je n'ai pas trouvé encore ce que je voulais faire, mais je veux faire quelque chose de plus administratif, tout en restant en contact avec les gens*". Mais ses projets restaient multiples et flous. Aujourd'hui, elle est toujours vendeuse, et



insatisfaite : *"C'est vrai que là ça fait quatre ans que je suis chez Kiabi. Je suis arrivée à un haut niveau de qualification à Kiabi et je n'ai plus rien à apprendre. Si, je pourrais être responsable de rayon, mais ça ne m'intéresse pas du tout. J'ai fait l'expérience à Célio et à Camaïeu et à ces moments-là, j'ai pris la décision d'arrêter parce que je ne me sentais pas capable de le faire et que je sentais que je n'avais pas la personnalité pour ça. Là, à Kiabi, aujourd'hui c'est la même chose. Je vois que je commence à m'ennuyer. Le truc de tutrice, ça m'intéresse énormément, mais ce n'est pas très approfondi pour l'instant, ce n'est pas bien suivi on va dire. Donc là je me dis que j'ai un appartement, que je vais avoir un enfant et que j'aimerais bien changer de carrière, j'aimerais bien faire autre chose. (...) Travailler dans le social..."*

Une bifurcation est peut-être, là aussi, en train de s'amorcer ?

### ***... enfin un bon emploi !***

Deux autres de ces jeunes "déçus" entre la vague 1 et la vague 2 s'en sont bien sortis : ils ont changé d'emploi, voire de branche, et ont ainsi retrouvé le niveau de qualification et la spécialité pour lesquels ils avaient été formés. La bifurcation, dans ces cas là, prend la forme d'une réparation après une orientation urgente mais malencontreuse au moment du premier emploi.

Joseph par exemple, après un bac pro de comptabilité, était agent de quai dans une entreprise de transports. *"Il faudrait que je fasse des stages"*, nous disait-il en vague 2, tout en restant dans son emploi parce qu'il n'avait rien d'autre. En 1999, il effectue une mission d'intérim dans une entreprise de matériel automobile comme magasinier, puis comme gestionnaire de stocks, aidé par des stages. En 2001, son contrat devient un CDI, et Joseph retrouve son niveau de qualification espéré, ainsi qu'une certaine fierté liée à son poste mais aussi à l'entreprise elle-même : *"Donc ça tombait bien, en fait, parce qu'on m'avait dit beaucoup de bien de cette boîte-là parce qu'il y a beaucoup d'avantages sociaux, et c'était une grande boîte, c'est quand même 850 personnes, et on m'a dit que c'était une bonne boîte. Et en fait, c'est bien tombé. Donc, je l'ai pris aussitôt, et là, j'en suis même très content. En plus, c'est dans ma branche. En fait, quand je suis arrivé, je ne savais pas dans quel secteur d'allais être, parce qu'il y a le travail à la chaîne, il y a la compta, il y a plusieurs secteurs. Et moi, en fait, je suis bien tombé, je suis tombé au magasin général, donc tout ce qui est magasinage, gestion de stock, réapprovisionnement... Que je connaissais déjà, donc c'est très bien tombé. Donc, en fait, j'ai même appris des choses à mon chef qui était déjà là depuis deux ans. (...) Avant, j'étais agent de quai, j'étais toujours sur le Fenwick à ranger des*

*palettes et à charger des camions, alors que là, j'ai mon bureau, j'ai mon ordinateur et je ne bouge pas, quoi."*

On voit s'accumuler ici les signes de la qualification retrouvée après une période de déqualification.

Violette, pour accepter un emploi proposé par la mère d'un copain avait dû partir dans le Var et reprendre, après un BTS en comptabilité, un second BTS en assurances pour bénéficier d'un contrat de qualification: *"Le principal c'est d'avoir du travail"*, disait-elle alors en vague 2. En évoquant cet épisode, en vague 3, elle confirme à propos de ce poste: *"Un premier emploi, en plus, ce n'est pas toujours évident à trouver. Alors j'ai dit: allez, on saute sur l'occasion."*

Violette quitte cet emploi en 2001, et lorsque nous la rencontrons en vague 3 elle vient de prendre un poste de comptable avec le soutien de son père, en déménageant à nouveau vers Paris. Elle retrouve donc son projet d'origine après ce premier emploi déqualifié, même si elle a eu au début un peu de mal à reprendre confiance en elle: *"C'est vrai que je n'ai pas dit tout de suite... Mais ça se voyait sur mon CV que ça faisait trois ans que je n'avais pas fait de compta. Donc moi, quand ils m'ont pris, je me suis dit, ils doivent le savoir. Je n'ai pas répété haut et fort. C'est vrai que j'avais un peu cette impression-là. Et puis bon, c'est revenu facilement. Il y avait peut-être certaines petites choses que j'avais oubliées, mais après en en parlant c'est vite revenu. Mais j'avais cette petite appréhension-là."*

Au vu de ces exemples, on peut se demander s'il n'est pas plus porteur pour ces jeunes de bifurquer (changer d'emploi, voire de branche), quand c'est possible, que de s'acharner à supporter l'insatisfaction dans un emploi déqualifié pris trop rapidement...

### ***... l'installation dans l'emploi instable***

Pour Kévin, une grande souplesse horaire et un faible investissement dans le travail ont contribué à atténuer l'insatisfaction et le sentiment d'urgence. Nous l'avions rencontré la première fois dans un stage de mobilisation, il voulait alors être aide-soignant. Il a eu un CES de brancardier. Il bénéficiait en vague 2 d'un CDI d'agent hospitalier. *"Je déteste mon boulot mais je le garde"*, disait-il alors, *"Au début, c'est bien parce que je suis content d'avoir une embauche, mais après, ça ne suffit plus"*. Aujourd'hui Kévin a ajouté quelques petits boulots à ce même poste, et il jongle ainsi entre plusieurs emplois à temps partiel (agent hospitalier,

agent de sécurité et maître-chien) : *"Pour moi, le travail imposé, ce n'est pas une règle, enfin c'est une loi mais ce n'est pas le premier truc important dans la vie. Enfin, à part, si c'est pour me retrouver dans les cas à toucher le RMI ou être au chômage, autant travailler..."*

L'instabilité de l'emploi, ou des emplois, qu'il gère cependant lui-même, lui a permis de "reprenre la main" sur sa trajectoire. Pour ce jeune Gitan, le fait de se sentir prisonnier d'un emploi ou d'une structure apparaissait en effet comme insupportable, même s'il avait été dans un premier temps déçu de ne pas réaliser son souhait d'être aide-soignant.

### ***"L'intégration dans l'emploi, le regret de la profession" aujourd'hui***

Comme dans la vague 2 de l'enquête, les jeunes qui apparaissent à la vague 3 dans cette catégorie n'ont pas attendu de maximiser leurs atouts ni de s'investir dans une perspective professionnelle plus ambitieuse. Ils ont préféré prendre rapidement un poste. Faisant le point après quelques années, ils parlent maintenant de changer d'emploi. Ils sont aujourd'hui 6 dans ce cas, un de plus qu'en 1998. Il y a 4 garçons et une fille issus de bacs professionnels, et une fille de bac ES.

Thomas, après son bac professionnel en maintenance des systèmes informatisés et un BTS de mécanisme et automatisme industriel, a trouvé un emploi d'électro-mécanicien qui au début lui convenait, ne serait-ce que parce qu'il s'agissait d'un CDI. Maintenant, il préférerait revenir à la conception de machines plutôt qu'à leur maintenance, à la compétence que lui ouvrait son BTS qu'au confort relatif que lui offre son emploi actuel.

Simon, lui aussi déçu à la fois par le travail de mécanicien et l'ambiance dans l'entreprise, voudrait quitter cet emploi dès qu'il a fini de payer sa voiture, et reprendre des études pour *"travailler dans un bureau"*. Déjà auparavant, il regrettait de n'avoir pas eu d'assez bons résultats pour aller en BTS.

Evoquée plus haut, Léa s'ennuie et ne retrouve pas le prestige qu'elle visait avant d'entrer dans la banque ; Thibaut, lui, ne supporte plus son emploi de pompiste et voudrait s'acheter un camion, Serge et Viviane vivent toujours la même situation d'insatisfaction qui était déjà la leur entre les deux premières vagues d'enquête...

Pour ces jeunes "déçus", l'erreur semble bien d'avoir voulu aller trop vite en prenant un premier emploi. Certains s'engageaient pourtant dans une voie plus "professionnelle" entre les vagues 1 et 2, mais ont ensuite voulu, comme Léa, éviter à tout prix le chômage. D'autres ont abandonné très vite les potentialités ouvertes par leurs études et dès la première période s'orientaient plutôt vers les itinéraires de l'emploi au détriment du perfectionnement d'un

métier. Pour tous ceux-là, la question se pose aujourd'hui d'une ré-orientation ou, au moins, d'un changement de poste. L'insertion professionnelle est donc remise en cause, et susceptible de basculer rapidement. On voit qu'il est donc erroné de la considérer comme acquise dès l'obtention d'un CDI...

### **- 3.2.2 – Depuis "L'installation dans l'emploi instable" vers...**

Certains jeunes ayant prilegié d'emblée l'accès à l'emploi ne considèrent pas celui-ci comme l'intégration dans une "place" recherchée à tout prix, mais préfèrent éviter de s'y stabiliser. Pour ceux-là, l'intérim est une situation en soi, parfois jugée comme préférable à un contrat qui les lierait à une entreprise ou à une tâche dans laquelle ils ne souhaitent pas s'éterniser. Si l'emploi est premier dans leur perspective, c'est plutôt l'accès à **DES** emplois que la sécurité de L'emploi stable qui les motive. Mobiles et souhaitant le rester, ils cherchent à éviter toute contrainte durable, et préfèrent "bouger".

#### *... la même chose*

Sur les six jeunes qui entre la vague 1 et la vague 2 situaient ainsi leur perspective professionnelle, deux persistent actuellement.

Suzie a toujours travaillé à la chaîne dans la même entreprise depuis sa sortie du bac professionnel il y a 6 ans, et toujours en intérim. Sans que pour elle ce soit vraiment un choix, elle s'est toujours contentée de cette situation, rassurée par le fait que ses parents travaillent eux aussi dans cette usine de fabrication de pièces automobiles, et que ses missions se succèdent régulièrement. On est là typiquement dans un système d'embauche stable médiatisé par l'intérim : *"Ils aiment bien jouer au niveau de l'intérim parce qu'en plus ils ont des subventions. Ils prennent les gens comme ils veulent et, quand ils veulent les renvoyer, ils les renvoient. Donc ça leur convient bien comme ça. (question : Et toi, ça t'embête ou ce n'est pas grave ?) Ils m'auraient embauchée, je n'aurais pas dit non. J'aurais été embauchée, ça aurait permis encore plus de faire des projets, mais moi, du moment que, comme là, ça fait six ans, ça fait six ans qu'ils m'appellent régulièrement, ça ne me dérange pas. Tant qu'ils ne m'oublient pas, ça ne me dérange pas de faire de l'intérim."* (question : *Ça ne te rend pas inquiète pour les lendemains ?*) *Au début, ça me rendait inquiète et puis j'ai dit : "Il faut quand même vivre. Je ne vais pas attendre d'être embauchée pour avoir un bébé parce que,*

*sinon, je vais l'avoir dans combien de temps ?" Non, je me suis dit qu'il fallait vivre et puis que j'allais voir au jour le jour."*

Dans l'ensemble les jeunes de cette catégorie ne sont pas très engagés dans l'idée du travail en lui-même ; celui-ci ne constitue pas une valeur pour eux, comme l'exprimait clairement François déjà en vague 2: *"Le problème c'est l'argent, mais le travail en tant que tel ne m'intéresse pas (...) Non, je n'aime pas le travail. Je veux faire quelque chose dans le spectacle... Me retrouver derrière un bureau toute ma vie, je ne pourrais pas."* Le cas de François est un peu particulier dans la mesure où après un séjour de deux mois en Norvège (il avait appris le norvégien à l'université, et un professeur l'avait mis en contact avec une association d'accueil là-bas), il s'y est installé depuis 1997. Cette mobilité contribue à faciliter sa vision du travail instable : *"Faire de l'intérim en Norvège, ce n'est pas comme si j'en faisais en France. (pourquoi ?) En France j'ai l'impression que je pourrais faire mieux alors que c'est normal que je passe par là en Norvège. Là, je n'ai pas à me justifier!"* Il envisageait en vague 2 de reprendre des études, mais depuis, il a plutôt exercé des petits boulots très divers : coursier, serveur, guide de tourisme, libraire, employé dans un laboratoire pharmaceutique, professeur de français... Il cherche actuellement à se déclarer à son compte pour donner librement des cours de français. On retrouve chez lui toujours en vague 3, et comme chez nombre de ces jeunes qui goûtent l'instabilité professionnelle, une évocation de la liberté, des "rêves" et des rapports difficiles avec l'autorité : *"Je me vois bien dans dix ou quinze ans faire complètement autre chose et ne plus avoir cette démarche de bosser pour l'argent. Par exemple, étayer ses rêves, aller dans un autre pays, faire autre chose. (Q : Ça représente quoi pour toi, travailler ?) C'est avoir de l'argent et être libre, c'est tout. C'est aussi des sacrifices. C'est pour ça que je me mets à mon compte parce que je ne supporte pas l'autorité, qu'elle soit paternelle ou patronale, c'est ça. Je ne compte que sur moi et ça me réjouit."*

### ***... l'aspiration à l'emploi stable***

D'autres jeunes en revanche ont modifié leurs attentes. Dans la première période, entre les vagues 1 et 2, ils appréciaient l'instabilité de l'emploi, et dans la seconde période, entre les vagues 2 et 3, ils sont devenus insatisfaits de cette précarité et recherchent maintenant un emploi stable. Cathy, stagiaire lors de la première vague d'enquête, était restée longtemps inscrite au chômage, avait occupé divers emplois temporaires en CDD, intérim ou "au noir". Elle s'était donc habituée à l'instabilité de l'emploi, allant même jusqu'à renoncer aux possibilités d'engagement plus durable qui lui étaient proposées. L'ennui qu'elle ressentait

dans sa tâche contribuait sans doute à développer sa capacité à ne pas s'inquiéter de la mobilité, et même à la privilégier en vague 2: *"J'ai peur en fait de rester à une place et en fait... j'ai l'impression de me lasser rapidement, et je crois que c'est le fait aussi des jeunes de maintenant de toute façon c'est rare les CDI, c'est plutôt des CDD et moi j'ai toujours été habituée au CDD et j'ai l'impression que le fait rester trop longtemps dans une boîte... j'aime bien le renouveau. A la fin je crois que ça devient rengaine"*, nous disait-elle ainsi en vague 2. *"Rester secrétaire, non, je m'ennuierais vite. Non déjà ça paye pas et euh... c'est... ça me motive pas. Je suis pas motivée par mon travail. (...) Je voudrais me lever le matin et me dire : "chouette je vais au boulot ! j'ai des tas de trucs à faire, ça me plaît..." , je voudrais me dire ça. Que se soit pas une obligation d'aller travailler comme c'est en ce moment."*

Aujourd'hui, Cathy est au chômage après divers emplois de vente, secrétariat, conseillère dans un office HLM. Il serait important pour elle de retrouver un emploi stable, et même si elle envisage de faire un second enfant ce ne serait qu'une parenthèse dans une aspiration à l'emploi: *"Déjà, je ne sais pas trop ce que je veux faire. Un vrai emploi, ce serait un emploi où je me sentirais bien, c'est surtout ça. Et puis un emploi fixe. (...) Vu que j'étais arrivée ici, j'avais envie de travailler parce que financièrement, la maison, malgré tout, ce n'est pas donné non plus. Et puis pouvoir trouver un emploi fixe pour pouvoir faire de bons projets par la suite."*

Avec le temps et les difficultés à trouver du travail, Cathy a changé d'avis. Il faut dire aussi que la Cathy de 1998 qui s'ennuyait au travail et disait s'être habituée à l'instabilité a laissé la place en 2001 à une Cathy mère au chômage endettée... qui a sans doute davantage besoin d'un emploi à tout prix !

### **... "l'issue opportuniste" – passer un concours**

*"Moi, ce que je voudrais, c'est faire intérimaire toute ma vie"*, déclarait Jérémie en vague 2, après avoir constaté, pragmatique: *"Comme je suis parti, je n'aurai jamais d'emploi stable. Je serai intérimaire toute ma vie"*. Dans son cas, comme dans celui de Suzie, on pouvait se demander s'il ne s'agissait pas en quelque sorte de "faire de nécessité vertu". Après son bac professionnel, il avait en effet occupé six emplois en CDD ou intérim (brancardier, préparateur de commandes, manutentionnaire...) et était alors cariste en intérim. En vague 3, il a passé le concours d'agent de mouvement à la SNCF, et se retrouve donc... fonctionnaire. Le paradoxe reste pourtant ouvert, et Jérémie exprime encore toute l'ambivalence de cette bifurcation qu'il n'a que partiellement choisie: *"La SNCF, c'était un gros choix, j'ai eu du mal. C'est Vanessa qui m'a poussé. Je ne voulais pas. J'ai été à l'ANPE. Il y avait une*

*annonce : " SNCF recrute, urgent, agent de mouvement. " C'était au début que je suis arrivé à Rennes. Je fais : " Pourquoi pas ?" J'ai écrit et puis je suis resté deux, trois mois, même quatre, cinq mois sans réponse. Donc je bossais en intérim, et puis un jour ils m'ont téléphoné et puis ils m'ont pressé le cul. Ils avaient besoin de moi dans les trois semaines à venir. Donc là j'ai commencé à faire mes réunions, mes rendez-vous, mes entretiens, machin, les tests. Et puis arrivé presque au but, je commençais à hésiter un petit peu. Je ne savais pas trop si je voulais vraiment m'engager là-dedans. Ça m'a fait un petit peu peur. Et puis bon, Vanessa, elle m'a poussé. Elle m'a dit : " Vas-y, de toute façon tu n'as rien à perdre. " Donc maintenant j'y suis.(...) Au début, je me suis dit : " Putain, c'est quoi, je vais me faire chier". Et puis bon, on s'en fout... Mais ça paye pas tant que ça. Je gagne mieux ma vie en intérim. Mais le "plus", c'est qu'il y a des opportunités à l'intérieur. Progression, formation..."*

Jérémy conserve donc encore la nostalgie de ce qui semblait constituer pour lui un vrai projet : l'intérim... Sa contradiction n'est pas encore vraiment résolue, même s'il semble bien engagé dans un emploi stable.

**... enfin un bon emploi !**

Paradoxal également était le discours d'Etienne dès la vague 2, qui occupait alors un emploi d'électro-mécanicien en CDI, lorsqu'il parlait de l'intérim comme une véritable aspiration, au cas où il ne réussirait pas à monter un snack-bar avec sa copine : *"Si jamais je ne suis pas patron, si je n'arrive pas à faire mon truc, ce que j'aurais bien aimé faire d'autre, c'est de travailler en intérim. Mais trouver une boîte d'intérim qui me dit : "Je vous trouve du travail toute l'année." Comme ça, tu changes de boîte, tu vas à droite et à gauche, ça me plairait. Il faut que la boîte d'intérim me promette de me trouver, sur douze mois, de me trouver onze mois de travail. Il y en a qui font comme ça, qui ne font que ça."* Pour lui, c'était alors la "boîte d'intérim" qui constituerait le facteur de stabilité, de continuité.

Etienne n'a pas eu besoin de résoudre le paradoxe, il n'a pas besoin non plus apparemment de stabilité salariale, puisqu'il est effectivement devenu son propre patron : il a monté son entreprise artisanale de fermeture de bâtiments, et travaille avec sa femme. Là où d'autres caressent ce rêve pendant longtemps sans jamais engager la moindre tentative de réalisation, lui l'a fait. On trouve dans le déclenchement de cette bifurcation tout un ensemble de facteurs hétérogènes : une dégradation de ses conditions de travail, un accident, un licenciement, mais aussi un projet préalable ("devenir patron", même si le snack-bar évoqué

en vague 2 s'est transformé en entreprise de fermeture plus conforme à sa formation et à son expérience d'électro-mécanicien), enfin un réseau familial susceptible de l'appuyer...

*"(Qu'est-ce qui t'a vraiment décidé à t'installer comme artisan ?)*

*Chez mon ancien patron, j'avais monté de poste, j'étais devenu responsable d'équipe en ascenseur et dans la porte. Et puis, derrière, ça ne suivait pas. Responsable d'équipe, je travaillais les samedis, je travaillais à tue-tête pour 300 balles de plus, ça ne m'intéressait plus. Donc je suis allé le voir, je lui ai demandé, il m'a dit qu'il ne pouvait pas, je suis tombé en arrêt de maladie pour une blessure, une entorse, je crois. Et, quand, je suis revenu, il avait sa lettre de démission sur son bureau, si bien que... J'avais déjà un petit projet avant, et puis il y a eu le déclic et puis j'ai tout mis sur le bureau et puis voilà, j'ai tout plaqué, en restant en bons termes quand même.*

*Et après j'ai fait tout ce qui était nécessaire pour me mettre artisan avec une galère... et puis il faut vraiment avoir le gros portefeuille. J'avais un petit peu d'argent de côté, heureusement, mes parents et beaux-parents nous ont filé la main, et heureusement !, sinon je ne serais pas artisan à l'heure actuelle. Il faut avoir le gros portefeuille, des enfants d'ouvriers smicards, ils n'y arriveront pas, ou alors il faut vraiment qu'ils aient un projet en béton."*

Là encore, de tels exemples nous inciteraient à nous méfier des apparences d'aboutissements en CDI...

Enfin, Valentine, qui était en vague 2 en stage de CAP de cuisine, et en trajectoire nettement descendante depuis son bac ES, n'a pas voulu poursuivre l'enquête. Elle a clairement exprimé la difficulté à retrouver, par la réitération de l'enquête, une sorte de "miroir" montrant une évolution plutôt négative de son parcours.

### ***L'installation dans l'emploi instable, actuellement***

Les jeunes qui en vague 2 privilégiaient la mobilité professionnelle étaient au nombre de six, ils sont sept en vague 3, dont deux qui n'en ont pas bougé. On trouve là maintenant au total deux filles et cinq garçons, trois issus de bac ES, une de bac pro et trois de stages d'insertion.

De façon générale, ces jeunes ont un rapport à l'emploi assez souple, sans inquiétude majeure.



Louisa, dont l'emploi au rayon poisson d'un supermarché ne fait pas le bonheur et qui est enceinte, ne cherche pas à obtenir un contrat stable : *"Ils ont décidé de me mettre en CDD, c'est très bien. Je m'en fichais. Ce n'était pas grave parce que, de toute façon, personne ne veut prendre cette place-là, à la poissonnerie. Moi, la porte est toujours ouverte. Si je veux vraiment y retourner, j'y vais, si je n'ai pas envie, je laisse tomber."*

Joël est lui serveur dans des restaurants, il a choisi d'être saisonnier, donc d'alterner des périodes d'emploi et de chômage. Son rapport à ce métier s'est construit progressivement, mais est suffisamment ancré maintenant pour rester prioritaire : il ne prendra pas n'importe quel emploi pour travailler à tout prix.

Certains associent mobilité professionnelle et géographique. Outre l'exemple de François vu plus haut, c'est le cas de Nicolas également, qui a vécu en Angleterre et s'est installé aujourd'hui en Espagne. Il a exercé des petits boulots très divers, allant d'éboueur à agent administratif dans une entreprise d'import-export... Il assume tout à fait ces mobilités : *"Si j'avais les moyens, je travaillerais périodiquement. J'ai besoin de travailler, mais je peux très bien partir six mois en vacances, faire le tour du monde."*

Ces jeunes, bien que peu diplômés et exerçant des emplois souvent peu qualifiés, disposent de certaines ressources (un travail très demandé, une insertion dans une agence d'intérim...) ou d'intérêts alternatifs qui leur permettent d'éviter une inquiétude trop prégnante vis-à-vis de l'emploi.

### **- 3.2.3 – Depuis "l'aspiration à l'emploi stable" vers...**

D'autres jeunes également soumis à l'instabilité de l'emploi et à l'intérim développent en revanche une préférence pour l'emploi stable, qu'ils recherchent en priorité. Leurs ambitions sont relativement modestes, s'ils trouvent à travailler dans leur branche c'est tant mieux, mais tout emploi stable serait le bienvenu. Certains ne parviennent pas à dépasser la succession des emplois précaires, d'autres viennent juste de trouver un emploi, d'autres enfin ont du mal à sortir de "la galère"...

#### ***... la même chose, et parfois l'avancée dans la galère***

Pour certains d'entre eux, l'objectif de l'emploi stable n'est toujours pas atteint trois ans après.

Patrice, dès la fin de son bac pro en menuiserie industrielle, avait enchaîné les périodes de chômage et les missions d'intérim. Il était parvenu à "s'installer", comme Suzie, dans une relation stabilisée avec une agence d'intérim, mais il ne s'en satisfaisait pas : *"Je n'imaginai pas d'avenir étant intérimaire"*. Pour lui, l'important en vague 2, c'était de travailler : *"Si je ne travaille pas je deviens fou (...) Je vis pour le travail, c'est tout. Quand je travaille j'ai l'impression que j'existe, quoi, et quand je travaille pas, bon ben là je suis plus personne."* Trois ans après, malgré ce désir de travailler en continuité, Patrice est toujours en intérim, et ses périodes de chômage peuvent atteindre plusieurs mois. Afin d'obtenir un CDD de plusieurs mois, il avait même accepté à un moment un travail trop dur pour lui (il souffre d'un handicap à un bras), pour bénéficier d'une relative stabilité dans cet emploi : *"Il était pénible, mais de savoir que c'était fixe, ça passait comme une lettre à la Poste.(...) Pour moi, un métier d'intérimaire, on ne peut pas penser à l'avenir parce que ça peut s'arrêter du jour au lendemain, tandis que là, c'était assez long, donc ça a changé un peu mon style, je voyais un peu plus le futur."* Mais Patrice doit y renoncer, les douleurs sont trop vives, il se fait opérer. Il reprend des missions d'intérim, mais ne peut travailler qu'à mi-temps.

Quatre jeunes femmes pouvaient être considérées entre les deux premières vagues d'enquête comme vivant dans "la galère"... et n'en sont pas sorties aujourd'hui. Trois d'entre elles sortaient d'un stage d'insertion, une d'un bac professionnel.

Sylvie vit seule avec son fils, et depuis le début de l'enquête n'a exercé que des emplois d'un ou deux mois séparés par de longues périodes de chômage. Ninon a alterné les périodes de chômage, d'emplois discontinus en remplacement, et des stages. Sonia est d'abord restée deux ans au chômage après un stage, puis a fait un CES de trois mois dans un centre aéré, puis des ménages, encore quelques stages et c'est tout ; elle vit avec sa mère et touche le RMI. Diane a fait des stages et des ménages, puis un CES comme femme de ménage à mi-temps dans un collège. Dans ces cas là, l'emploi devient exceptionnel, le chômage est dominant. Dans tous ces cas et comme en vague 2, l'imbrication des facteurs défavorables, les effets de cascades et les cercles vicieux sont frappants, et révèlent bien, si besoin en était encore, le caractère cumulatif de la galère dans les différents domaines de la vie.

Pour Diane, l'enchaînement fait qu'elle ne peut pas aller vivre avec son ami, par exemple : *"Donc ça ne peut pas bouger. C'est juste ça, c'est que ça ne bouge pas, on est là et on ne bouge pas. Je lui ai dit que moi je ne bougerais pas tant que je n'aurais pas d'argent, je n'aurais pas de travail, je n'aurais pas un truc sûr, comme une voiture pour aller partout.(...) Tu n'es pas grand-chose quand tu es au chômage. C'est comme ça. Tu ne fais rien, tu ne peux même pas discuter avec des gens, tu ne vois pas grand-chose. Tu es moins que rien. Enfin, tu*

*n'es pas moins que rien, mais tu n'as pas grand-chose à dire, parce que tu ne fais rien de tes journées. Je voyais des gens qui venaient, qui disaient : "J'ai fait ci, j'ai fait ça au travail." Moi, je n'ai pas envie de le dire pour autant, ça, mais moi, je n'avais rien à dire. Ils me parlaient de leur travail. Je disais : "Oui, c'est bien. Moi je n'en ai pas." "*

Pour ceux-là, le mouvement serait le bienvenu, mais il reste improbable. A les entendre, ces jeunes ont pourtant apparemment un désir important de travailler. Pour certains, un emploi leur permettrait en plus souvent de quitter une famille souvent lourde d'histoires douloureuses, et par là même de s'autonomiser, de renforcer leurs capacités de développement personnel, etc. Mais ce sont eux qui "tombent" souvent sur des employeurs peu scrupuleux qui les paient trois fois rien, ne les déclarent pas, abusent de leur temps, etc. Ils ne dénoncent pourtant pas des conditions de travail scandaleuses, préférant travailler à tout prix ou s'en aller en silence lorsque c'est vraiment insupportable. De plus, le moindre incident (un arrêt maladie, une panne de voiture, un enfant à charge qui ne peut être gardé un jour, une dispute...) brise le fragile équilibre qu'ils avaient mis en place provisoirement. On remarque également la présence récurrente d'un "boulet" supplémentaire qui "plombe" leurs efforts, en particulier leur dépendance envers le lien qui les attache à une mère dépressive qu'ils ne peuvent laisser seule (parce qu'elle n'a plus de moyens de vivre, qu'elle boit, qu'elle menace de se suicider...). Le poids de ces facteurs "empêchant" de s'installer dans le travail se mesure en particulier lorsqu'ils expliquent pourquoi ils ne peuvent prendre tel ou tel emploi (trop loin de chez la mère, horaires incompatibles avec la garde de l'enfant élevé seule, mobylette en panne, incapacité physique...). Ceci étant, l'aspiration à l'emploi, parfois désespérée, est toujours là.

Il arrive parfois que ces enchaînements pourtant parviennent à s'inverser. Sans que l'on puisse pour l'instant parler d'une fin de la galère pour Sonia, qui ne travaille toujours pas, la tendance fatale s'est pour elle renversée depuis qu'elle a fait un régime alimentaire et commencé à maigrir : *"Quand j'ai commencé à bien perdre du poids, quand j'ai franchi déjà le cap des 20 kilos en moins, ça a déjà été pour moi un événement. (...) (Ça a transformé tes relations avec les gens ?) Quelque part, oui, je suis moins agressive, plus ouverte vers les autres. Mais je ne me laisse pas faire pour autant. Il y a des fois, je ne me laisse pas faire. J'essaie de me contrôler, mais des fois c'est dur. (...) (L'autre truc important, c'est d'avoir obtenu le CAP. En quoi ça t'a marquée ?) C'était pour me prouver que j'étais capable d'obtenir un diplôme en travaillant, en révisant bien comme il faut et tout. Pendant toute ma formation j'étais perplexe. Je disais à mon formateur : "Je ne sais pas si je vais l'avoir –*

*Mais arrête d'être pessimiste, arrête de t'inquiéter, tu vas l'avoir ton CAP. Il suffit de travailler. Moi je te dis que tu vas l'avoir." Et finalement, je l'ai eu. (...) (Est-ce qu'il y a un lien, tu penses, entre le fait de réussir à faire le régime et le fait de réussir le CAP ?) Quelque part, il y a un lien moral. C'est l'envie d'être qui est différente, on a envie d'aller de l'avant, on est optimiste. Maintenant je ne suis plus du tout pessimiste, je suis plus optimiste. (...) (Et la décision de passer le permis, c'est arrivé quand là-dedans ?) En même temps que la formation. Le formateur m'a un peu incitée à passer le permis. Il m'a dit : "De toute façon, sans le permis, tu ne peux rien faire." J'ai été me renseigner à l'auto-école et le moniteur m'a dit pareil, il m'a dit : "Plus vous attendez, plus vous aurez de mal." J'ai dit : "Allez hop ! Vous m'inscrivez et on n'en parle plus."*

On voit se réparer peu à peu l'image de soi, les rapports aux autres, les capacités de former des projets, de prendre des décisions... Tous ces aspects forment sans doute un préalable, pour certains, à la sortie de la galère. Pour d'autres, l'autonomisation par rapport à la famille qui "handicape", ou la mobilité géographique hors d'un petit village qui se vide, sont aussi importantes.

### *... l'issue opportuniste*

Il arrive cependant que quelques-uns "s'en sortent" par une voie plus imprévue que laborieusement construite (ou un peu des deux), et qu'après avoir essuyé nombre d'échecs dans leur recherche d'un emploi stable, ils trouvent une issue.

Ainsi Jacques était au chômage en vague 2, il n'avait exercé auparavant qu'un emploi de cinq mois comme livreur de pizzas, il cherchait des petits boulots pour l'instant car, disait-il, *"c'est tout ce que je peux faire"*. Mais peu de temps après, dans le restaurant où travaille sa mère arrive un client qui est employé à la FNAC, ils discutent... et Jacques travaille à la FNAC d'abord comme magasinier une semaine en intérim, puis il y enchaîne cinq CDD, et est enfin embauché là en CDI en avril 2000.

Rose avait échappé à la "galère" par l'accès à un emploi de magasinnière dans une boutique de jouets, emploi dans lequel elle était, en vague 2, clairement "exploitée" par les patrons. Rose dépassait de loin le temps légal de travail pour un salaire inférieur au SMIC, mais elle aimait son travail, et était surtout tellement contente d'en avoir un : *"Maintenant le travail, c'est super parce que c'est toute une autre vie d'avoir un travail, quand on en cherche un c'est dur (...) vraiment c'est super ce qui m'est arrivé, j'adore, d'ailleurs j'en parle souvent chez moi, je rentre "ouais, super ! ça s'est bien passé"... A part des fois je suis fatiguée, j'en ai*

*marre j'suis crevée, mais c'est vraiment un truc super."* Pour elle, *"avoir un travail, c'est la priorité"*.

Puis intervient une première bifurcation : *"Avec Mme H. nous avons été au salon du jouet qui se trouve à Paris au mois de janvier et là j'ai vu ma cousine parce que j'étais là pour une semaine à peu près, donc elle m'a demandé de venir la voir. Donc je suis allée la voir, on a discuté, j'ai vu le bébé et tout. Et puis elle m'a dit : "Bon, qu'est-ce que tu fais actuellement ?" "Je cherche un autre travail." Donc elle m'a dit : "Voilà, j'ai un travail à te proposer", donc j'ai passé l'entretien en même temps que j'avais le salon du jouet et tout. J'ai été acceptée, donc je suis venue directement. En une semaine, je suis allée chercher mes bagages et je suis arrivée."* Rose effectue ainsi un remplacement comme caissière en région parisienne, qui se transforme en CDI. Elle occupe ensuite d'autres emplois de caissière en CDI. Lors d'une courte période de chômage entre deux emplois de caissière, elle tente un concours d'adjoint administratif : *"Je me suis dit : "Pourquoi pas ? Je vais essayer." Je me suis inscrite. J'étais à l'ANPE, je cherchais des trucs, j'ai vu qu'il y avait des concours, j'ai tenté les concours, je vais essayer ça, ça et ça"*. Rose réussit le concours et travaille maintenant au centre d'action sociale de la Ville de Paris. Cette seconde bifurcation est vécue positivement, et l'on sent bien que Rose finit maintenant par se rassurer. Son rapport au travail, qui il y a trois ans constituait la priorité absolue, se détend quelque peu : *"Disons que là où je suis, c'est vrai que c'est très bien, il n'y a pas de problème. Mais les autres emplois, je m'en aperçois très vite si ça va ou pas. Donc ce n'est pas la peine de rester puisque ça ne m'apporte rien. Parce que moi je n'ai pas envie de faire un travail, toute ma vie le même, si c'est pour ne pas être bien dans ma peau, ce n'est pas la peine. Si j'y vais à contrecœur, ce n'est pas la peine."*.

***... enfin un bon emploi !***

Nadège, elle, a enfin réussi à s'installer dans l'emploi qu'elle désirait. Il ne s'agit pas d'une bifurcation pour elle, dans la mesure où elle avait déjà exercé divers remplacements, missions d'intérim et CDD comme secrétaire, entre autres au Conseil Régional, comme agent administratif, emplois auxquels elle avait spontanément postulé. A terme, Nadège projetait alors, en vague 2, de passer un concours pour entrer dans l'administration où elle avait réalisé plusieurs missions d'intérim : *"C'est pas exclu qu'un jour tu fasses une mission et puis crac ! ils t'embauchent."* C'est ce qui lui est effectivement arrivé, et aujourd'hui elle travaille en CDI au Conseil Régional.

L'important pour elle, c'est à la fois de trouver un CDI, de rester dans sa branche et d'avoir un travail "attrayant" : *"Au début, c'est jamais des vrais emplois, tu bouches un peu les trous. Et puis l'intérim ça débouche quelque fois sur des CDI, je l'espérais toujours, mais c'est assez rare donc on se dit qu'on va rester un petit moment pour pouvoir faire des choses intéressantes et pour pouvoir le noter sur ton CV (...) Donc je me disais qu'il fallait impérativement que je reste dans ma branche, que je continue, c'était plus comptabilité que secrétariat, mais j'ai eu une formation de secrétaire donc je suis restée dans le secrétariat, je voulais vraiment rester dans tout ce qui était administratif. Je ne voulais pas m'écarter de ça. Donc là on me proposait quelque chose qui paraissait intéressant et puis les conditions de salaire étaient bonnes. (...) C'était un vrai emploi, j'avais ma place au sein de l'entreprise, j'avais mon bureau, mon travail, etc. (...) Le poste est quand même assez attrayant. C'est un poste nouveau, donc que tu crées toi de toutes pièces. Ce n'est pas un truc que tu reprends derrière quelqu'un d'autre. C'est quand même un CDI au Conseil régional, la personne avec qui j'avais travaillé est relativement sympa, je connais tout le service, je connais mon directeur de service, je le connaissais déjà pour avoir travaillé avec lui et je me suis dit : "Oui, il faut foncer"."*

Après la priorité absolue accordée à l'emploi, la qualité du travail apparaît maintenant, et se développe dans son discours.

### ***... l'intégration dans l'emploi, le regret de la profession***

Il arrive pourtant qu'après ce premier émerveillement d'avoir enfin un emploi stable, et avec le temps, s'installent la lassitude et l'insatisfaction. Thibaut, après son bac professionnel de bureautique et le service militaire, avait pris peut-être un peu vite un emploi de pompiste dans un super marché, poussé par des nécessités diverses. En vague 2, c'était surtout le soulagement d'avoir enfin trouvé un emploi qui primait : *"Je suis content d'avoir un travail. C'est sûr que s'il fallait que je dise que je suis content de ma réussite professionnelle, je ne pourrais pas dire oui. (...) Il faut être réaliste..."*. Ce qu'il en dit aujourd'hui est davantage marqué par l'amertume : *"Après l'armée, j'avais vraiment besoin de travailler. J'étais chez ma belle-mère, elle me faisait vivre un enfer, je voulais avoir mon indépendance, à tout prix partir. Vu que Super U me prenait, j'étais trop heureux. Pour moi, c'était génial de gagner mon salaire tous les mois. C'est après, un an peut-être après que j'ai commencé à dire : ce n'est pas assez. Mais au début, j'étais content. Je n'avais pas trop le choix. Après l'armée, je voulais un boulot à tout prix, donc j'ai sauté sur l'occasion. Je regrette, parce que j'aurais*

*peut-être dû attendre, faire des stages qui auraient peut-être pu apporter quelque chose de plus. Je ne serais peut-être pas où je suis là."*

Aujourd'hui, il en a vraiment assez : " *C'est tous les jours que je me remets en cause, ça fait quatre ans que je me remets en cause. J'en ai marre du boulot. J'en souffre, j'en ai marre de mon travail.*" Il voudrait devenir chauffeur de poids lourds, mais il doit réunir les fonds pour acheter un camion.

Là encore, on note un effet de la durée passée depuis le premier accès à l'emploi. Celui-ci, même lorsqu'il est ardemment désiré et difficilement obtenu, peut parfois se dévaluer avec le temps. La socialisation au travail montre là son caractère dynamique, inscrit dans un processus marqué par le temps.

Enfin, Alexis, qui vivait dans une situation de "galère" entre divers petits boulots précaires, a tellement repoussé les rendez-vous et posé des lapins sans pourtant jamais refuser clairement, que nous avons renoncé, après de très nombreuses tentatives, à mener avec lui cette troisième vague d'entretiens.

### ***L'aspiration à l'emploi stable aujourd'hui***

#### *La galère*

On retrouve tout d'abord ici les 4 jeunes qui sont restés dans "la galère" et que nous avons évoqué plus haut. Ils restent dans cette catégorie, privilégiant toujours l'emploi et tentant, par de grands efforts de volonté, de trouver du travail et d'inverser le sens des enchaînements.

Heureusement, d'autres ont poursuivi leur parcours dans un sens plus favorable. Nous les avons situés dans la catégorie "enfin un bon emploi !".

D'ailleurs, au regard des deux catégories identifiées à l'issue de la vague 2 comme "la galère" et "enfin un emploi !", placées alors dans le même ensemble de "l'aspiration à l'emploi stable", le fossé entre ces deux situations s'est aujourd'hui creusé. En effet, ceux qui restent aujourd'hui dans "la galère" semblent s'y maintenir durablement, et là où ceux qui avaient "enfin un emploi !" en vague 2 en sortaient tout juste, aujourd'hui ils ont plutôt enchaîné des petits emplois et trouvé enfin "le bon". C'est de ceux-là qu'il s'agit maintenant.

*Enfin un bon emploi !*

On trouve là 8 jeunes, dont 1 garçon issu de terminale ES qui a fait un BTS après son bac, 3 garçons et 3 filles titulaires d'un bac professionnel, et 1 fille issue d'un stage d'insertion. Tous ont privilégié la voie de l'emploi, ont fini par trouver, dans leur domaine, un poste qui leur convient, après diverses épreuves. C'est l'heureuse issue d'une insertion professionnelle qui n'a pas été sans incertitudes après la sortie du système scolaire ou les stages.

Ainsi, Luc entre les vagues 1 et 2 construisait clairement mais très progressivement son choix de devenir cuisinier, puis plus précisément cuisinier en institution : *"Le choix des études, déjà, ça a permis de m'affirmer, déjà pour moi, savoir ce que je voulais faire parce que, au début, je n'avais pas vraiment d'idée. Et puis, le choix vétérinaire, ça m'a permis de m'identifier. Maintenant, je sais pourquoi j'ai choisi cette filière, et ce que je veux devenir.*

*(Question : ça consiste en quoi le métier ? Qu'est-ce qui t'a plu ?)*

*"Bien souvent, dans la restauration, c'est plus la cuisine que le service, alors que moi je sais que maintenant on peut faire des recherches sur l'hygiène pour affirmer qu'on peut consommer tel aliment, ce que ça peut apporter à l'organisme, quel aliment il faut éviter de consommer et quelles maladies ça peut provoquer. Je pense que ce sera déjà plus intéressant, ce sera plus sanitaire."*

Aujourd'hui en 2001, Luc a voulu rapidement éviter les emplois précaires et les refus réitérés. Il a passé un concours pour être cuisinier dans un lycée public : *"Après les études, j'ai envoyé des lettres de motivation et puis des candidatures spontanées, et à chaque fois ils me répondaient que ma candidature les intéressait mais qu'ils n'avaient rien à me proposer pour le moment. (...) Et comme ces réponses se faisaient attendre et qu'il n'y avait pas de réponses positives, Natacha m'a dit : "Écoute, ils doivent chercher des cuisiniers dans l'Éducation nationale. Tu devrais faire une demande." J'ai suivi ce conseil, j'ai fait une demande et quelques jours après le rectorat m'a appelé pour me donner un poste sur Lisieux déjà. (...) J'étais quand même assez pressé de travailler parce que ça faisait un mois que j'envoyais des candidatures et ça commençait à m'énerver. Il fallait vraiment que je fasse quelque chose parce que je me sentais inutile. J'avais vraiment envie de travailler. Donc j'ai sauté sur l'occasion et ça ne me déplait pas."*

Non seulement cet emploi rassure, mais il permet d'autres investissements, comme pour Yves qui a trouvé son nouvel emploi par son beau-père : *"Au moins de juin, on avait quitté l'appart' parce qu'au niveau argent c'était trop juste parce que, mettre des sous de*



*côté et payer le crédit de la voiture, l'appartement, ça faisait un peu juste. Alors, on s'est dit qu'on allait être chez ses parents quelque temps, mettre beaucoup de sous de côté et s'acheter un appart'. Pour ça, il fallait changer de boulot et puis voilà. (...) J'étais à peu près sûr que j'allais être embauché chez Citroën, à 90 % de chances. On s'est dit : "On se lance pour le mariage, on commence à mettre des sous de côté." Et puis voilà."*

On voit bien ici a contrario comment les enchaînements fatals de la galère peuvent, dans le sens inverse, constituer une synergie des processus d'insertion sociale globale...

### **-3.3 - Les chemins des écoliers**

Pour certains jeunes, il était encore trop tôt pour parler d'une insertion professionnelle. Il y avait diverses façons de suivre ces "chemins des écoliers"... ce qui reste valable aujourd'hui.

#### **- 3.3.1 – Depuis "les études", vers...**

Nous avons regroupé ici les étudiants qui étaient franchement engagés dans un cursus, visant un diplôme et une qualification plus que l'engagement dans une activité, dans un métier qui restait encore bien flou pour eux.

##### **... la même chose**

Certains jeunes, 6 ans après notre première rencontre, poursuivent toujours des études. Pour deux d'entre eux, c'est toujours dans la même optique d'une avancée vers un diplôme, sans avoir encore beaucoup de contacts avec le monde professionnel. C'est le cas d'Alice, qui après sa maîtrise de droit a préparé le DJCE, et qui vient de présenter l'examen d'avocat. Si son orientation précise était un peu vague en 1998, elle était cependant bien motivée : *"Honnêtement, je fais du droit parce que j'aime ça. (Tu te fais plaisir, alors ?) Oui. Des fois, je m'énerve, mais j'aime ça. Après, c'est pour la formation. A Caen, on a une bonne formation en droit. Cette formation me permettra d'être une bonne juriste."* Aujourd'hui, Alice sent bien que l'échéance va se présenter : *"Disons que ça va arriver : après l'examen d'avocat, il faut que je prenne une décision, si je ne l'ai pas notamment. Si je l'ai, c'est tracé. Si je ne l'ai pas, il va falloir que je fasse quelque chose et que je sorte définitivement du processus études. Il faudra que je trouve un emploi. Jusqu'à maintenant, je n'étais pas à un carrefour, là j'y suis, dans peu de temps. Là, c'est une échéance. Je pense que c'est pour tout le monde pareil, sauf que, pour moi, les études étaient un peu plus longues, donc forcément, ça ne se manifeste que maintenant."*

Pour la première fois, Alice a eu envie de s'autonomiser un peu de ses parents (chez qui elle vit toujours), et de gagner un peu d'argent. Elle a trouvé un petit emploi de femme de ménage, très "décalé", donc, de ses études, dans une cité universitaire ; cela ne va pas sans lui poser quelques problèmes identitaires : *"C'est étonnant parce qu'il y a des gens qui me saluaient, parce que les gens te saluent quand même, quand je faisais le ménage là, et je les*

*ai revus après en fac, et ils savent qu'ils t'ont vue quelque part, et ils ont du mal à voir où. C'est là que tu te rends compte qu'il y a des décalages, qui ne sont pas évidents à assumer non plus. (...) Tous les étudiants font des petits boulots, mais pas femme de ménage. C'est ça le problème. Il y en a encore un que je croise, je lui dis bonjour, à chaque fois, il n'y a pas de problème, mais c'est vrai qu'il m'a vu faire le ménage de sa chambre. Les gens qui sont là-bas, en fac de droit, j'ai toujours considéré que, si je passais, c'est que j'avais le niveau a priori, donc je n'ai pas fait de complexe d'infériorité par rapport à ça, c'est là que je peux en faire, quand je me retrouve dans une situation que je considère être un peu moindre par rapport à eux. Autant quand je suis sur les bancs de la fac avec eux, ça va, ça gomme presque les différences sociales, pas tout à fait, mais quand même. Par contre, quand je suis femme de ménage et qu'ils sont encore étudiants, là il y a un contraste qui me gêne."* Alice est fille d'ouvriers, métisse guadeloupéenne de surcroît, et sa trajectoire constitue un cas exemplaire d'ascension sociale. On voit ici que la démocratisation de l'enseignement n'est pas un vain mot, mais qu'elle n'aplanit pas non plus toutes les différences...

Gilles continue ses études d'Administration Economique et Sociale, il est en maîtrise. En vague 2, il voulait après son diplôme travailler dans la banque ou l'assurance. Depuis, il a exercé divers petits boulots saisonniers très diversifiés (banque, ouvrier à la chaîne, chauffeur-livreur, employé dans un service de médiation familiale). Il n'a toujours pas d'idée précise de ce qu'il veut faire comme travail : *"(Tu as fait ces études pour avoir un diplôme, une formation, pour un métier précis ?) Je ne vois pas. (Plutôt parce que tu te sentais mieux dans ce cursus-là que dans celui de droit ?) Oui, et une mentalité différente, que j'ai découverte a près. (Quel métier tu envisages de faire maintenant ?) Je suis attiré par plusieurs secteurs. Il y a le milieu juridique mais au sein vraiment des institutions, l'expérience que j'ai pu avoir en stage auprès de la Cour d'appel a été très enrichissante. C'est sûr que, enfin j'aimerais être magistrat mais ça m'impose dans ce cas-là de faire l'école de la magistrature et c'est difficile d'y rentrer. Il y a peut-être des voies détournées, je sais qu'il y a des recrutements exceptionnels. Le milieu de la justice, du droit, m'intéresse. Le milieu de la compta et de la gestion m'attire aussi. Et le milieu du marketing, mais plus dans la publicité. (Mais tu n'as pas d'idée de métier précis pour l'instant ?) Non"*.

Il s'agit donc bien, encore, d'un cursus de formation et non d'un engagement professionnel.

### *... le métier dans les études*

Pour deux autres étudiants, on est passé d'une dissociation entre des études longues et des petits boulots hétérogènes durant l'été, comme Alice et Gilles, à un progrès vers l'association du métier et des études. Des petits boulots disparates, on est passé vers des stages ou des emplois plus conformes au projet professionnel. L'écart s'est ainsi réduit entre les études et le travail.

Victor a poursuivi ses études à l'école supérieure de commerce. En vague 2, il n'avait pas une idée très précise de son futur métier : *"J'aimerais être dans la publicité ou dans la gestion des ressources humaines. Je ne connais pas trop le domaine, je n'ai pas eu trop d'informations. Je suis assez intéressé par un audit finances. Ça reste des choses assez vagues, assez différentes dont j'ai entendu parler, et qui m'ont intéressé sur le moment."* Depuis, il a occupé tout d'abord un emploi de gérant de magasin. Même s'il s'agissait d'un petit boulot d'été, il se situait dans son domaine commercial, et correspond alors à une étape cruciale dans son processus de professionnalisation et d'affirmation de sa compétence au travail : *"C'était un travail bien payé au mois d'août pendant les vacances. C'était en toute autonomie. J'avais envie de me prouver, encore une fois, que je savais faire quelque chose, que j'arrivais à performer. Donc j'avais bien travaillé, j'avais bien augmenté le chiffre d'affaire, en toute autonomie, donc j'étais fier de moi. C'était un défi et également un besoin d'avoir de l'argent."* Victor a ensuite fait un stage de chef des ventes dans une entreprise, et exerce actuellement un emploi en alternance comme chargé de projet dans une grande entreprise.

Aujourd'hui, les échéances se présentent pour lui d'une façon à la fois bien plus pressante, et plus précise : *"J'ai l'impression d'être à un carrefour entre choisir un poste qui me plairait peu mais qui serait en Normandie, ou alors un poste qui me plairait, mais qui n'aurait pas de possibilités d'évolution de carrière, ou alors partir et essayer de faire une carrière et faire passer peut-être en second plan la copine, la région et puis les copains. Donc c'est important. Je cherche le bon compromis. J'aimerais bien trouver le poste qui me plaît à Caen. Je continue à chercher, mais si je suis pris de panique..."*

Nina est en DESS de droit et gestion du personnel. Après la vague 2 de l'enquête, elle a fait les vendanges, puis pris un petit emploi de caissière dans un magasin de vêtements, puis a fait un stage dans en ressources humaines dans une entreprise d'assurances, puis un autre... Comme pour Victor, la professionnalisation s'installe, la référence est maintenant celle du métier et du poste occupé. Mais les choix principaux restent encore à venir...

### *... l'issue opportuniste – changer de métier*

Clotilde, elle, a arrêté ses études après la licence d'information-communication en 1999. Elle a passé ensuite deux concours sans succès, celui d'attaché territorial, puis celui d'institutrice. Par sa mère, elle avait trouvé un petit boulot d'été dans la bibliothèque d'un lycée. Elle occupe aujourd'hui un emploi-jeune comme aide éducatrice dans un collège. Dans le même temps, elle débute une formation de moniteur-éducateur : *"Mais je n'aurais pas découvert le monde des enfants, maintenant, je n'aurais peut-être pas fait ce que je fais maintenant."* Clotilde est satisfaite de cette bifurcation qui lui permet de concilier cet intérêt pour les enfants (elle vient d'avoir une petite fille), le rapprochement géographique de son conjoint dans une région qui leur plaît... et après, c'est encore bien flou. D'une certaine façon, Clotilde redevient étudiante, mais dans une autre branche, et après avoir "goûté" à un secteur professionnel. A l'issue de sa formation, diverses pistes sont possibles : *"Là, il y a plein de choses, mais pour l'instant je ne suis pas fixée vraiment. Mais au départ, c'était plutôt en maison d'enfants à caractère social ou alors carrément avec les handicapés physiques. Là, on a visité un institut d'éducation motrice. Ça regroupe vraiment beaucoup de choses. Ou alors carrément en foyer pour femmes en difficulté, des choses comme ça. Ça regroupe beaucoup, beaucoup de choses."*

Les études, lorsqu'elles étaient bien engagées du moins, conduisent donc vers une professionnalisation à plus ou moins longue échéance, souvent très progressive, et donnant plus rarement lieu à des bifurcations.

### **- 3.3.2 – Depuis la "latence", vers...**

Ce titre un peu sévère marquait pourtant bien le point commun aux jeunes de cette catégorie. Ils ne savaient pas très bien ce qu'ils voulaient, ne ressentaient pas vraiment d'urgence, hésitaient entre des projets multiples, irréalistes ou même absents... Il fallait d'abord grandir, connaître d'autres expériences et formuler des désirs, avant d'envisager de faire des choix et d'agir. Pour autant, la plupart d'entre eux n'exprimaient aucune envie de s'agiter, s'offrant plutôt un délai conséquent, bien à l'abri dans le cocon familial... Que peut-il se passer ensuite ? Comment reste-t-on dans la latence, comment en sort-on éventuellement ?

### *... la même chose*

Pour trois d'entre eux, la "latence" est toujours d'actualité. On n'avance pas... C'est le cas pour Denis par exemple, qui toujours aujourd'hui, et même s'il a avancé dans ses études de droit, ne fait que des demi-choix, ne sait toujours pas vraiment ce qui l'intéresse, a peur de quitter ses copains, et se déclare finalement, en 2001, tout simplement "bébé" : *"Si je parlais, c'était à Paris ou à Rennes, mais je ne voulais pas me retrouver tout seul là-bas sans connaître personne. En plus, je sais que je suis quelqu'un qui ne va pas facilement vers les gens. Tu as des gens qui se font des copains rapidement, pas moi. Je savais que ça allait être dur et puis je savais que j'allais arrêter plein de choses avec eux, le ping-pong déjà. Je n'aurais pas supporté de ne pas être là, de rater des trucs. (...) Et cette année, actuellement, c'est exactement la même chose. Je m'inscris à l'IPAG pour faire les concours administratifs mais on verra bien, ou pour faire commissaire de police, mais on verra bien. Mais parce que je n'ai pas envie de partir, à cause d'eux en grande partie. C'est peut-être pareil pour tous mais surtout pour moi. C'est aussi parce que je suis un peureux. (...) J'aurais pu faire des choses intéressantes sur Paris, d'autres DEA ou des DESS. Ça coïncide aussi avec le fait que je n'aime pas trop le droit. Mais c'est pas un truc qui me passionne, et puis j'aimerais faire autre chose après. Mais comme je ne suis pas un ambitieux... (...) Parce que je m'aperçois que tous ceux qui sont partis à Paris maintenant, ils vont être soit avocat, soit juge d'affaires, ils vont bosser, rentrer dans la vie, quoi. Moi, j'ai bientôt 24 ans, je n'ai encore rien, d'où la scission effectuée. (...) (question : Mais tu disais que tu n'aimais pas trop le droit...) Sauf l'histoire du droit. J'ai quand même une maîtrise de droit, je peux faire des trucs avec. Mais comme je n'aime pas le droit, je n'ai pas envie de continuer. Mais il faut parce que sinon je ne fais rien d'autre. L'IPAG, c'est un peu... pas de la facilité, mais tenter les concours administratifs, en fait après tu n'es pas un praticien du droit même s'il faut avoir fait du droit pour passer les concours. Je sais que l'IPAG, si je réussis les concours l'année prochaine, il faudra que je parte en formation ailleurs, mais je n'en ai pas envie, Je crois que je suis encore un peu bébé. (Tu as encore besoin de temps ?) Oui mais, le problème, il n'en y a plus beaucoup. (Tu n'est pas vieux...) Non, mais je suis entré à la fac en 1995, on est en 2001. Il y en a plein qui, au bout de trois ou quatre ans, bossent. (Et toi, tu as l'impression de tarder ?) Surtout de ne pas avancer. De tarder sans trop savoir, sans toujours savoir."*

Le parcours de Florence est plus chaotique : elle enchaîne les premières années d'université, d'abord en médecine, puis en biologie, elle arrête, elle reprend actuellement une licence de biochimie sans vraiment y croire... Ses copains artistes, ses amours compliquées,

ses relations avec ses parents divorcés, les rave parties... tout cela l'occupe souvent plus que son avenir professionnel, dont elle regrette pourtant l'actuelle impasse. Florence n'est pas très bien dans sa peau, elle a envie de bouger mais ne s'en sent toujours pas capable.

Pour René, la latence se combine avec des difficultés sociales plus radicales. Il ne s'agit pas uniquement d'une immaturité qu'il reconnaît pourtant, mais également de situations de "galères" qui s'enchaînent, entre sa mère dépendante de lui, les emplois qu'il ne sait pas garder car il entre en conflit avec la direction... Depuis longtemps il aimerait être aide-soignant mais ne parvient pas à passer le concours. Il se dit, lui aussi, qu'il "va falloir s'y mettre", pas tout de suite car il doit aider sa mère à installer sa maison, mais bientôt... : *"Il va falloir que je retrouve du boulot, maintenant. Il faut que je retrouve du boulot, il faut que je sache où m'installer. Là je n'ai pas le choix parce que je n'ai pas trouvé, je n'ai pas cherché. Là, je n'ai pas cherché de boulot, je ne peux pas en chercher maintenant- maintenant. Mais il y a forcément un moment où il va falloir me dire, que je me dise quel genre de formation je reprends, dans quel but, de me retrouver à autre chose. Soit je reprends une formation à zéro, soit je continue les petits boulots pourris en restant au SMIC, mais pas au RMI."*

Comme en vague 2 il y a trois ans, les choix de ces jeunes restent encore à faire en matière d'insertion sociale et professionnelle, et leurs passages à l'acte sont bien peu engagés. De ce point de vue, ils sont encore loin de prendre leur place d'acteur... et d'adulte.

### **... le métier dans les études**

Une partie des jeunes qui poursuivaient des études en vague 2 le faisaient clairement en dilettante, davantage pour attendre que pour obtenir un diplôme ou acquérir une qualification. C'est pourquoi, au lieu de les placer dans la catégorie des étudiants, nous les avons considérés comme "en latence".

Trois d'entre eux aujourd'hui sont toujours en poursuite d'études, mais ont radicalement changé d'attitude à cet égard. Ils savent maintenant pourquoi ils sont là, ont arrêté de redoubler et réussissent enfin à passer leurs examens, et s'orientent de plus vers des emplois d'appoint ou des stages conformes à leur projet professionnel.

Si Gaël, étudiant en géographie et surveillant d'internat, a décidé de passer le CAPES et de se professionnaliser, c'est en partie lié à sa prochaine paternité : *"En fait, ça a commencé en août, septembre, quand on a commencé à parler vraiment beaucoup bébé. L'avenir, par rapport au bébé, en ce moment, c'était : qu'est-ce qu'on lui offre au bébé ? Est-ce qu'il va*

*avoir des parents au chômage tous les deux ? Ou moi, j'essaie de trouver un autre boulot pour faire autre chose ? Ou je n'ai pas envie ?"*

Pour Didier qui faisait des études d'allemand, une succession d'événements et de maturations a conduit à ce qu'il s'engage davantage dans des projets. Des problèmes familiaux, un séjour en Allemagne, l'affirmation de son homosexualité, l'échec au CAPES... l'amènent à s'orienter finalement vers le concours de CPE: *"En fait, conseiller principal d'éducation pourquoi ? C'est assez bizarre, parce que c'est venu un peu comme un cheveu sur la soupe. Je me suis inscrit au concours cette année et puis il faut dire que j'avais des contacts avec ma conseillère principale d'éducation cette année assez privilégiés et en même temps distants, mais assez privilégiés et puis je me suis rendu compte que le contact est toujours très, très bien passé avec les élèves. J'ai un côté autoritaire aussi qui m'aide à affirmer et à appuyer ce que je recherche. Et puis en même temps le rôle éducatif qu'il y a derrière tout ça. Et donc tout ça m'a motivé pour m'inscrire au concours que j'ai passé et que j'ai loupé de très peu. Et puis ce qui m'a motivé aussi c'est cette fameuse conférence de Bernard Defrance à laquelle j'avais assisté. Et je crois qu'en fait le boulot de prof, si ce n'est pas possible, on reste toujours en contact avec des gamins. C'est difficile de dire en une phrase ou deux pourquoi je veux être CPE. C'est un peu la question qui doit être à la fois simple et en même temps qui est très compliquée."*

Le différenciel pour ces jeunes là est allé avec d'importantes phases de réflexion, d'atermoiements, de construction de soi dans des termes complexes. Pour eux, l'orientation et la socialisation professionnelle relèvent de processus longs et compliqués, sans compter leur "intellectualisation" permanente.

### **... l'issue opportuniste**

Pour d'autres, le "travail" a été moins réflexif, moins intense, et des événements extérieurs sont venus accélérer le processus en présentant de nouvelles opportunités.

Colette, il y a trois ans, envisageait de passer le concours d'orthophoniste, mais très vaguement... *"parce que je le connais pas énormément ce travail, mais pour l'instant il me plaît dans l'absolu, dans le concret peut-être qu'il me plaira nettement moins, je sais pas du tout. (...) Mais si ça se trouve, je vais changer encore ! J'étais bien à fond pour être prof d'anglais, avant, donc euh..."* Depuis, elle a suivi la préparation au concours d'orthophoniste mais l'a raté. Elle part alors à Paris s'inscrire en linguistique à l'université. Elle est très vite



convaincue que ça ne lui convient pas, et un jour une patiente de sa belle-mère parle à son père d'un recrutement à la FNAC... Son père l'y incite fortement... *"parce qu'il savait que je lisais beaucoup et que donc peut-être que ça m'aurait plu et puis parce que mon père avait un stress que je ne fasse rien non plus. Donc il me proposait tout et n'importe quoi. J'ai eu droit à tout. J'ai eu droit à travailler dans une banque, ce qui ne m'aurait absolument pas intéressée. Non pas que c'est... Mais je sais que je ne me serais pas épanouie là-dedans. Prothésiste dentaire, aussi, je sais que ça ne me plaisait pas non plus. Ça me plaisait pas plus. J'avais fait des demandes aussi dans des écoles pour être fleuriste et autres. Mais je n'avais pas de réponse ou il fallait passer un CAP donc ça me soulait plus qu'autre chose de recommencer. Enfin il me fallait quelque chose de court, que je ne rentre pas dans les études. Il me fallait quelque chose de concret."* Colette entre donc à la FNAC, à Paris puis à Rouen. Elle juge son entrée dans le travail comme un changement profond, un changement d'état : *"...qui change un peu peut-être ton caractère, enfin qui me change moi en tout cas un peu mon... Qui me fait prendre des responsabilités, ce que je ne prenais pas du tout avant, parce que je me laissais porter. C'est plus un changement d'état. (...) C'est une volonté de progresser aussi, donc de ne plus ou moins pas rester à cet état de... Mais le souci, c'est que je ne me suis jamais dit : "Je vais bosser." J'ai eu l'opportunité de... Enfin on m'a proposé le truc de la FNAC. Je me suis dit plutôt que de passer ta vie à être dépendante financièrement de tes parents à rien foutre donc à claquer leur argent et à faire des essais d'études et à ne jamais y arriver, il y a le moment où tu as un peu le stress de te demander ce que tu vas faire. Donc j'ai eu le truc de la FNAC. Bon maintenant ça me plaît. Mais voilà."*

Elodie, elle, avait suivi ses parents à Boston en vague 2, et débutait vaguement des études de marketing. Un jour, une collègue de son père lui propose un remplacement de secrétariat dans une entreprise de recherche en produits chimiques. De fil en aiguille, elle y occupe aujourd'hui un poste d'analyste de marché, et est devenue une professionnelle extrêmement rapidement. Nous la retrouvons à Londres lors d'un congrès pharmaceutique en 2001, auquel Elodie est venue représenter son entreprise. Le changement est pour elle radical...

Marie qui faisait en vague 2 des petits boulots très peu qualifiés de temps en temps et a actuellement un CDI de secrétaire dans une entreprise de maintenance informatique, Julien qui était animateur occasionnellement pendant ses études de lettres et est maintenant commercial chez Citroën, ont tous deux trouvé des emplois dans des branches auxquelles ils ne se préparaient pas le moins du monde. Dans tous ces cas, le réseau personnel joue souvent le rôle de déclencheur, soit en proposant un emploi, soit en simplement suggérant une orientation. Il faut dire que le "terrain" s'y prête, les atermoiements de ces jeunes finissant

bien par les laisser eux-mêmes et par ouvrir le champ à toute proposition "concrète". L'issue opportuniste était plausible, la force du projet faisant clairement défaut.

### *... l'intégration professionnelle accomplie*

C'est davantage dans la branche qu'ils envisageaient, même vaguement, il y a deux ans, que Vèrène et que Simon ont trouvé leur voie.

Vèrène a passé son DUT après la vague 2, diplôme dont elle ne savait pas très bien quoi faire, à l'époque : *"J'en ai aucune idée parce que je commence à être complètement paumée. Mon directeur m'a proposé un boulot, enfin deux boulots... Et puis j'aimerais bien faire quand même au moins un an d'alternance parce que je me sens pas mûre professionnellement parlant"*. C'est ce qu'elle a fait ensuite, puis elle a exercé rapidement des emplois dans le secteur bancaire. Elle est actuellement conseillère financière à La Poste, en CDI, et le travail ne lui fait plus peur : *"Je reste dans le commercial parce que c'est ma filière habituelle, c'est un travail qui me plaît quand même beaucoup, surtout le fait d'être conseiller financier, et puis à La Poste on peut vraiment être conseiller plutôt que commercial requin, donc c'est vachement intéressant. Plutôt qu'être mordant, hyper incisif, là on a vraiment une fonction de conseil et c'est intéressant, il y a toujours la remise en cause, c'est toujours dur, il y a toujours des objectifs à respecter mais pour l'instant j'assume bien, ça va."*

Deux variantes de cette insertion professionnelle, survenant à la suite d'une période de "latence" ont été par ailleurs repérées :

Simon a trouvé un emploi d'électro-mécanicien après avoir occupé des petits emplois très temporaires. Il est cependant un peu plus désabusé, aurait préféré peut-être une voie plus professionnelle. On l'a donc considéré, pour être plus précis, comme inscrit aujourd'hui dans la catégorie "l'intégration dans l'emploi, le regret de la profession".

Joël et Nicolas se sont installés également dans l'emploi, mais dans des temporalités moins stables, que l'on peut qualifier donc d'"installation dans l'emploi instable". Joël est serveur-plongeur en saisonnier, Nicolas vit en Espagne et exerce des spécialités diverses.

Pour ces jeunes là, la sortie de la latence s'est produite très progressivement, par une succession d'emplois souvent précaires mais de plus en plus spécialisés. Sans qu'ils le décident par un travail personnel de maturation compliquée, sans non plus qu'une opportunité extérieure déclenche une bifurcation brutale, ils ont accumulé les compétences et les décisions peu à peu, s'engageant progressivement dans le monde du travail.

Dans le cas des étudiants comme dans le cas de la "latence", il n'y a pas de nouveaux venus dans ces catégories, qui ne donnent donc pas lieu à une analyse spécifique de leur population d'aujourd'hui : soit les jeunes y sont restés, soit ils en sont partis pour évoluer dans d'autres logiques. On note du reste que leurs effectifs se sont réduits depuis trois ans : les étudiants étaient cinq en vague 2, trois aujourd'hui, et alors qu'on trouvait en vague 2 treize jeunes "en latence", ils ne sont plus que trois à pouvoir aujourd'hui être identifiés ainsi. L'évolution, là aussi, est donc plutôt positive...

### **- 3.3.3 – Depuis "l'issue opportuniste" vers...**

Certains jeunes, entre les deux premières vagues d'enquête, avaient commencé à quitter le chemin des écoliers et à trouver une issue opportuniste à leur situation préalable de "latence". Qu'est devenue, avec le temps, l'orientation dans cette issue ?

#### ***... l'intégration professionnelle accomplie***

Le constat ici est clair : tous ces jeunes ont poursuivi dans cette voie entamée de façon un peu aléatoire, en ont fait leur métier et s'y trouvent bien aujourd'hui.

Pour Antoine, qui s'était engagé dans des études de géographie mais avait bifurqué dans l'animation par l'intermédiaire d'un ami, cette ré-orientation était dès la vague 2 pleine de promesses : *"je suis calé... C'est toute ma vie, et ça commence !"* On voyait là clairement la naissance d'un enthousiasme qui faisait défaut auparavant, et le sentiment d'un démarrage en cours. Aujourd'hui, trois ans après, Antoine est directeur d'un centre de loisirs et s'est engagé dans la préparation d'un DEFA : *"Et puis voilà, je me suis engagé là-dedans, parce que le DEFA ouvre à énormément de domaines dans l'animation. Ça touche aussi bien les handicapés, à la retraite, jusqu'à l'ONG en passant pour tous les centres sociaux, socio-culturels. Donc ça ouvre un éventail énorme."*

Daniel après des études d'éducation physique et sportive (STAPS), venait en vague 2 de partir aider sa sœur à monter une agence en Vendée. Là, il avait rencontré Laure dont il était tombé amoureux. Il se trouvait alors que le copain de la sœur de sa copine Laure importait d'Indonésie des objets de décoration. Daniel l'aide à ouvrir un magasin en Vendée où il reste six mois. Après un gros succès lors d'une foire de Noël à Caen, Daniel décidait alors de devenir commerçant et d'ouvrir son propre magasin avec Laure. Pour lui tout s'était

donc passé très vite, entre la vague 1 et la vague 2, par une suite de hasards et de rencontres : *"A ce moment là, je ne faisais pas encore grand chose. Le choix n'a pas été dur à prendre quand je suis parti avec ma sœur. Elle me proposait quelque chose, moi je commençais à tourner en rond... Je me suis dit : "j'y vais, il n'y a pas à réfléchir !".*" Aujourd'hui en vague 3, Daniel tient toujours son magasin, et se trouve très engagé dans sa vie de commerçant.

Pour Yves ou pour Sylviane, lui à la fabrication chez Citroën, elle comme comptable dans un magasin, l'entrée dans le travail s'est effectuée de façon plus conforme à leurs projets et à leurs formations. Ceci étant, ils sont passés auparavant, entre les vagues 1 et 2, par des périodes d'atermoiements, de chômage et de déviations dans des voies diverses. Puis à la fin de cette première période, pour l'un une discussion avec un ami du père qui faisait du cheval avec la femme du patron, pour l'autre un déplacement géographique vers le centre de la France, sont venus offrir le moyen de consolider l'orientation initiale un temps reportée. Ainsi dit Yves en parlant de ses débuts dans l'emploi et de sa situation actuelle : *"Je pensais que je méritais mieux quand même. J'ai trouvé largement mieux."* Aujourd'hui en effet, tous deux se sont installés durablement dans cette voie ré-ouverte en cours de route par l'entremise d'autres événements, et s'y trouvent tout à fait positivement intégrés.

Enfin Aude, qui projetait de monter une entreprise de vélotypie, n'a pas poursuivi l'enquête.

On peut donc se demander, à partir de ces exemples là, s'il était vraiment nécessaire de concocter des projets professionnels très tôt dans la vie, nécessaire aussi de s'y tenir à tout prix par la suite. En effet, au vu de réussites professionnelles aussi peu anticipées et aussi peu réfléchies, initiées plutôt lors d'événements fortuits, de propositions émanant de personnes diverses, et de bifurcations parfois radicales, on peut penser qu'il est plus important de savoir saisir une opportunité. Ce qui relève sans doute d'une certaine compétence, plus difficile à construire sur un plan pédagogique...

### ***L'issue opportuniste aujourd'hui***

En vague 2, cette catégorie concernait des jeunes qui entre la vague 1 et la vague 2 avaient connu une période de "latence", dont ils venaient juste de sortir. Actuellement en vague 3, les processus qui conduisent à cette issue opportuniste sont plus variés, les antécédents plus divers. Les jeunes qui y sont placés sont aussi plus nombreux : ils étaient 5

dans ce cas en 1998, ils sont 10 aujourd'hui en 2001. Parmi eux, 3 filles et 2 garçons issus de bac ES, deux filles et deux garçons issus de bac pro, et une ex-stagiaire... Il s'agit d'une population bien diversifiée, donc.

Certains jeunes viennent juste de trouver "leur" issue opportuniste après des périodes de latence plus prolongées (évoquées plus haut), mais également après des épisodes plus chaotiques de recherche d'un emploi stable difficile à trouver, ou de déceptions dans des emplois trop vite acceptés. Pour certains, le coup de théâtre ouvre l'accès à un emploi fortement désiré en tant que tel, parfois c'est l'idée de passer un concours qui est apparue, d'autres fois encore la décision de reprendre une formation accompagne cette ré-orientation. Souvent une bifurcation importante a présidé à l'ouverture des nouvelles possibilités et des perspectives de professionnalisation. Dans l'ensemble, et c'est sans doute normal trois ans après, les parcours sont davantage mêlés de périodes d'emplois, d'expérimentations du monde du travail et de choix sur lesquels on revient, qu'auparavant où les débuts de trajectoires étaient plus homogènes et prenaient plus souvent l'apparence d'une "latence" infantile.

On a donc évoqué certains jeunes dont la "latence" a duré plus longtemps mais qui aujourd'hui ont trouvé la même issue opportuniste que leurs camarades trois ans plus tôt, comme Colette, Julien, Elodie ou Marie. Ils ne savaient pas vers quoi s'orienter, ils attendaient, ils ont trouvé (ou parfois l'issue les "a trouvés" pourrait-on dire).

Pour d'autres, l'issue opportuniste est arrivée après des périodes d'études ou d'emplois instables relativement engagés mais insatisfaisants. Il ne s'agissait pas alors de latence, mais plutôt de difficultés à trouver un emploi stable qui corresponde aux projets. Pour ceux-là, le fait de passer des concours administratifs est apparu comme une voie qui certes, faisait bifurquer le parcours et les projets, mais assurait la stabilité, ce dont ils avaient besoin à ce moment là. C'est ainsi que Jérémie est entré à la SNCF, Rose à la Ville de Paris, Clotilde en emploi-jeune dans un collège ou Fabienne dans la police.

Parfois, l'évolution marquante tient surtout à l'ampleur de la bifurcation, qui va jusqu'à les faire changer totalement de branche, plus qu'à un désir de stabilisation dans l'emploi (dont le cas-type est le concours de la fonction publique). L'issue peut être opportune mais ils la construisent quand même activement, parfois avec difficulté. C'est le cas de Paul, qui, on l'a vu, a quitté le secteur de la banque dans lequel ils s'engageait pourtant apparemment fermement, pour tenter de monter des entreprises de sites Internet, pour l'instant sans succès. Pour lui comme pour Fabienne qui est passée du commerce à la police, c'est une discussion avec un tiers, ou une proposition de copains, qui ont provoqué la bifurcation,

L'issue opportuniste se conjugue donc maintenant de diverses manières : soit elle permet d'"embrayer" enfin vers le monde professionnel, soit elle fait bifurquer le parcours engagé pour stabiliser la situation d'emploi ou pour essayer tout autre chose.

### **- 3.4 - Les routes alternatives**

Dans ce chapitre étaient rassemblées des trajectoires qui entre la vague 1 et la vague 2 présentaient la particularité de s'être construites sur un double projet : celui d'une "passion" et celui d'une voie plus "raisonnable" au regard de l'accès à l'emploi. La question était alors celle de l'articulation entre un fort investissement dans une activité liée la plupart du temps aux loisirs, et la construction d'un projet professionnel.

Il s'agissait donc de jeunes qui non seulement étaient fortement investis dans une activité située dans l'ordre des loisirs, mais pour qui en outre se posait la question d'un transfert vers la sphère professionnelle des compétences et des désirs qui s'y étaient développés. Cela pouvait aller du projet précisément construit et même parfois en cours de réalisation, jusqu'au rêve lointain sans doute irréaliste...

L'art, le sport, entraient typiquement dans ce cas de figure d'activités que l'on pratique par "passion" initiale, voire par "talent" conçu souvent comme "inné" plus que comme projet professionnel. L'engagement dans une cause humanitaire, ou dans un travail à vocation d'aide aux plus démunis, pouvaient s'en rapprocher également.

Nous avons identifié alors plusieurs manières d'articuler le loisir avec le travail, la passion avec le projet professionnel : certaines personnes développent des voies en parallèle, d'autres les font se rejoindre, d'autres enfin choisissent de privilégier leur passion et d'y construire une professionnalisation. Pour finir, nous évoquions une dernière catégorie qui ne relève pas vraiment de la même alternative, mais qui se fonde sur une mise à l'écart de la sphère professionnelle par engagement dans une autre voie : celle de l'insertion conjugale.

#### **- 3.4.1- Depuis "les voies parallèles", vers...**

Un premier mode d'articulation prenait la forme d'un découplage entre deux perspectives alternatives, l'une relevant du désir et l'autre du pragmatisme, aucune n'étant véritablement investie. On notait là une coexistence entre le souhait d'un travail intéressant se présentant sous la forme d'un "vieux rêve" correspondant à un loisir fortement investi, et l'emploi dans des "petits boulots" trouvés par opportunité et acceptés comme "pis-aller". "Ni vraiment l'une, ni vraiment l'autre", le titre de cette catégorie reflétait ce double attermoisement, ainsi que la façon dont les jeunes concernés se renvoyaient ces projets dos à dos, chacun permettant d'éviter de s'engager vraiment dans l'autre. Olivier rêvait ainsi de monter son

entreprise de jeux vidéo tout en travaillant à la chaîne de temps en temps dans la métallurgie, Caroline rêvait d'être compositeur en PAO en alternant les petits boulots dans le commerce.

Il faut croire que leurs hésitations ont joué également sur leur engagement dans l'enquête : aucun de ces deux jeunes n'a poursuivi, non plus, cette entreprise là, et nous n'avons pu les ré-interroger en vague 3.

### ***... l'intégration dans l'emploi, le regret de la profession***

Dans un second cas de figure, un jeune enquêté parvenait à conjuguer les deux voies, en menant en quelque sorte une "double vie". Les deux voies du loisir et du travail restaient parallèles, mais se développaient bien davantage, chacune de son côté. La filière professionnelle était bien plus investie que dans le modèle précédent, se trouvait davantage en accord avec une formation qualifiante, mais restait disjointe de l'activité de loisir qui tendait elle aussi à se professionnaliser de son côté.

Thomas était le seul à vraiment mener ce double investissement. Après un bac professionnel et un BTS en mécanique et automatisme industriel, il avait enchaîné les emplois temporaires d'électricien en attendant l'armée. Passionné de musique, il avait arrêté le conservatoire à regret pour finir son BTS, mais l'avait repris ensuite, et s'investissait depuis des années dans une batterie-fanfare qui occupait beaucoup de son temps. Après l'armée, il pensait travailler dans l'industrie, et construisait en vague 2 un véritable projet professionnel dans ce sens, en valorisant ses études :

*"(Tu envisages de faire vraiment un travail dans ta branche ?) Oui. Concevoir des machines, innover. Mais il faudrait moitié bureau d'études et moitié sur le tas. Je veux avoir un projet et le réaliser, voir tout l'ensemble du processus. Pour ça, il faut voyager un peu partout pour voir comment ça marche."*

Il voulait donner en même temps des cours de musique en indépendant, ou bien encore cumuler deux mi-temps, chacun dans un des deux domaines. Il avait oscillé d'abord entre les deux voies qu'il poursuivait, mais avait décidé finalement d'essayer de les mener en parallèle : *"Il faut que je choisisse avec la musique et avec l'industrie, avec des horaires libres. Cela va être dur. (...) Je pourrais trouver du travail à temps complet mais j'aime bien la musique. Être professeur de musique me plairait aussi, mais mon choix n'est pas décidé... enfin si, il l'est : ce serait être dans l'industrie et donner des cours en même temps, des cours particuliers, en indépendant. Ou alors moitié-moitié : moitié industrie, moitié cours de musique."*



Depuis, Thomas a fait son service militaire, et est entré dans une entreprise comme électro-mécanicien, en CDD puis en CDI. Ses projets, actuellement, seraient de revenir à la conception de machines (possibilité ouverte par son BTS) plutôt qu'à leur maintenance (choix qu'il a privilégié pour avoir un CDI). Cela ne va pas sans une certaine désillusion quant au travail en général : *"Avant, j'y trouvais du plaisir, maintenant je le fais parce que je dois le faire"*. Quant à la musique, c'était certes un projet, il y pensait mais... *"A moitié, mais ce n'est pas une carrière pour moi. C'est un second job. Il y a trop de monde. (...) Comme je ne joue pas au loto, ce n'est pas près d'arriver"*. Thomas n'envisage pourtant pas de changer d'entreprise, ayant d'autres projets : *"Non, parce que je voudrais avoir mes congés payés pour partir en voyage de noces prochainement."* On constate là aussi un certain désenchantement, tant du côté du travail-passion que Thomas envisageait de mener en parallèle, que du côté du travail-travail qu'il a expérimenté en privilégiant le versant "emploi" au détriment du versant "profession" qu'il regrette aujourd'hui, dans son poste actuel.

#### **- 3.4.2 – Depuis "la jonction" vers...**

Il arrivait que ces deux voies, au lieu de se développer indépendamment l'une de l'autre, se rapprochent. Soit elles se mêlaient dans un processus de synthèse des compétences, soit le choix privilégiait la voie de la passion où s'opérait, peu à peu, la professionnalisation.

#### **... l'intégration professionnelle accomplie**

Ici les deux domaines d'investissement entament un rapprochement, et les deux lignes de la passion et du travail pourraient se rejoindre dans une synthèse des compétences. C'était le cas pour Sylvain qui avait avant la vague 2 passé un bac professionnel en vente et représentation, fait un petit travail saisonnier, puis l'armée. Dès la première vague d'enquête, son projet s'était dessiné. Lors d'un stage du lycée, il avait travaillé au service après-vente d'un magasin d'audio-visuel, et son identité professionnelle, déjà, s'affirmait non sans une certaine fierté : *"J'ai discuté avec la patronne du magasin, et les profs, voilà pourquoi je suis devenu commercial. (Tes parents, ils en pensent quoi ?) Ils sont fiers de moi, je suis l'élite de la famille."*

Sylvain avait trouvé avant même la fin de son service militaire un emploi de technico-commercial dans une entreprise de fourniture de matériel audio-visuel. Pendant ce temps, il menait une activité indépendante de disco-mobile. Lors de la seconde vague d'enquête, il apparaissait très

nettement conforté dans l'ascension sociale qu'il avait entamée : *"Si le client exprime un besoin et que je peux lui donner satisfaction et qu'il me le dit, je suis le plus heureux des hommes. (...) C'est vrai que j'en suis fier d'être technico-commercial, c'est pas donné à tout le monde d'avoir une belle cravate..."*

Son projet en vague 2 était soit de quitter son entreprise actuelle pour être embauché par l'un de ses clients, soit de monter sa propre entreprise d'organisation de fêtes familiales ou sportives, ce qui très clairement conjugait son activité de disco-mobile avec sa profession principale : *"je profite de mes capacités techniques et commerciales pour parfaire une activité"*, déclarait-il. Il établissait donc là la jonction entre sa formation professionnelle et son activité de sonorisation de fêtes.

En vague 3, nous retrouvons Sylvain qui a effectivement changé d'entreprise, s'y trouve bien et caresse la perspective de passer cadre. Il est VRP, grossiste en matériel électrique. Il a abandonné son activité de disco-mobile, et même dans son travail actuel le versant "audio-visuel" a perdu de son importance : *"Maintenant, je me suis calmé un peu plus parce qu'on m'a dit qu'on n'était pas une entreprise audiovisuelle, mais une entreprise de produits électriques, donc il faut que je rentre du produit basique, de l'interrupteur à 2F qu'on bataille, au lieu de vendre des produits de haute technologie"*. La voie de la passion s'est donc progressivement effacée, la synthèse s'est dénouée, et ne persiste que la voie de la professionnalisation dans le métier le plus "vendable".

### **- 3.4.3- Depuis "La voie de la passion" vers...**

#### ***... le métier dans les études***

Fleur avait déjà, entre son bac et la vague 2, fait évoluer ses activités dans un sens qui privilégiait la voie de la passion dans la recherche d'une insertion professionnelle. Elle travaillait à rapprocher de plus en plus ses goûts et ses loisirs (théâtre, ateliers d'écriture, activités associatives, éducation active...), mais aussi ses petits emplois ponctuels, de la construction du projet de devenir éducatrice spécialisée. On voyait s'affirmer chez elle le désir d'accomplir ensemble une passion et un métier, dans la réalisation d'une "vocation", dans laquelle elle se reconnaissait : *"je m'intéresse plus aux gens qui vont vers une vocation"*, disait-elle ainsi de ses relations ; *"Si par exemple, le fait que l'éducation soit importante pour moi n'est pas reconnu, je vois pas l'intérêt de rester avec ces personnes là, parce qu'ils n'ont*

rien compris à ma personne". Au moment de la vague 2 elle passait le concours de l'IRTS avec succès.

Aujourd'hui, Fleur est toujours étudiante à l'IRTS, en exerçant en parallèle un CDD d'éducatrice spécialisée dans un service d'éducation en milieu ouvert, après divers emplois et stages dans ce domaine. Elle est donc inscrite dans un processus de professionnalisation très engagé.

Pourtant, dans ses mots la passion transparaît moins, du moins le travail qui s'y est attaché paraît-il moins intensément investi : *"Il y a eu un moment où c'était ma passion, ma vie, ou je m'imaginai que ça serait ça en fait, que ma profession serait tout. Après, j'ai eu un petit moment où j'étais là : "Non, non, pas du tout." (C'était quand ça ?) Je ne sais pas. (...) (Des moments un peu de ras-le-bol du boulot ?) Oui, voilà, de ras-le-bol, de doute. Et puis peut-être les moments où je n'allais pas bien, ou des périodes de flottement, où je me disais ça. Et maintenant, je suis nuancée. C'est-à-dire que je ne me sacrifierai pas pour mon travail parce que je veux vivre des choses aussi pour moi et pas que pour les autres en fait. Mais c'est peut-être le fait d'avoir rencontré Stéphane aussi, je pense qu'il y a de ça, ou je ne me sacrifierai pas non plus ma vie personnelle pour mon travail. Après, quand je vais à mon travail, je suis contente, des fois je suis inquiète, j'y vais, j'y mets mes tripes mais, après, je ne ferai pas 60 heures la semaine. (...)*

*Ce n'est pas forcément à des moments durs dans le travail, c'est peut-être à des rencontres, où tu te rends compte qu'il y a des gens qui sont bousillés parce qu'ils ont trop donné. (Tu en as connu, toi ?) Oui, j'en discutais avec ma référente de stage et elle me disait : "Chacun a ses moyens de se protéger ou oublier." Mais moi je n'ai pas envie d'être en dépression parce que je suis trop prise dans mon travail, je n'ai pas envie d'être en congé maladie tous les quatre matins parce que je ne le vis pas bien. Si j'y vais, je veux vivre pleinement, mais c'est parce qu'à côté je vis aussi des bonnes choses, je suis stable affectivement, je fais des choses pour moi. A mon avis, c'est primordial parce que ça a des répercussions sur le travail, donc il faut savoir préserver aussi son temps."*

On voit s'émousser l'intensité de la passion pour son travail, dans le même temps où Fleur s'installe dans une vie de couple avec Stéphane, déplaçant ainsi ses investissements. S'exprime également une certaine méfiance à l'égard des excès d'engagement dans le travail au détriment de son équilibre personnel. Certes, le métier d'éducatrice spécialisée est particulièrement exposé à ce type de problème, ce que Fleur perçoit très tôt. Ceci étant, on peut se demander si la socialisation professionnelle ne s'accompagne pas de façon assez

générale d'une étape de désenchantement, touchant même les métiers les plus passionnants et les individus les plus passionnés.

Dans la même branche, il semble que Samuel suive un peu le même mouvement. Samuel avait tardé un peu plus au début de ses études d'histoires, avant de s'engager lui aussi au moment de la vague 2 dans la voie de la passion, et lui aussi dans le domaine de l'éducation spécialisée. Il suit la même route que Fleur, en faisant des études à l'IFTS, pour faire un métier dans lequel il s'engage déjà réellement par ses nombreux stages et emplois. Ceci étant, lui aussi trouve parfois, aujourd'hui, trois ans après, que ce métier est *"usant psychiquement"*, et que lui-même a changé dans sa façon de voir son travail, depuis qu'il a commencé : *"J'ai cassé un peu toute l'utopie que j'avais sur les possibilités qu'on avait à agir sur l'autre, avec l'autre. Je me rends compte que c'est très très difficile pour des jeunes qui sont énormément cassés par la vie. Donc il faut savoir se contenter de peu, des fois."* Samuel comme Fleur restent pour autant convaincus de leur choix, et aucune bifurcation ne pointe dans leur cas.

### *... "les voies parallèles, ni l'une ni l'autre"*

Pour Patrick, le chemin s'est moins nettement dessiné. Dès la première vague d'enquête la vie de Patrick apparaissait toute engagée dans la musique, ses activités et ses projets y étaient reliés, son réseau était très centré sur cette passion. Au départ conçue comme un engagement "protestataire" lié à la "culture hip-hop", sa participation à un groupe de rap était devenu peu à peu une réalisation tangible. De petit concert local en prestation au Printemps de Bourges, les succès s'accumulaient, un CD avait été produit, et Patrick concevait également des musiques pour le théâtre. En vague 2, il n'était pas vraiment sûr encore de pouvoir vivre de la musique, mais il avait développé dans ce sens des atouts à la fois personnels et sociaux, dans un apprentissage progressif de la professionnalisation de sa passion : *"Bon pour moi, c'est d'abord une passion. Ça m'apporte de la joie, du bonheur, un peu d'argent parfois... Je dirais que c'est une raison de vivre, c'est vraiment le truc important pour moi dans ma vie, quoi..."* disait-il en 1998. Il en tirait aussi déjà des satisfactions qui le confortaient dans son projet de professionnalisation dans la musique : *"Ça fait quelque chose de voir son nom sur un disque dans un magasin, à côté de nos idoles...."*

Depuis cette vague 2, Patrick a fait plusieurs stages, touchant tous à l'audio-visuel. Il est ensuite intermittent du spectacle quelque mois, travaille à la création de pièces de théâtre. Mais il ne parvient pas à trouver assez de travail, et doit renoncer au statut d'intermittent. Il est maintenant au RMI. Cet échec le renvoie à la nécessité, peut-être, de chercher un autre emploi "classique" comme il dit, et d'abandonner la profession de musicien. Il ne sait pas encore quoi

faire, hésite, et se trouve comme renvoyé dans une sorte de "latence" entre les deux voies, celle de la passion et celle de la raison : *"En ce moment disons, au niveau professionnel, c'est sûr que j'arrive à un carrefour. Il faut que je sache si je prends deux petits chemins, une grosse route à gauche, une grosse route droite. Il y aurait soit la musique, mais ma mère, bien qu'elle ne subvienne plus à mes besoins, elle commence à perdre patience. Mon père et ma famille en général, c'est un peu pareil. Ils aimeraient me voir dans une situation stable. Donc la musique pour eux, ce n'est pas... De toute façon, la musique, il n'y a pas de contrats à long terme, il n'y a rien de super... Donc il y aurait la musique éventuellement. Sinon, il y a 100 % travail classique aussi. Trouver une formation, se lancer dans un CDI, machin, faire ses 35 ou 40 heures. Ou alors se retrouver intermédiaire, faire par exemple, je ne sais pas, ça peut être un travail en intérim pour subvenir à mes besoins quand je n'ai pas de plans de musique. En même temps, est-ce que c'est bien réaliste ? Je ne sais pas. Donc là il y a un carrefour. (...) (Et pour l'instant, tu n'as pas encore choisi ?) Non, j'ai du mal à choisir. J'ai du mal à me persuader qu'il faut que je choisisse."*

De façon générale, on trouve bien moins de jeunes dans ces voies alternatives aujourd'hui... mais aussi beaucoup moins de passion investie dans le travail ! A part Patrick qui revient à des attermoissements et affaiblit plutôt son projet, les autres sont en voie de professionnalisation dans une direction unique, plus conforme à un métier reconnu, et moins passionnément engagée.

#### **- 3.4.4 – Depuis l'insertion conjugale vers...**

Nous abordons pour finir le cas du renoncement à l'inscription dans le travail. Il s'agit des jeunes filles pour qui le couple et la famille constituent une voie d'insertion, sinon explicitée comme telle, du moins exprimée comme le seul choix aujourd'hui envisagé. Toutes étaient déjà en couple et avaient un ou plusieurs enfants en vague 2.

##### **... la même chose**

Aujourd'hui, deux d'entre elles ont refusé de poursuivre l'enquête, et les quatre autres sont restées dans la même situation. Il y a donc peu d'évolutions dans ces parcours là pour le moment. Nous avons déjà noté en 1998 que les bas niveaux scolaires et l'origine sociale modeste étaient le lot de ces jeunes là, à part pour Suzon : pour cette dernière, ce renoncement au travail est à relier à sa conversion à l'Islam, antérieur à notre première rencontre, mais qui

n'a fait que se renforcer depuis et marquer de plus en plus nettement son identité et son parcours.

Il est parfois difficile d'établir une distinction nette entre ce que nous avons appelé l'insertion conjugale (un choix clair et assumé de privilégier le couple et la famille) et ce qui relèverait plutôt de la galère (une absence de succès dans la recherche d'emploi pourtant souvent acharnée). Pour deux des jeunes femmes en effet, le rapport au travail est plus mitigé, elles disent souhaiter travailler, mais de fait font peu de tentatives, restent souvent passives en attendant que les services sociaux leur trouvent quelque chose, n'embauchent pas plus d'un mois par an au maximum et évoquent toujours des raisons de repousser à plus tard la recherche effective d'un emploi.

Lorsqu'on questionne Marine, par exemple, il semble au premier abord qu'elle veuille travailler : *"(question : Est-ce que toi, tu voudrais travailler ?) Oui. (Quel travail tu envisages de faire ?) Tout. Du moment que je gagne des sous, c'est le principal. (Pourquoi là, tu as envie de travailler ?) Parce que j'ai plein de choses à acheter. Il faut que j'achète du mobilier, un canapé, il faut que j'achète une chambre à Sarah, j'ai plein de choses à acheter. (...) (Depuis quand tu as envie de travailler ?) J'ai toujours eu envie de travailler. Mais avec quatre enfants, ce n'est pas évident. Mais là, il y a Angélique qui doit en parler à la dame de l'assurance qui cherche des gens sur Ifs, pour faire du ménage. Donc elle doit en parler. (Tu envisages de faire quoi comme travail ?) Tout. Parce que je n'ai pas vraiment d'expérience professionnelle. J'ai travaillé à la faculté de pharmacie, je servais les étudiants. Mais je n'ai pas vraiment d'expérience. J'ai travaillé aussi en auto-école, mais c'était pour aider mon oncle. J'accueillais les élèves, pareil. Mais je n'ai jamais eu d'expérience vraiment concrète. (Tu cherches concrètement du travail ?) Oui. (Comment tu t'y prends ?) Pour l'instant, le bouche à oreille. Et puis après, là je dois me réinscrire à l'ANPE parce que j'ai été radiée. L'ANPE, je ne me fais pas d'illusion, parce que j'y ai été inscrite pendant sept ans, ils ne m'ont jamais rien trouvé. Alors que j'ai demandé des stages, j'ai demandé des formations, j'ai demandé des tas de trucs. Rien. (Comment tu expliques ça ?) Je n'en sais rien."*

Marine n'a travaillé que deux semaines en six ans, en CES à la cafétéria d'une université en 1997, et quelques jours à peine avec son oncle. Depuis, elle n'a jamais travaillé ni fait de stage, et elle élève aujourd'hui quatre enfants. Bien que notre posture implique d'écouter et d'accorder un crédit aux paroles des personnes interrogées, dans ce cas il arrive que notre sens critique nous conduise, assez rapidement, à douter de cette volonté de trouver du travail. Il se peut que face à nous s'exprime le versant le plus "légitime" de cette réponse, le choix de rester au foyer étant pour elles plus difficile à revendiquer. Elles nous offrent donc le

discours le plus conforme à ce qu'elles évaluent de nos attentes, sans que réellement elles envisagent le moins du monde de travailler un jour ou l'autre.

Amélie, elle, a été davantage en emploi depuis la vague 2. Elle a travaillé près d'un an dans une boulangerie au noir, puis elle a fait un inventaire commercial, sur les conseils d'une amie. Elle a une petite fille, vit avec son conjoint chez ses parents tout en touchant l'allocation "parent isolé". En vague 2 elle était sceptique à l'idée de travailler : "*...si j'arrive à me séparer de ma fille*", disait-elle alors.

Aujourd'hui, son discours comme ses choix paraissent ambivalents. Elle cherche à travailler en CES comme assistante maternelle, mais la remise à niveau nécessaire n'a pu être engagée pour d'obscures raisons, rien n'est sûr, et le rapport au travail d'Amélie paraît bien étroitement limité par son engagement dans la vie de famille : "*(question : Est-ce qu'on peut dire que tu es mère au foyer ?) Oui. (Est-ce que tu voudrais travailler ?) Oui. (Quel travail tu aimerais faire ?) Assistante maternelle en CES. (Pourquoi ce métier-là ?) Parce que les enfants m'attirent. J'ai toujours aimé être en contact avec les enfants, et parce que j'ai envie de démarrer doucement pour ma fille. C'est bien des horaires fixes. Et puis maintenant, on a le week-end, le samedi après-midi et le dimanche ou des fois c'est le week-end entier. C'est pour les horaires, c'est pour Léa.*"

Les deux autres jeunes femmes, Suzon et Vanessa, n'ont pas du tout travaillé depuis la vague 2.

Cette catégorie ne connaît pour le moment aucune "nouvelle recrue".

### **- 3.5 - Conclusions : projets, bifurcations et insertions**

Au vu de ces comparaisons et de l'observation des évolutions des trajectoires de ces jeunes, nous pouvons tirer quelques conclusions, concernant les parcours et les effets du temps d'une part, concernant les bifurcations biographiques et les projets professionnels d'autre part.

#### **- 3.5.1 - Parcours et temporalités**

Notons tout d'abord que sur les 67 trajectoires examinées, 24 restent dans la même catégorie que dans la période précédente, soit un peu plus du tiers. Pour celles-là, on pourrait penser à une certaine stabilité de la "façon d'avancer" des jeunes : quelle que soit la période, quelle que soit leur situation, ils envisagent de la même façon leur entrée dans le monde professionnel. Il faut se garder pourtant d'interpréter cette relative stabilité comme une permanence définitive du parcours, ou même de cette "façon d'avancer". En effet, si les 6 jeunes qui sont restés dans "l'intégration professionnelle accomplie" ou les 4 restées dans "l'insertion conjugale" nous laissent penser à une sorte d'aboutissement de la trajectoire, il n'en est pas de même pour tous ceux qui n'ont pas modifié leur approche du monde du travail dans ces deux périodes de trois ans.

Certains, malgré cette apparente stabilité sur six ans, vont sans doute changer bientôt de catégorie et amorcer un mouvement : c'est le cas par exemple pour les deux étudiants, qui ne pourront le rester indéfiniment, d'autant qu'ils avancent nettement et positivement dans leurs études. On peut espérer qu'il en sera ainsi également des trois autres jeunes qui n'ont pas bougé de leur phase de "latence"... On souhaite également que les 5 autres jeunes qui toujours aspirent à l'emploi stable sans encore l'avoir trouvé vont enfin réussir...

D'autres trajectoires sont dans un équilibre difficile à conserver et vont peut-être également connaître un mouvement : les 2 jeunes qui occupent un emploi mais regrettent toujours l'accès à un métier vont-ils se maintenir dans cette situation encore longtemps, ou bien avancent-ils vers des bifurcations et des modifications de leurs choix professionnels ? Les deux autres jeunes bien installés dans l'emploi instable vont-ils rester dans cette logique ou bien finalement se stabiliser ?

Les fixations dans une catégorie de trajectoire ne signifient donc pas toutes des installations pérennes dans une position sociale fixée, loin s'en faut.



Un autre cas de figure s'approcherait de cette stabilité, ou pourrait plutôt témoigner d'une évolution "logique" et positive vers l'insertion professionnelle. Il s'agit des 9 trajectoires qui, bien que relevant d'une catégorie différente de celle occupée dans la période précédente, forment avec elle une sorte de suite qui les ramène dans une continuité. On peut citer là les cas des 6 jeunes qui engageaient il y a trois ans "le métier dans les études" et qui sont maintenant dans "l'intégration professionnelle accomplie" ou dans "enfin un bon emploi", celui des 2 étudiants qui ont de plus en plus fait rentrer "le métier dans les études", enfin de celui qui aspirait à l'emploi stable et l'a trouvé. Le changement de catégorie n'est pas vraiment à interpréter, là, comme une modification du mode d'approche du monde du travail, mais plutôt comme sa confirmation et son évolution temporelle continue. Ces jeunes là ont modifié en seconde période le cours de leur trajectoire dans le sens d'une insertion professionnelle conforme au chemin qu'ils empruntaient dans la première période.

Dans d'autres cas l'évolution est moins "logique", moins inscrite dans les attendus, tout en s'orientant quand même dans le sens d'une insertion professionnelle positive. On peut trouver 12 cas de telles évolutions. Les sorties de la latence concernent 5 jeunes qui soit ont affirmé le versant "métier" dans leurs études (2), soit ont accompli leur insertion professionnelle (1), soit encore se sont installés dans l'emploi instable (2). L'issue opportuniste a conduit dans 4 cas à des insertions professionnelles accomplies ou à des "bons emplois", ce qui n'allait pas forcément de soi mais se confirme maintenant comme un choix positif. Enfin, les voies de la passion ou de la synthèse des compétences ont abouti dans 3 cas à des intégrations professionnelles accomplies, ce qui rassure sur les capacités de stabilisation de ces engagements forts dans des métiers, tout en conduisant peut-être à regretter certaines formes de désinvestissement accompagnant cette transformation professionnelle "raisonnable".

Le désenchantement à l'égard du travail est davantage manifeste dans 5 cas d'évolutions plus problématiques où, sans que l'on puisse toujours parler de trajectoires descendantes, l'attitude et le niveau de satisfaction sont en position moins favorable qu'en première période. Nous avons là tout d'abord 4 personnes qui sont entrées dans la catégorie "l'intégration dans l'emploi, le regret de la profession" et donc témoignent d'un mouvement de déception à partir soit d'une intégration professionnelle accomplie auparavant, soit d'une aspiration à l'emploi stable, d'une phase de latence ou du maintien de deux voies en parallèle. Pour ces jeunes là l'engagement dans le travail s'effrite, l'emploi trop vite pris a déçu et conduit aujourd'hui à une remise en cause dont on ne sait pas très bien ce qu'il adviendra. On

peut situer là également le cas d'un jeune qui s'engageait dans la voie de la passion et doit en quelque sorte y renoncer pour hésiter maintenant entre deux voies parallèles sans vraiment s'y lancer.

Enfin, dans 17 cas, les mouvements traduisent des bifurcations plus ou moins radicales, tenant soit à une ré-orientation professionnelle objective, soit à un changement d'attitude à l'égard du travail et des choix à opérer en la matière.

On peut tout d'abord classer là les 10 trajectoires ayant connu une "issue opportuniste". Dans 4 cas c'est la sortie de la latence qui s'est ainsi opérée par un "coup de théâtre" précipitant l'évolution qui semblait "en panne" et proposant une voie professionnelle inattendue, souvent par l'intermédiaire d'une personne du réseau. Pour une autre jeune plus engagée dans ses études une bifurcation imprévue a conduit à abandonner le cursus pour élaborer un autre projet de formation. Pour une autre, des études plus professionnalisées ont pourtant été ainsi abandonnées. Dans un autre cas, c'est même une intégration professionnelle accomplie qui a été balayée et remplacée par une autre. Deux personnes aspirant à l'emploi stable ont dû bifurquer et changer de branche pour trouver enfin une issue, alors qu'une autre s'étant installée dans l'emploi instable a également changé de voie par opportunité. Dans tous ces cas, une ré-orientation professionnelle a marqué la bifurcation.

Dans d'autres situations qui s'en rapprochent, le regret d'une voie professionnelle abandonnée au profit d'un emploi immédiat mais insatisfaisant a débouché sur "enfin un bon emploi", ou sur une installation dans l'emploi instable qui est vécue comme une mobilité positive. On trouve 3 jeunes dans ces cas de sortie heureuse d'une situation de frustration professionnelle.

Dans 4 autres cas, c'est plutôt un changement d'attitude à l'égard des choix professionnels qui fait la bifurcation. Les jeunes ont changé d'emploi lorsqu'ils en avaient un, certes, mais ce qui entraîne surtout un changement significatif de catégorie de trajectoire, c'est le fait qu'ils n'envisagent plus la même approche du travail qu'auparavant. Typiquement, c'est le passage d'un désir de stabilité à celui d'une instabilité de l'emploi, ou l'inverse, qui constitue ce cas de figure. Dans deux cas, l'installation dans l'emploi instable se solde finalement par un "bon emploi" (stable et apprécié comme tel) ou dans une aspiration nouvelle à l'emploi stable. Dans deux autres cas c'est l'inverse qui se produit : un jeune qui aspirait à trouver un emploi stable s'est installé dans l'emploi instable et finalement s'y trouve bien, et un autre a même abandonné une intégration professionnelle accomplie pour préférer la mobilité de l'emploi.

Nous n'oublions certes pas que parfois les jeunes revendiquant l'instabilité de l'emploi font en quelque sorte "de nécessité vertu" par cette attitude, qu'ils n'ont au fond pas le choix,

comme Suzie par exemple, mais qu'ils s'y adaptent d'assez bon gré. Nous avons fait le choix ceci étant de les entendre et de reconnaître leur discours en la matière. Même si parfois nous pourrions imaginer qu'ils seraient plus heureux avec un CDI, il nous faut aussi nous méfier de nos propres conceptions (et de nos positions sociales) qui sont susceptibles de fausser notre jugement par inertie sociale, politique, historique. Nous avons donc préféré, devant ce double risque de chausser des lunettes déformantes (les leurs et les nôtres), rendre compte du discours de ces jeunes, en particulier lorsqu'ils affirment choisir la mobilité professionnelle.

Cette rapide synthèse des mouvements entre les catégories de trajectoires d'une période de trois ans à une autre nous permet surtout de mettre l'accent sur ce qui nous a frappé dans ces résultats : la grande importance des bifurcations, remises en cause et ré-orientations dans les parcours et les projets professionnels de ces jeunes à l'orée de la vie adulte.

Même si quelques-uns de ces jeunes ne modifient pas leur "façon d'avancer", même si certaines évolutions sont surtout "logiques" et positives, il reste que bien des trajectoires qui paraissent stabilisées et bien engagées sont remises en cause et conduisent à des bifurcations souvent imprévisibles. Cette importance des modifications de trajectoires et d'approches du monde du travail au cours de deux périodes d'entrée dans la vie professionnelle nous conduit à discuter un peu plus avant de la question des projets et de leurs bifurcations.

### **- 3.5.2 - Projets et bifurcations**

La question de la place et du rôle du projet individuel dans les parcours professionnels et les processus d'insertion fait d'ailleurs actuellement débat. En quoi la définition d'un projet "fort" contribue-t-elle à la réalisation de trajectoires "favorables", et pour qui ? Il est en fait très difficile de répondre à cette question. Comment peut-on être certain de l'effet d'un projet sur un parcours, faisant comme si l'acteur ne rencontrait rien d'autre sur ce parcours ? Comment peut-on en outre savoir si ce projet, entre son énonciation en début de parcours, et la position occupée en fin<sup>23</sup> de parcours, parfois des années après, n'a pas profondément changé ? Les projets, et de façon plus générale les représentations, sont dans une dynamique d'ajustement en fonction de l'environnement, des événements, et des actions réalisées. Inversement, les représentations agissent sur l'interprétation par l'acteur de ces éléments de réalité et sur les décisions qui s'en inspirent au moment de carrefours biographiques. Il est selon nous aussi intéressant de mesurer les

---

<sup>23</sup> Pour autant que l'on sache préciser sans ambiguïté ce que sont ces moments de "début" et de "fin" de parcours...

mutations des projets que leur persistance et leur réalisation, de même qu'il est aussi instructif d'étudier les bifurcations que les continuités des trajectoires<sup>24</sup>.

Quelles sont les parts de contraintes et les parts de contingences à l'origine d'éventuels écarts entre les projets professionnels déclarés lors de chaque vague d'enquête ? Comment évolue, en rapport avec leur trajet réel, l'univers des possibles selon ces jeunes, et quels en sont les déterminants ? Nous pouvons comparer plus précisément les projets qui changent avec ceux qui persistent et se réalisent, mais aussi avec ceux qui restent "vagues".

Le fait d'élaborer un projet, en effet, ne va pas de soi. Il peut même s'agir d'un luxe pour certains... *"On ne peut pas avoir de projets parce qu'il n'y a pas de travail, il ne faut pas se leurrer"*, nous disait ainsi Louisa dès la première vague d'enquête. Clara n'était pas plus optimiste : *"(Question : Tu veux faire quoi, quel métier ?) Je ne sais pas du tout, ce qui se présentera (...) C'est tellement difficile, à notre époque, que savoir ce qu'on veut faire serait un peu prétentieux"*.

Il est, de plus, difficile pour une personne de se souvenir des projets qu'elle formulait il y a trois ans, surtout lorsque sa position et son environnement ont changé radicalement depuis. L'un des avantages principaux des enquêtes longitudinales réside justement dans le fait de pouvoir confronter des "choses dites" à des moments réellement distincts.

Dès le premier intervalle de l'enquête, soit entre les vagues 1 et 2, on pouvait noter qu'un peu plus du tiers des personnes (27 sur les 73 interrogées à deux reprises), n'avaient pas changé de projet et avaient avancé dans la voie de sa réalisation. Pour certains il s'agissait d'une logique de continuité (rester engagé dans la poursuite des études), pour d'autres il s'agissait d'une avancée "logique" dans la voie de la professionnalisation. Pour d'autres enfin cette voie se poursuivait d'une façon bien plus ardue, nécessitant une certaine ténacité... L'emploi et sa stabilité étaient d'autant plus valorisés ici qu'ils avaient coûté cher.

Les modifications intervenues dans les projets entre les deux premières vagues d'enquête concernaient 22 des jeunes interrogés. Dans certains cas il s'agissait d'un tournant radical lié à une opportunité imprévisible, dans d'autres la confrontation à la réalité ou à la répétition des échecs conduisait à "changer son fusil d'épaule" ou à simplement s'adapter... Parfois l'acteur est au centre de la bifurcation, parfois celle-ci semble dictée par des circonstances extérieures ; parfois le projet initial était très précis et fortement investi, parfois il était assez flou et laissait la porte grande ouverte à d'autres possibilités ; parfois des contraintes, des événements extérieurs, des membres du réseau personnel sont intervenus de façon décisive, d'autres fois c'est la volonté de la personne qui a prédominé...

---

<sup>24</sup> Lecoutre M., 1997, "Trajectoires et filières : réflexions méthodologiques à propos d'une expérience d'enquête longitudinale à la sortie de l'enseignement supérieur", Céreq, *Documents Séminaires*, n°128.

On peut repérer plusieurs modèles de bifurcations concernant les projets professionnels.

### *Les "coups de théâtre"*

Le modèle de bifurcation de projet le plus caractéristique est sans doute le cas où un projet fortement investi se trouve "remplacé" par un autre, tout aussi fort, trois ans après. Que s'est-il donc passé ?

Lors de la première vague d'enquête, Aude voulait entrer après son bac ES dans une école d'éducateurs, elle souhaitait exercer le métier d'éducatrice de jeunes enfants. Elle pensait à ce métier depuis qu'elle était en seconde et n'envisageait pas d'en changer : *"je pense que ça me plaira, donc..."*.

Lorsque nous la rencontrons trois ans après en vague 2, elle est en train de s'engager dans la mise en place d'une petite entreprise de sténotypie avec un collègue. Quels événements séparent ces deux moments ? Après le premier entretien, Aude a échoué au bac et a préféré s'engager dans la vie active, renonçant aux études. Cette décision prend place dans une conjonction biographique particulière avec éloignement géographique, installation conjugale et distanciation de la famille : *"J'ai décidé ça comme ça, un matin, de quitter le lycée.(...) La vie active m'attirait plus que la scolarité donc... c'est ce qui explique mon choix."* Peu de temps après, elle se sépare de son ami, ce qui l'aide à se ré-investir ailleurs : *"J'étais soulagée d'être redevenue libre quoi. Je faisais ce que je voulais, je revoyais mes amis."* Après divers stages et périodes de chômage, Jean-Paul, un de ses employeurs d'alors, lui propose de monter une autre entreprise : *"Il y a eu aussi les histoires dans son ancienne entreprise à lui, il se confiait à moi là dessus, et puis quand il est parti il m'a proposé de travailler avec lui et moi j'ai dit oui tout de suite parce que je m'entendais bien avec lui..."* Il a sans doute fallu la combinaison de ces différents facteurs, à savoir son abandon du lycée et des études joints au déménagement et à la vie de couple, puis la rupture conjugale et le retour dans sa ville d'origine, le fait alors qu'elle se sente plus libre mais que suive une série de petits emplois et de périodes de chômage... pour que l'opportunité prenant les traits de Jean-Paul lui paraisse alors favorable.

Dans d'autres cas, la faiblesse du projet initial et les hésitations récurrentes rendent moins étonnantes les bifurcations. Ainsi Daniel, qui à part *"faire l'université"* ne voyait pas du tout où s'orienter, attendait un coup de pouce... qui est arrivé sous les traits de sa soeur, puis de ses beaux-parents, qui lui ont offert des opportunités d'ouverture d'un commerce. Il s'est alors lancé dans l'affaire au moment de la vague 2, et se trouve toujours maintenant à la tête d'un magasin de

cadeaux. Pour Katia, ex-stagiaire, c'est une rencontre amoureuse qui lui a donné la volonté de reprendre des études pour passer un diplôme d'éducatrice.

Dans tous ces exemples, on repère une période de relatif "flottement" autorisant sans doute l'intrusion de l'élément "coup de théâtre" et son efficacité, élément extérieur souvent personnifié par un ami, une connaissance ou un parent qui proposent un débouché, offrant ainsi une issue opportuniste à une période de relatif marasme.

### ***Les découvertes de vocations***

Il arrive que la cause du changement prenne moins l'allure d'une intrusion subite que d'une expérience marginale devenant centrale. Poursuivant un projet d'études, certains jeunes exercent des petits boulots d'été, trouvent ceux-ci tout à fait intéressants et décident que là sera désormais leur nouvelle voie. Un exemple caractéristique est celui de Samuel, qui voulait à l'origine être professeur d'histoire... *"C'est ma mère qui m'a poussé un peu vers le professorat, et je me dis que finalement ça ne doit pas être si mal (...) Et puis j'ai eu un super prof d'histoire quand j'étais en troisième et il m'a donné vraiment envie. J'ai toujours aimé ça l'histoire, depuis que je suis tout petit."*

Mais voilà... Samuel a eu des problèmes dans sa famille, il a quitté sa mère et a changé d'orientation, non sans investir dans son nouveau projet des éléments de son passé. Il a en effet décidé de devenir éducateur spécialisé, après avoir redoublé trois fois sa première année d'histoire et avoir passé son brevet d'animateur en faisant des colonies de vacances, l'été. *"Je veux aider les gens, je veux aider les autres. Justement, par mon vécu, je pense que je pourrai les aider à progresser, à avancer dans la vie, à être plus forts. (...) Là, je travaille avec des ados, même si ce n'est pas forcément des jeunes qui relèvent de l'éducation spécialisée, c'est plutôt de l'animation de rue ou de quartier, c'est carrément intéressant, je suis dedans et je suis à fond dedans."* La force de son projet dès la vague 2, son caractère personnel et l'enthousiasme de Samuel, redoublé dans des activités associatives multiples, contrastaient fortement avec les déclarations "sous influence" et parfois contradictoires que l'on pouvait entendre trois ans auparavant.

### ***L'épreuve de la réalité***

Parfois des changements sont opérés sans qu'une opportunité les provoque ou les entérine. La simple confrontation entre le projet et la réalité au moment de sa mise en oeuvre peut suffire à dissuader le jeune de poursuivre dans cette voie.

Certains étudiants, par exemple, se trouvent découragés devant la difficulté de leur cursus, et après un ou deux redoublements décident de changer d'option. Ils restent en études, mais dans une autre discipline. C'est le cas de Clotilde, qui a renoncé à l'interprétariat d'anglais pour s'orienter vers un DUT d'information-communication, ou celui de Nina qui a renoncé à Sciences Po et s'est inscrite en DESS de droit et gestion du personnel. Dans ces exemples, la trajectoire va vers une plus grande facilité, les ambitions sont révisées à la baisse, mais les projets se professionnalisent dans le même mouvement.

Dans d'autres cas, c'est la réalité du marché du travail qui impose ses contraintes et ruine peu à peu le projet initial. Jérémie aurait aimé être agent hospitalier, mais après son bac professionnel il n'envisageait plus, en vague 2, que des emplois très divers en intérim : *"Ma vie de travail, je la vois mal partie. Comme je suis parti, je n'aurai jamais d'emploi stable. Je serai intérimaire toute ma vie. Je vois ça comme ça. C'est pas que je n'espère pas, c'est que je ne cherche même plus."* Pourtant, en vague 3 on voit qu'il a encore changé de projet et a passé un concours de recrutement de la SNCF, fermement incité par sa compagne. C'est donc une autre réalité qui l'a conduit à une seconde bifurcation, qui cette fois l'éloigne nettement de l'intérim. . .

Thibaut, lui, après son bac pro pensait poursuivre en BTS de comptabilité. Mais il avait dû arrêter ses études pour prendre un emploi rapidement. Il occupe aujourd'hui un emploi de pompiste dans un supermarché dont il a été, on l'a vu, vite désenchanté.

La dure réalité du monde professionnel inflige parfois ses épreuves dans l'expérience même d'un emploi. Certains jeunes qui ont apparemment réalisé leur projet sont aujourd'hui profondément déçus par ce travail, et envisagent de changer de voie. C'est le cas en particulier de tous ceux qui, en vague 2 ou en vague 3, se sont retrouvés dans la catégorie "l'intégration dans l'emploi, le regret de la profession". On se souvient par exemple de l'histoire de Viviane qui, après avoir passé un bac pro en commerce *"parce que c'est la grande distribution qui m'intéressait"* et être entrée très rapidement dans une chaîne de magasins de vêtements, puis dans une autre, envisageait dès la vague 2 tout autre chose. Son discours était alors très amer : *"C'est-à-dire que c'est la mentalité. C'est l'exploitation qu'ils font et, moi, je ne suis pas d'accord. J'estime que quand on est à temps partiel et qu'on fait des heures supplémentaires ou complémentaires, c'est normal qu'on soit payé. Même si on est dans le commerce, on travaille."* Sa situation n'a pourtant pas changé en vague 3.

Parfois, la principale cause de modification du projet tient à des éléments extérieurs au monde du travail. Certains projets se trouvent ainsi remis en cause au moment où ils sont susceptibles d'interférer avec la vie de couple. Ainsi pour Jacques, fils de restaurateurs qui voulait travailler dans la grande distribution, les horaires dans cette branche sont incompatibles avec la vie

conjugale, et il envisageait, dès la vague 2, de travailler plutôt en comptabilité ou en secrétariat dans des bureaux. Son projet s'est ré-orienté, là aussi, à l'épreuve des réalités expérimentées lors des premiers emplois. Une "issue opportuniste" lui a ensuite permis de travailler à la FNAC.

Dans l'ensemble, les modifications des projets tiennent donc à l'intervention de contraintes ou d'opportunités extérieures, ou bien au passage à l'expérience concrète de leur réalisation.

Des projets un peu flous ou pas très réalistes au départ, ou encore des projets affaiblis entre-temps par des facteurs externes (impact d'autres personnes, problèmes familiaux, vie conjugale...) favorisent l'ouverture à une opportunité qui trouve là une possibilité d'accroche et fait bifurquer le parcours. Le nouveau projet se construit alors au contact de cette opportunité, il ne lui pré-existe pas. Pour d'autres, le manque de ressources comme d'opportunités n'ouvre qu'une voie de garage...

### ***Les projets "vagues"***

Un tiers des jeunes du panel ne savaient pas clairement en vague 2, ce qu'ils voulaient faire. Ce cas de figure ne saurait être négligé ni condamné, pas plus sans doute que ne doit s'imposer l'injonction normative à "faire des projets"<sup>25</sup>. Ils sont moins nombreux en vague 3 dans ce cas, mais on a vu que des certains affaiblissements ou remises en cause pouvaient atteindre des projets plus fermes. Ce cas de figure reste donc une réalité non négligeable.

Nous utilisons ici le terme de "projet vague", pour désigner ce qui apparaît parfois comme une absence affirmée de projet ("je n'ai pas la moindre idée de ce que je veux faire"), parfois comme une pluralité de projets sans cohérence et sans l'ombre d'une concrétisation, parfois encore comme une sorte de rêve jugé irréalisable par le jeune lui-même.

Marie, dans les deux premières vagues d'enquête, pouvait illustrer cette idée. Elle avait déjà beaucoup redoublé avant de passer son bac pro en vente-représentation. Elle disait de ce choix, en vague 1: (*"Question : Ça correspond à ce que tu voulais faire ?*) *Pas vraiment, non. Parce qu'en fait je sais pas ce que je veux faire. J'ai postulé pour des BTS, mais à vrai dire je sais même pas si je vais en faire un... (Qu'est-ce que tu aurais voulu faire ?) Je sais pas. J'ai aucune idée. En fait si, j'ai une idée, mais... J'aurais préféré être animatrice, enfin assistante sociale. En fait c'est trop tard."* Après son bac Marie ne s'inscrit pas en BTS mais en première année de psychologie, puis l'année suivante fait une formation de bureautique, quelques stages, quelques petits boulots très disparates, quelques mois de chômage...

---

<sup>25</sup> Coquelle C., 1994, "Attention projet !", *Formation-Emploi* n°45, p.25-32.



Elle est sans emploi lorsque nous la rencontrons pour la seconde vague d'enquête, et ses projets n'ont pas beaucoup avancé : *"Pour l'instant, je prends ce qui vient, mais ce n'est pas ce que je veux, je veux quelque chose qui me plaise. (Ce serait quoi ?) Je ne sais pas trop, c'est justement là le problème (...)* *(Qu'est-ce qui te ferait plaisir, même si ce n'est pas réaliste ?) Travailler dans le social. (Cela ne te semble pas réalisable ?) Cela pourrait être réalisable, mais je ne sais pas si je pourrais y arriver (...)* *Cela me semble trop difficile maintenant. (...)* *Je ne sais pas comment y arriver parce qu'on m'a déjà proposé des choses, mais ça ne me plaît pas."* On note à la fois une certaine persistance dans la thématique professionnelle qui la tente (mais jamais en première réponse), ainsi que dans l'auto-censure qui l'empêche de se donner les moyens d'aborder la réalisation de cette vague idée. On tourne en rond... En vague 3 Marie a trouvé un emploi dans l'informatique s'assimilant bien à une "issue opportuniste" à ce qui était sa phase de latence.

Ne surtout pas avancer vers une inscription concrète dans le monde du travail, c'est semble-t-il la logique dominante de la plupart de ces jeunes, parfois des plus "dotés" socialement.

Pour certaines jeunes femmes, le projet initial était vague quant à son contenu, surtout orienté vers la recherche de la sécurité d'un emploi rémunérateur. Le fait de vivre en couple et d'avoir des enfants leur a offert une identité sociale alternative au travail : être femme au foyer. C'est le cas pour Nicole, qui a surtout connu le chômage depuis son stage d'insertion. *"(Est-ce que tu pourrais t'imaginer vivre sans travailler ?) Ça dépend. Je n'aurais pas eu mon fils, oui. Comme j'ai mon fils, je me sens très bien comme ça."*

Pour d'autres jeunes femmes, le projet initial était fort et précis, mais l'intervention d'autres éléments biographiques (rupture amoureuse, conversion à l'islam par exemple) l'ont rendu secondaire au regard de l'investissement maternel qui prend alors toute la place. Si pour certaines ce renoncement au projet professionnel est vécu comme une heureuse issue, pour d'autres il est surtout lié à une accumulation de contraintes et de difficultés qui empêchent toute ouverture potentielle. Sylvie, qui voulait être comptable juste après son bac professionnel mais vivait en vague 2 chez ses parents avec son fils après des conflits familiaux et conjugaux et quelques périodes de travail précaire et de chômage, n'avait alors plus les moyens semble-t-il de faire des projets : *"J'ai l'impression que si je fais trop de projets ben ça peut changer et puis bon je serai déçue donc... Maintenant oui, j'ai peur de faire des projets"*. Aujourd'hui, la situation de Sylvie s'apparente à "la galère"...

## *La dissociation*

Il arrive que les évolutions des projets et celles des trajectoires (que nous avons les moyens d'observer séparément) ne nous permette pas de faire concorder étroitement ces deux dimensions : projet et trajectoire restent dissociés, évoluent chacun à leur niveau sans s'articuler concrètement. L'ambivalence persiste entre d'une part un projet-rêve jamais vraiment engagé et d'autre part un parcours d'emplois réellement exercés, mais qui n'a rien à voir avec le projet exprimé. Souvent dans ces cas là le projet persiste au cours des années, sa stabilité n'étant pas entamée par une confrontation à la réalité qui pourrait provoquer des déceptions et des ré-orientations.

Ainsi, Noémie, fille de mineur et de femme au foyer, rencontrée la première fois en stage, aurait bien aimé à l'époque passer un baccalauréat pour *'he pas rester sur un BEP. (Question : Pour faire quelle sorte de travail après ?) J'envisagerais dans un rêve, un rêve que je réaliserais, ce serait d'ouvrir carrément une boîte, un magasin de prêt-à-porter de luxe ou bien de faire un magasin de création de vêtements, des magasins comme ça. Quand j'aurai de l'expérience dans le commerce, j'aimerais faire ça'*. Noémie ne poursuit pas ses études mais après son stage alterne les emplois précaires d'auxiliaire de vie dans une maison de retraite et de garde d'enfants, épisodes entrecoupés de périodes de chômage. Son projet à la fin de ces trois années n'en sort pourtant pas altéré, même si elle est consciente, en vague 2, des obstacles qui l'en séparent : *"J'aimerais avoir un travail qui me plaît. J'aimerais être modéliste. Il faut faire une école qui est dure pour rentrer et qui est très chère, c'est une école privée. (Et tu penses que tu auras l'occasion d'y rentrer ?) Non. (Sinon, à part ça, tu aimerais faire autre chose ?) J'aimerais assez dans le social aussi. (Donc, finalement, tu vas plutôt te diriger vers le social ?) Oui."*

Plus pragmatique sans doute, son "second" projet de travail "dans le social" n'est pas plus engagé cependant en vague 2. En vague 3 Noémie n'a pas poursuivi l'enquête, et nous ne pouvons donc pas savoir ce qu'il en est advenu aujourd'hui.

La force du projet professionnel, au regard de ces quelques explorations, apparaît donc dans quelques exemples comme un facteur important d'accomplissement dans la voie choisie<sup>26</sup>. Du moins est-ce le cas lorsqu'il est à la fois réaliste en termes de ressources et défini dans l'ordre d'une finalité professionnelle précise. Il faut que le jeune y entrevoie à la fois le nécessaire investissement en compétences et l'aboutissement final. Ces conditions s'avèrent tout aussi

---

<sup>26</sup> Béret P., 1995, "Projet professionnel, qualifications et mobilités d'une cohorte de jeunes", Céreq, *Documents Séminaires* n°112.

pertinentes que le fait d'avoir un projet en soi. Celui-ci doit concilier ressources cohérentes et vision précise de l'avenir pour avoir une chance de persister quels que soient les obstacles<sup>27</sup>.

Les projets plus vagues, ceux des étudiants ou encore ceux des jeunes plus démunis, ceux aussi qui après avoir été forts ont été entamés par des événements, ruptures et échecs biographiques, laissent alors s'installer des phases de "latence", d'errance dans des "petits boulots" sans cohérence ni progression, ou bien des renoncements au travail pour s'investir dans la sécurité du foyer, ou encore des bifurcations radicales... qui ne sont pas toujours des échecs. Le fait de changer de voie, de se rendre compte que le métier exercé n'est pas celui qu'on croyait, de trouver une autre vocation, de prendre les emplois qu'on trouve au lieu de chercher les emplois qu'on veut, le fait de simplement attendre un peu ou de s'investir davantage dans les loisirs ou la maternité ne peuvent toujours apparaître comme des catastrophes sociales. La bifurcation, une salutaire adaptation ou bien un échec ? Cette alternative ne peut s'envisager sans renvoyer à la prise en compte des ressources disponibles, mais aussi de leur mobilisation effective. Ces ressources interviennent plus nettement dans le clivage entre ceux qui se résigneront et ceux qui rencontreront (et saisiront) une opportunité ou une vocation possible. A cet égard, le projet montre bien qu'il résulte lui-même d'un processus en cours, construisant sur la base des héritages une sorte d'apprentissage du projet... disons, un processus de socialisation.

### **- 3.5.3- Essayer le travail**

La comparaison des deux périodes nous a permis de dégager certains processus et certaines tendances qui vont au-delà des moments et des catégories.

On a pu ainsi déceler un effet du temps et de l'ancienneté au travail sur le vécu de celui-ci et même sur le devenir des jeunes. Du simple désenchantement à la décision de bifurquer et de changer radicalement de voie, diverses manifestations d'une "lassitude" au travail, avec le temps, se font jour.

#### ***Temps et lassitude***

Un des cas les plus flagrants concerne les jeunes qui ont pris très vite un emploi, par peur du chômage le plus souvent, et regrettent de n'avoir pas validé leur qualification dans le monde professionnel. On peut à cet égard regretter la force de cette pression qui est infligée

---

<sup>27</sup> Correia M., Pottier F., 2000, "La "formation tout au long de la vie": progression professionnelle ou adaptation aux contraintes", *Formation emploi*, n°71.

aux jeunes, pression exercée par les parents, par l'entourage, par les institutions ou les media aussi, et qui dans le même mouvement les décourage de chercher un bon emploi ("tu ne trouveras jamais de travail, c'est trop dur") et les enjoint de prendre la première place qui passe à leur portée ("tu ne trouveras jamais mieux, c'est déjà miraculeux..."). Qu'ils soient qualifiés et donc vite conscients du décalage avec cet emploi, ou qu'ils soient peu qualifiés et ainsi juste sortis de "la galère", les jeunes sont contents au début... mais cet effet de soulagement s'atténue rapidement et laisse place à une remise en cause de cette insertion trop rapide et de ce travail décevant. Cette frustration s'installe durablement pour certains et les laisse malheureux (les mots exprimant cette souffrance sont souvent très forts, impressionnants); pour d'autres on s'achemine vers une bifurcation probable, pour peu qu'une "issue opportuniste" se présente.

Cette "lassitude" peut même se manifester dans d'apparentes intégrations professionnelles accomplies, alors que les jeunes semblent "casés" et que l'on ne s'attend plus à les voir changer de voie. Il peut s'agir d'un ennui croissant dans la tâche elle-même, d'une appréciation de plus en plus critique du milieu ou de l'organisation du travail... Parfois la nécessité d'une recherche d'équilibres personnels se fait plus nettement sentir au moment de la mise en couple, de l'installation dans un nouveau logement, d'un déménagement, de la naissance d'enfants, ou simplement par le sentiment de manquer de temps pour soi ou de s'étouffer dans un engagement trop puissant. La passion, lorsqu'elle était présente dans le projet, peut aussi s'émousser avec le temps et avec l'expérimentation concrète du travail, avec quelques épreuves ou sentiments d'injustice aussi. Les jeunes même lorsqu'ils ont "réussi" ont alors le sentiment d'avoir "trop donné", d'en tirer de trop faibles rétributions (matérielles mais surtout symboliques), et projettent de "ralentir", de "se calmer", de "prendre de la distance"...

### ***Les mobilités des jeunes***

Tous ces facteurs et ces évolutions sont susceptibles de favoriser des mobilités professionnelles, soit d'une façon récurrente et les jeunes affirment alors s'installer avec un certain bonheur dans l'emploi instable pour éviter que se cristallise cet ennui ou ces injustices, soit d'une façon plus ponctuelle avec une bifurcation radicale amenant à changer non seulement d'emploi, mais souvent aussi de métier ou de branche. Précisons qu'il s'agit bien sûr de mobilités effectuées à l'initiative du jeune, et non de formes de gestion de la main d'oeuvre par la volonté des employeurs (même si les unes et les autres entretiennent bien sûr un rapport, de nature complexe).

La bifurcation s'avère en effet souvent une solution positive à l'insatisfaction. Il faut préciser en effet que ces bifurcations amènent en général à des réussites notables. Nous avons remarqué à cet égard que les trajectoires qui avaient apporté une "issue opportuniste" à une phase de latence ou de galère avaient conduit ensuite à une insertion professionnelle qui s'avère positive, malgré son imprévisibilité. On doit alors se demander s'il ne vaut pas mieux apprendre aux jeunes à saisir les opportunités et à conduire une bifurcation, plutôt qu'à s'acharner à formuler un projet et à s'y tenir coûte que coûte...

De plus, le doublement de l'effectif des "issues opportunistes" en seconde période par rapport à la première tendrait à nous indiquer que cette éventualité ne s'atténue pas dans le temps, du moins pas encore... Il est donc important de pouvoir envisager ces changements d'orientation avec un œil favorable et de se donner les moyens d'aider les jeunes à les conduire sans gêne, sentiments d'échecs et autres stigmatisations.

Envisager les bifurcations comme une manifestation positive de capacité à saisir les opportunités, est-ce pour autant renoncer à toute idée de formulation d'un projet et d'engagement solide dans sa réalisation? Sans doute pas. Cela serait oublier que nombre de jeunes réussissent leur insertion professionnelle dans la poursuite d'un projet fort ; cela serait oublier également que tous les jeunes ne disposent pas au départ du même potentiel en "issues opportunistes": les univers des possibles, les systèmes de contraintes, mais aussi les ressources et les réseaux relationnels sont bien inégaux en la matière... Il faut se souvenir à cet égard de Diane ou de René "coincés" avec leur mère dépendante dans des petits hameaux isolés : sur quelles issues opportunistes, quelles propositions imprévues pourraient-ils tableter ?

Il reste que la construction d'un projet professionnel devrait peut-être chercher à reposer davantage sur les désirs et les compétences personnelles des jeunes que sur l'injonction à trouver un poste à tout prix. Si ces désirs et ces savoirs ne sont pas encore exprimés, on pourrait leur donner quelque peu le temps, dont certains ont besoin, pour faire mûrir des envies et sortir de la "latence" à leur rythme et de façon assez "entière" pour être pérenne. Ces mûrissements sont susceptibles de s'effectuer aussi en interaction avec d'autres domaines : il arrive que l'installation en couple, l'engagement dans un loisir, la naissance d'un enfant, une rencontre, un autre événement... s'avèrent tout à fait efficaces en la matière, et interviennent sur la trajectoire et les choix professionnels. Plutôt que de dessiner aux jeunes (ou de les forcer à accélérer) une orientation "réaliste" mais inadaptée, dont ils sortiront de toutes façons déçus, souffrants et prêts à tout rejeter pour recommencer, on gagnerait sans doute à les laisser tâtonner. Pour cela, il faudrait leur permettre d'"essayer le travail", par des stages et des emplois provisoires, par des va-et-vient constants entre formation et emploi, et surtout par des passerelles toujours possibles entre les niveaux et les branches. C'est au vu des

résultats ici dégagés portant sur les effets du temps, sur les évolutions des rapports au travail et sur l'importance des bifurcations en matière d'insertion professionnelle, que nous pouvons insister sur cette idée de favoriser une plus grande souplesse dans l'accès au monde du travail, en particulier par le développement des capacités à saisir une opportunité et à assumer une bifurcation.

#### **- 4- RESEAUX PERSONNELS ET ENTREE DANS LE MONDE PROFESSIONNEL : QUELQUES EVOLUTIONS**

Nous allons maintenant évoquer ce qui, dans les transformations des réseaux des jeunes et dans leurs façons de nouer des relations, peut concorder avec l'entrée dans la vie professionnelle. Ce rapport à la sociabilité, nous en avons fait l'hypothèse, est lié aux modes de socialisation des jeunes.

L'intégration professionnelle reste cependant difficile à isoler d'autres mutations concomitantes : la socialisation des jeunes entrant dans la vie adulte est un phénomène multidimensionnel, qui engage des articulations complexes entre les domaines de la vie souvent artificiellement isolés les uns des autres.

Nous commençons par comparer les effectifs des réseaux des jeunes lors des trois vagues d'enquête : au moment où ils passent le bac ES ou le bac pro ou lors d'un stage d'insertion, puis trois ans après, puis encore trois ans après. Nous repérons en particulier les mouvements d'augmentation et de diminution du nombre des liens qu'ils entretiennent avec des camarades, des amis, des membres de leur famille. Nous établissons des rapprochements entre ces évolutions de leurs réseaux et leurs trajectoires biographiques, en essayant de préciser l'impact du début de la vie active.

Afin de comprendre plus précisément ce qui a changé dans leurs façons d'entrer en contact avec autrui, nous comparons les deux "figures" du camarade de lycée et du collègue de travail afin d'explorer plus en détail les modes de sociabilité qu'ils engagent, leurs points communs et leurs divergences.

Dans le lycée comme dans l'entreprise, cette sociabilité s'inscrit dans un cadre fortement régulé, hiérarchisé. Ces deux milieux mettent en jeu des systèmes de normes prégnants, des horaires prescrits, des lieux fixés, etc. Par contraste, un voisinage, une bande de copains, ou un club de loisirs engagent des contextes de sociabilité très différents. Léa, une des jeunes de ce panel, établit bien ce parallèle : *"Disons que maintenant j'ai remplacé mes camarades de classe par mes camarades de travail (...) Là on est trois ou quatre peut-être, mais c'est quand même huit heures par jour avec eux"*.

Au-delà de ces ressemblances formelles entre les institutions de scolarisation et de travail, apparaissent des différences importantes entre elles : dans un lycée ou une université, les autres personnes (à part les enseignants) sont des pairs, qui ont le même âge et à peu près le même niveau de qualification atteint, les mêmes droits aussi. Dans une entreprise en

revanche, les âges, les niveaux de qualification, les tâches, mais aussi les rôles et les positions hiérarchiques sont bien plus diversifiés. Cela peut impliquer des modes de sociabilité, dans un environnement et dans l'autre, très différents.

Ces deux "figures" du camarade d'études et du collègue de travail montrent des divergences très importantes, qui renvoient à une évolution de la façon de concevoir son rapport avec les autres.

Nous n'examinons ici que les jeunes qui, lors de la troisième vague d'enquête, sont sans ambiguïté entrés dans le monde du travail. Nous éliminons donc les étudiants, les inactifs, ceux qui sont la majeure partie du temps hors emploi, ainsi que des étudiants qui exercent un emploi en alternance ou un emploi de surveillant d'internat par exemple... Nous ne nous limitons cependant pas à ceux qui ont un CDI. L'idée est là de se concentrer sur les formes installées du travail, impliquant un revenu régulier, un collectif de travail... et un mode de vie "de travailleur" qui pourra être relié aux formes de sociabilité.

Rappelons que sur les 87 jeunes qui, au sortir du bac ou de stages en 1995, constituaient notre population de départ, 44 jeunes (sur les 67 qui restent dans le panel à la 3ème vague d'enquête) sont ainsi, en 2001, considérés comme entrés dans la vie professionnelle.

#### **- 4.1 - L'évolution des réseaux des jeunes : effectifs et composition**

Tout d'abord, l'évolution globale des effectifs de ces réseaux de jeunes entrés dans le monde du travail confirme l'hypothèse d'une tendance globale à la diminution du nombre des liens avec l'âge : sur ces 44 réseaux, 28 sont plus petits à la troisième vague d'enquête qu'à la première, 14 sont plus grands, et 2 sont identiques.

Ceci étant, les mouvements sont plus complexes que cela, ce que nous pouvons constater en tenant compte des trois vagues d'enquête. En effet, seulement 8 réseaux connaissent un mouvement continu de diminution sur les trois vagues d'enquête, et seulement 8 réseaux connaissent un mouvement continu d'augmentation du nombre des liens dans la même période. Dans la plupart des cas, on a soit une augmentation (vague 1- vague 2) suivie d'une diminution (vague 2- vague 3) (10 cas), soit une diminution suivie ensuite d'une augmentation (18 cas). Ces mouvements, en fait, nous intéressent davantage que les bilans des effectifs à la fin des 6 années qui séparent les trois vagues d'enquête.



## *L'entrée dans le travail*

Pour certains de ces jeunes, après le baccalauréat l'entrée dans le monde professionnel s'est faite assez rapidement.

Le cas de Mélanie est assez exemplaire de ce mouvement. Mélanie, après son bac pro en 1995, fait une année de BTS en alternance à la poste, et travaille dans la foulée dès 1996 à la poste. Son entrée dans le monde du travail est donc assez rapide, en continuité avec ses études.

Son réseau en 1995 compte 56 personnes, dont 12 liens forts<sup>28</sup> et 38 contacts. Lors de la seconde vague d'enquête en 1998, son réseau est "tombé" à 28 personnes, dont davantage de liens forts (16), et un nombre de contacts qui a chuté à 4. Au moment de la troisième vague d'enquête en 2001, son réseau a diminué mais moins fortement, les liens forts se sont restreints à leur tour au nombre de 13, et les contacts ne sont plus que 2. On constate donc un premier mouvement d'intensification de la sociabilité (on privilégie les liens forts plus que les contacts), suivi d'une diminution globale de la formation des liens. On se trouve là devant le modèle général d'évolution de la sociabilité au début de l'âge adulte.

Si l'on observe plus précisément la composition de son réseau, on voit que la part constituée par les copains de lycée s'effondre peu après le bac, les relations perdues lors de cette transition formant des "paquets" impressionnants. Les liens établis dans le travail, pourtant peu de temps après, n'atteignent jamais ces effectifs.

Pour certains jeunes ce passage n'intervient qu'après une période de poursuite d'études après le baccalauréat. La transition vers l'emploi est plus tardive, la chute des effectifs du réseau également. En effet, d'abord le réseau augmente lors de la poursuite d'études, il diminue ensuite. On note donc là aussi un effet très net de l'entrée dans le travail, qui est simplement différée.

Ces jeunes qui ont d'abord fait des études entre les deux premières vagues d'enquête ont maintenu là une sociabilité "adolescente" en conservant des liens du lycée même après le baccalauréat. Les classes supérieures, en particulier, sont connues pour cumuler une plus grande résistance des liens anciens avec une plus grande aptitude à s'en faire des nouveaux<sup>29</sup>.

---

<sup>28</sup> Nous avons qualifié de liens forts les relations qui sont considérées comme importantes par les personnes interrogées ou qui sont fréquentées dans plusieurs contextes (le travail et les loisirs par exemple). Les contacts (ou liens faibles) sont les relations nommées qui ne sont fréquentées que dans un seul contexte et qui ne sont pas qualifiées d'importantes.

<sup>29</sup> Forsé M., "La sociabilité", *Economie et statistique*, n°132, 1981, pp.39-48; Forsé M., "Les réseaux de sociabilité : un état des lieux", *L'année sociologique*, n°41, 1991, pp.247-262; Héran F., "La sociabilité, une pratique culturelle", *Economie et statistique*, n°216, 1988, pp.3-22; Bidart C., *L'amitié, un lien social*, Ed. La découverte, Paris, 1997.

Nos jeunes étudiants ont ainsi souvent conservé quelques amis du lycée, tout en s'en faisant des nouveaux à l'Université. Ils sont effectivement plus massivement d'origine sociale supérieure ou moyenne. Plus tard, quand ils sont entrés dans le travail, le nombre de liens a chuté. Quelques amis liés aux loisirs ont cependant persisté encore, ce qui est là aussi moins fréquent pour les membres des classes populaires.

Si l'on observe, juste à titre de comparaison, les réseaux des jeunes qui en troisième vague d'enquête sont toujours restés étudiants, on note qu'ils ont généralement augmenté la taille de leurs réseaux: sur 7 personnes encore en études en 2001, 5 ont des réseaux en augmentation, et 2 en faible décroissance. Ils ont alors surtout augmenté les effectifs des liens forts, et moins ceux des liens faibles. L'intensification des relations accompagne donc là un accroissement des effectifs.

Le fait de fréquenter encore des institutions de formation, d'y inscrire ses cheminements, retarde donc la diminution du réseau, voire en augmente les effectifs parfois par rapport au lycée. Le lien entre la poursuite des études et le maintien d'une sociabilité importante est donc confirmé.

Après la chute massive des effectifs due à la fin des études (lycée ou université), la vie professionnelle peut parfois tout doucement regarnir quelque peu le réseau.

Même dans les réseaux qui globalement diminuent, on trouve ainsi des liens issus du monde professionnel. Ce sont des contacts récents surtout, mais qui parfois forment des liens forts. Ils restent cependant assez peu nombreux. Un rapide repérage nous laisse penser qu'il existe une correspondance entre l'engagement et la satisfaction au travail d'une part, et le partage d'une sociabilité à base professionnelle d'autre part. On note cependant que ces liens restent "à part", sont très rarement mélangés aux autres amis. Il faut dire que l'entrée dans la vie professionnelle est plus tardive pour ces jeunes qui ont fait des études, et que d'autres engagements relationnels sont parfois privilégiés à ce moment là.

Pour tous ces jeunes, on constate donc la perte massive des copains de lycée, une chute des effectifs du réseau, un maintien provisoire de ces effectifs pour ceux qui ont poursuivi des études dans un premier temps, et de toutes façons une diminution globale des liens au moment de l'entrée dans la vie professionnelle.

La perte des copains d'études n'est donc pas compensée par l'équivalent en collègues de travail.

## *La galère*

Tous ces jeunes n'ont pas trouvé du travail aussi rapidement que Mélanie. Souvent les périodes d'intérim, de petits boulots, voire de chômage récurrent se sont prolongées, on l'a vu, avant l'entrée dans un emploi relativement stable. Pour ces jeunes là, les réseaux sont bien plus restreints. De telles périodes difficiles contribuent sans doute à faire baisser les effectifs de relations, une fois que les camarades de lycée sont "abandonnés", ce qui arrive rapidement après le bac. C'est le cas par exemple pour Jérémie, très mobile dans différents emplois en intérim, et dont le nombre de contacts diminue de moitié à chaque vague d'enquête (il passe de 27 à 15 puis à 7).

Dans ce cas de figure, on trouve surtout des jeunes issus des classes populaires qui ont "galéré" à la sortie du stage ou du bac pro, et ont traversé des périodes de chômage, de petits boulots, souvent associés à une solitude croissante. On trouve là aussi certains jeunes issus de familles "à problèmes", qui dès notre première rencontre avaient des réseaux très restreints, avec une grande solitude dans l'adolescence. C'est le cas de Rose par exemple, dont les deux frères sont en prison, dont les parents sont gardiens d'une maison isolée... C'est le cas également de Colette dont les parents ont divorcé et qui a connu des difficultés familiales. Pour ceux-là, le fait de gagner en autonomie, d'habiter seule pour Colette, en foyer de jeunes travailleurs pour Rose, contribuent à regarnir quelque peu des réseaux qui étaient limités par leurs conditions de vie antérieures. Le travail compte alors pour beaucoup dans ces remontées.

Les périodes de difficultés dans la transition de la formation à l'emploi entraînent donc une diminution plus brutale des effectifs des réseaux, effectifs qui sont souvent bien moindres déjà à l'origine. On note qu'ils diminuent dans l'ensemble des sphères, et pas seulement par la suppression de la catégorie des copains d'école.

Le travail peut fournir alors des nouveaux liens, mais cette ressource n'est vraiment nette que pour les jeunes auparavant assez démunis, alors que pour ceux qui ont poursuivi des études il reste bien loin de compenser la perte de la sociabilité étudiante.

L'entrée dans la vie professionnelle n'a donc pas un effet unique sur les effectifs des réseaux. Ses conséquences dépendent de la situation antérieure. Lorsque les jeunes auparavant faisaient des études, la chute est alors très nette. Elle est retardée par le prolongement des études. Lorsqu'ils "galéraient" avant, le travail fait plutôt comparativement augmenter la taille du réseau.

Par ailleurs, la part des liens issus du travail n'est pas non plus clairement en augmentation : parfois ce sont plutôt les liens familiaux et les liens liés au conjoint (la famille de celui-ci, parfois ses copains) qui font nettement croître le réseau. Il semblerait que lorsque les personnes se mettent en couple, l'effet de cette étape biographique dépasse en outre celui de l'entrée dans le travail. Il arrive aussi que les liens professionnels et les liens familiaux augmentent (ou diminuent) ensemble dans la même période.

Il est donc difficile, au-delà du repérage de tendances massives, de parler seulement de la sphère du travail. Les évolutions de celle-ci interagissent en effet avec d'autres situations, d'autres étapes, d'autres sphères de la vie.

Les mutations de la sociabilité apparaissent peut-être plus nettes en termes de "façons de se rencontrer", de faire des choses ensemble, de considérer la qualité du lien.

#### **- 4.2 - L'évolution qualitative des modes de sociabilité :**

##### **copains du lycée, copains du boulot**

Il est, on l'a vu, parfois difficile de distinguer ce qui relève des conséquences de l'entrée dans un monde professionnel de ce qui relève de l'avancée en âge ou de l'entrée dans la vie adulte. Par exemple, Sidonie, lorsqu'elle décrit ses relations avec une ancienne copine d'école qui, comme elle, s'est mise à travailler, explique que : *"...il y a quatre ans, on se voyait tous les jours au lycée, même au collège avant. (...) Maintenant on se voit une à deux fois par semaines (...) Aller au restaurant, ça on ne le faisait pas il y a quatre ans, faire des théâtres, des sorties culturelles, on ne le faisait pas aussi il y a quatre ans. Ça a évolué dans ce sens là aussi. (Les changements sont liés au fait que vous êtes toutes les deux entrées dans la vie active ?) Oui, tout à fait. Et puis qu'on ait grandi."*

La place de la sphère du travail dans le réseau de nos enquêtés doit se comprendre dans le contexte d'une évolution vers une sociabilité plus "adulte", marquée par une diversification des rôles sociaux<sup>30</sup>. Par conséquent, pour nos jeunes travailleurs, le groupe de copains du "boulot" ne constitue pas, par contraste avec celui du lycée, leur principal "milieu de vie", mais, bien plutôt, une sphère parmi d'autres, avec lesquelles il est en concurrence. Sidonie disait ainsi, en vague 2 : *"(Question : très globalement, que penses tu des changements dans l'ensemble de tes relations ?) Je pense que c'est plus organisé maintenant*

---

<sup>30</sup> Bidart C., "Les âges de l'amitié : cours de la vie et formes de socialisation", in G. Ravis-Giordani (ed.),

*qu'avant. J'ai vraiment fait la part des choses (Par rapport à quoi ?) Dans les relations. Il y avait tous les copains qui étaient mélangés, et maintenant j'ai deux groupes de copains séparés. Ça me semble plus organisé, je ne sais pas pourquoi."*

A la différence du groupe du lycée ou de la fac, sorte de "Lieu Unique" où tout se passe, les groupes dont font partie les jeunes travailleurs sont spécialisés par type d'activité ou de relation, et souvent séparés les uns des autres. Sidonie parle en ces termes d'une des ses amies de lycée, qui travaille également sur Paris : *"Elle a ses amis du côté du travail, moi les miens. Je n'ai pas encore eu l'occasion de lui présenter, et je n'ai pas forcément envie parce que c'est un groupe qui est formé autour du travail, et elle n'a pas grand chose à y voir. On a chacun nos amis du travail, de notre côté."*

Contrairement à ce qui se passait au lycée ou à la fac, il n'est pas de bon ton de mélanger les sphères. Ainsi Léa qui, tout pendant qu'elle faisait des études, choisissait ses "petits amis" dans le vivier de l'école explique maintenant que *"Là il faut que je sois Léa qui est au travail et Léa qui est à l'extérieur. (...) J'ai juste enlevé 8 heures de ma vie que j'avais avec lui [son amoureux] pour aller au travail. (...) Je n'étais pas trop sûre au départ, parce que je trouvais qu'il [un collègue] allumait pas mal et c'est le genre de relations que je ne voulais pas avoir dans le travail."*

Les jeunes travailleurs n'ont d'ailleurs pas nécessairement envie d'investir affectivement leur groupe de collègues. Fleur, qui en vague 3 est éducatrice, explique que : *"Elle [une collègue] m'a proposé une fois d'aller boire un café chez elle, mais je n'y suis pas allée. Elle m'a ouvert sa porte si je voulais aller boire un café chez elle. (Tu penses que ça peut se faire un jour ?) Je ne sais pas. (Tu n'y tiens pas ?) Pas forcément parce que le copinage dans le travail... Pas pour le moment."*

Même quand il y a un investissement affectif dans le cadre du travail, il semble que le groupe du travail reste, là aussi, isolé des autres groupes. Il arrive que soient organisées des rencontres avec le conjoint, mais on ne développe pas de connexions avec les groupes antérieurs ou avec la famille.

En ce qui concerne les groupes, on assiste tout d'abord à un rétrécissement de leur taille : ils sont désormais plus petits, composés de quelques individus avec lesquels on entretient une relation privilégiée, et ne forment plus une grande nébuleuse avec un noyau plus affinitaire. Yves explique que *" Je suis plus posé on va dire. Pour moi, être adulte, c'est*

*être plus posé, sortir avec des gens qu'on aime bien. Ce n'est pas de trouver aussitôt une boîte, se bourrer en boîte comme je faisais avant de partir à l'armée. C'étaient des soirées à celui qui boit le plus."*

Corinne relate en ces termes la transformation qui s'est opérée depuis le groupe du lycée : "[en vague 1] *On s'entendait bien, on avait à peu près les mêmes... pas les mêmes opinions, mais ça... ça tournait toujours à peu près autour... Et puis je... je ne sais pas, on s'entendait tous bien quoi. On se sentait bien ensemble quoi, on s'amusait bien.*" [en vague 3] : "*Et puis les amis que j'ai à moi depuis trois ou quatre ans, c'est... on se fait des petites soirées, on se fait des bouffes, des trucs comme ça, quoi. C'est plus intime, plus personnel, quoi*"

À l'origine de la relation qui chemine du "collègue" au "copain du boulot", on trouve maintenant davantage des similitudes entre les individus : avoir le même âge, être entré ensemble dans l'entreprise, avoir travaillé en commun sur un dossier, etc. Ce sont ces similitudes qui donnent envie d'approfondir le lien, et d'aller à la découverte d'autres points communs, plus personnels ( avoir les mêmes valeurs, les mêmes centres d'intérêt, etc.)

Nadège exprime bien ce cheminement : "*On travaille dans le même service, elle était dans le bureau juste à côté. Et elle avait travaillé sur les dossiers sur lesquels j'avais travaillé moi (...) Donc elle m'a dit : ' N'hésite pas, si tu as un problème, tu viens me voir, etc.' Donc déjà, ça, ça rapproche vachement les gens. Tu te dis ' Elle est sympa quand même'. Et puis ça a démarré comme ça, et puis ça a été les pauses, et puis ça a été la pause déjeuner (...) et puis de fil en aiguille tu apprends à te connaître. Et puis, si tu te sens bien avec la personne, plus ça va, plus tu accroches et plus tu trouves des terrains d'entente, etc ; (...) On a commencé à se voir à l'extérieur plus en 2000. Ça a commencé un peu l'année dernière où on allait plus facilement déjeuner le midi dehors, etc. (...) A force de se voir sans arrêt comme ça, on s'est dit : le boulot, c'est bien, mais on pourrait peut-être se voir au dehors. Donc c'est là qu'on organise nos petites soirées ensemble »*

La disparition d'anciens groupes de travail, même autrefois investis, n'est pas vue comme un drame mais plutôt comme quelque chose de "naturel" ; les relations qui survivent sont celles qui sont devenues des amitiés. En effet, on ne fréquente pas d'anciens collègues qui seraient restés à ce stade de la relation, sauf dans un but "utilitaire". Les liens professionnels forment ainsi un volant plus fluide de contacts souvent renouvelés. C'est le cas encore pour Sidonie : "*... et puis le groupe du travail, il a changé en deux ans, parce que j'ai déjà changé de travail. (...) Ça c'était le groupe du début, et en fait maintenant c'est le groupe du dernier service où j'étais, ce n'est plus les mêmes personnes".*

On observe donc une transformation globale assez nette des modes de sociabilité à ce moment du passage du lycée au travail. Ceci étant, la sphère du travail ne fonctionne pas en soi, mais mêlée aux diverses étapes de l'entrée dans la vie adulte, aux diverses sphères qui interagissent dans toutes ces mutations.

## **- 5 - L'UTILISATION DES RESEAUX RELATIONNELS**

### **POUR TROUVER DU TRAVAIL**

Au croisement des évolutions des trajectoires des jeunes et des transformations de leurs réseaux lors de l'entrée dans la vie professionnelle, on peut s'interroger sur l'utilisation qu'ils font (ou ne font pas) des relations personnelles pour trouver du travail. L'examen de la situation des jeunes par rapport à l'emploi au cours des trois vagues de l'enquête conduit à s'interroger en particulier sur la permanence ou les changements dans les moyens d'accès à l'emploi. Ces jeunes utilisent-ils des moyens semblables ou différents selon qu'ils sont à la sortie de leur formation ou plus avancés dans leur vie professionnelle ? La perspective longitudinale de cette enquête nous permet de rechercher les effets de la proximité vécue avec le monde du travail sur leurs pratiques de recherche d'emploi. L'apprentissage du monde du travail et l'éventuelle augmentation du stock de relations professionnelles produisent-ils une modification dans les moyens mis en œuvre pour trouver ou changer d'emploi\*<sup>31</sup> ? La part des moyens formels (ANPE, etc.) ou informels (relations) pour chercher un emploi varie-t-elle au cours du temps ? A partir de quelles caractéristiques peut-on dire qu'un lien devient une ressource ? Quand les jeunes font appel à des ressources relationnelles à des moments différents de leur vie professionnelle, observe-t-on une mobilisation des mêmes liens ou bien font-ils appel à des personnes différentes ? Ces différentes questions seront examinées après un état des lieux de leur situation par rapport à l'emploi, d'une manière synchronique et diachronique.

#### **- 5.1 - Qui sont les jeunes en emploi en 2001 ?**

Sur les 67 jeunes présents en vague 3 de l'enquête, ils sont 44 à être à ce moment là en emploi. On ne s'étonnera pas que l'origine de la sélection des jeunes – bac ES, bac pro, stages – soit déterminante de leur situation six ans après. En effet, 23 des 24 jeunes ayant fait un bac professionnel sont en emploi (et le dernier fait des "petits boulots") tandis qu'ils ne sont en emploi que dans 4 cas sur 13 quand ils étaient sélectionnés dans des stages. Les jeunes qui ont

---

<sup>31</sup> Nous reprenons ici des interrogations formulées dans : Mounier L. (1999), "A quoi peuvent servir les relations des jeunes ?", *Agora*, n°17, p.47-62.



fait une terminale ES sont pour 17 d'entre eux sur 30 en situation d'emploi, les autres poursuivant des études.

L'accès à un emploi, six ans après la sortie du système scolaire ou après un stage, ne différencie pas significativement les hommes et les femmes. On notera cependant une légère surreprésentation des jeunes filles en emploi (68,6% versus 62,5% pour les hommes) qui est liée en partie au fait que les lycéens issus de terminale ES sont proportionnellement plus nombreux que les lycéennes à poursuivre des études. Par ailleurs, près de la moitié des jeunes en emploi à la troisième vague appartient à la catégorie "employés".

Tableau 1 : Catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi à la troisième vague

Catégories socioprofessionnelles	Hommes	Femmes	Ensemble
Artisans, commerçants et assimilés	2		2
Cadres d'entreprise	1	2	3
Professions intermédiaires	2	8	10
Employés	9	12	21
Ouvriers	6	2	8
Ensemble	20	24	44

Notons que les jeunes classés dans la catégorie "employés" sont pour 6 d'entre eux d'anciens élèves de terminale ES, pour 11 d'entre eux d'anciens élèves de bac pro. Cette catégorie relativement hétérogène réunit :

- 3 Agents de la fonction publique
- 1 Policier
- 6 Employés administratifs d'entreprise
- 9 Employés de commerce
- 2 Personnels des services directs au particulier

***Quelle était la situation de ces jeunes trois ans et six ans auparavant ?***

26 des 44 jeunes en emploi à la troisième vague l'étaient aussi trois ans plus tôt (deuxième vague). Entre ces deux vagues, on observe différents parcours professionnels :

- maintien chez le même employeur avec les mêmes fonctions
- maintien chez le même employeur avec changement de fonction
- changement d'employeur avec les mêmes fonctions
- changement d'employeur avec des fonctions différentes

Quelques jeunes (4) ont changé d'employeur mais également de secteur d'activité, passant par exemple de la restauration au transport.

Tableau 2 : Situation aux vagues précédentes des jeunes en emploi à la troisième vague

	Troisième vague	Deuxième vague	Première vague
En emploi	44	26	4
En études		12	20
Autres situations		6	20

Très peu nombreux étaient ceux qui étaient en activité à la première vague de l'enquête. Les emplois décrits étaient des emplois de dépannage pour des jeunes en terminale (ES ou en bac pro) ou liés à des stages d'insertion.

### - 5.2 - Comment les jeunes ont-ils trouvé leur emploi actuel ?

Les jeunes utilisent des moyens diversifiés que nous regroupons afin de pallier le faible effectif analysé. Les démarches personnelles - qui vont de la présentation directe, à la réponse à des annonces, au contact avec une entreprise dans laquelle le jeune a déjà travaillé ou fait un stage- sont aussi importants en vague 3 que l'utilisation de relations. Cette constatation peut être rapprochée des résultats tirés de grandes enquêtes représentatives qui donnent aux démarches personnelles un poids de 36%, aux relations un poids de 25% et aux organismes un poids de 13%<sup>32</sup>. Le fait de s'adresser à des organismes tels que l'ANPE ou à des sociétés d'intérim est une pratique relativement plus rare en début de vie professionnelle, mais qui semble se confirmer, à la lecture de nos données, avec le temps. Le mode d'obtention de l'emploi actuel ne différencie guère les hommes des femmes.

<sup>32</sup> Forsé M. (1997), "Capital social et emploi", *L'Année sociologique*, vol. 47, n°1. L'auteur s'appuie sur

Tableau 3 : Moyens d'obtention de l'emploi à la troisième vague d'enquête

	Hommes	Femmes	Ensemble
Par des démarches personnelles	8	10	18
Par des relations	8	10	18
Par des organismes (ANPE, interim)	4	4	8
Ensemble	20	24	44

Les relations citées par les jeunes du panel sont dans 9 cas sur 18 des personnes de la famille ou de celle du conjoint, mais également des amis des parents. Les relations amicales sont attestées 7 fois et les relations professionnelles 2 fois.

### *Les relations sollicitées pour l'obtention de l'emploi*

Même si ce comptage de données avant tout qualitatives n'est pas statistiquement significatif, on peut penser que la part du recours aux relations dans l'obtention d'un emploi par rapport aux autres moyens varie selon les vagues de l'enquête. La comparaison entre les moyens d'obtention entre la deuxième et la troisième vagues montre une plus grande utilisation des relations. Pourtant, cela ne s'explique pas, on l'a vu, par une croissance des effectifs en ressources relationnelles en général, dans lesquelles les jeunes pourraient puiser de l'information, du conseil ou des recommandations. Ce n'est donc pas dans l'évolution globale de la taille des réseaux des jeunes qu'il faut chercher un début d'explication (la corrélation n'est, de plus, pas significative). Ce n'est pas non plus la différence de composition de leurs réseaux qui explique ce recours plus important aux relations car en particulier, la répartition entre leurs liens familiaux et non familiaux ne varie pas d'une manière significative. Entre la deuxième vague et la troisième vagues, on remarque surtout une propension différente à utiliser ces liens. L'analyse des entretiens nous apprend qu'une relation amicale développée dans un cadre par exemple associatif, peut devenir une ressource pour chercher un emploi sans pour autant perdre sa composante première.

Tableau 4 : Moyens d'obtention de l'emploi par vagues d'enquête

	Première vague	Deuxième vague	Troisième vague
Par des démarches personnelles	1	15	18
Par des relations	3	6	18
Par des organismes (ANPE, Interim, etc.)		5	8
Ensemble	4	26	44

Les relations sont sollicitées dans des univers différents : la famille – la famille d'ego et la belle-famille-, les amis, le travail. L'absence d'utilisation des liens familiaux en deuxième vague trouve en partie son explication dans le fait que les jeunes en emploi sont issus pour la très grande majorité de bac pro ou de stages d'insertion. Si leurs relations familiales ont joué, c'est en amont, pour trouver des stages en entreprise et valider leur scolarité. Quand il s'agit d'un emploi, ils effectuent souvent des démarches personnelles qui vont du porte à porte à la consultation d'annonces ou à la reprise de contact avec une entreprise dans laquelle ils ont fait un stage. Les relations familiales qui apparaissent en troisième vague sont citées par des jeunes qui ont le plus souvent passé un bac ES suivi d'études courtes (bac+2). Arrivant sur le marché du travail, ils s'adressent à leurs parents ou aux amis de leurs parents, n'ayant pas eu l'occasion pendant leurs années d'études de se constituer un réseau de relations plus professionnelles.

Tableau 5 : Type de relations utilisées

	Deuxième vague	Troisième vague
Relations familiales	0	9
Relations amicales	2	7
Relations professionnelles	4	2
Ensemble	6	18

### - 5.3 - L'utilisation des relations : opportunités relationnelles ou création d'un capital social ?

Le recours aux relations, pour l'obtention ou le changement d'emploi, pose la question de la création et de l'entretien d'un capital social mobilisable. En d'autres termes, la permanence de l'utilisation de ressources relationnelles, qu'elles soient familiales, amicales ou professionnelles, est-elle un signe d'accumulation d'un capital relationnel ou traduit-elle des réponses à des opportunités ?

Parmi les jeunes en emploi sur les trois vagues (4), un seul, Thibaut, a toujours cité des relations pour l'obtention d'un emploi. A travers l'examen de son parcours professionnel et l'analyse des trois entretiens qu'il a accordés à l'équipe, nous recherchons des pistes pouvant répondre à ces questions. D'une origine sociale modeste, ayant passé un bac professionnel, Thibaut a connu une expérience du marché du travail précoce et s'est adressé à un membre de sa parenté pour trouver son emploi, occupé en 1995 (première vague). Cette constatation va dans le sens de précédentes études qui ont montré que les liens forts (la parenté) sont particulièrement importants pour ceux qui ont peu de qualification.

Ainsi Thibaut en première vague d'enquête affirmait-il avoir connu très tôt le monde du travail : *"Mon tout premier boulot, j'ai commencé à quatorze ans. J'ai fait un apprentissage chez un patron. C'était un C.A.P. cuisine. J'ai abandonné quand il fallait commencer le C.A.P.. J'ai fait trois ou quatre mois d'essais..."*

Trois ans après (deuxième vague), c'est par une relation personnelle – un copain – qu'il dit avoir trouvé une nouvelle activité professionnelle, celle d'employé dans une grande surface, dont il met en avant, parmi d'autres éléments, le côté relationnel : *"Le travail, c'est un équilibre dans la vie, c'est important, c'est une communication. On se rend utile, on rend service. Travailler, dans la vie, c'est très important. Pour moi, ce n'est pas même pas une charge, ce n'est pas un truc con, c'est important."*

En 2001, à la troisième vague, Thibaut est toujours dans la même entreprise, occupant d'autres fonctions grâce à l'intervention de "l'ex-titulaire du poste", c'est-à-dire d'une relation professionnelle.

De ce parcours relationnel, pour l'obtention d'un emploi ou pour en changer, l'utilisation de relations différentes (familiale, puis amicale puis professionnelle) pourrait

laisser penser qu'interrogé sur la manière de chercher un nouvel emploi<sup>33</sup>, ce jeune mettrait alors en avant une relation, en s'appuyant rétrospectivement sur le succès des interventions passées. Or, au cours de l'entretien, Thibaut met en avant des moyens formels : ANPE, intérim. Son discours traduit à la fois une connaissance du fonctionnement du marché du travail, des mécanismes de recrutement et une évaluation de l'inefficacité des relations composant son environnement social dans le cas de la recherche d'emploi : *"Déjà, j'irais carrément voir, je pense, un conseiller d'orientation, faire un état de bilan, j'ai entendu parler de ça. (...) L'intérim est une option, et s'inscrire à l'ANPE aussi (...) Personne ne peut m'aider. Non, personne. C'est ça le problème."*

Un regard sur la composition du réseau de ce jeune montre (cf. le tableau ci-dessous) qu'il n'est pas démuné en termes de liens forts (famille, belle-famille, amis) ou de liens faibles (contacts, collègues) mais que leur répartition est fluctuante au fil du temps. La place des relations hors famille s'amenuise et donne une place moindre aux relations nouées dans le travail (qu'elles soient fortes ou faibles). Dans son expression "c'est là le problème", on peut faire l'hypothèse qu'il perçoit que certaines relations peuvent être plus efficaces que d'autres et que lui-même, bien qu'ayant un réseau relativement large, n'a pas le sentiment d'avoir des personnes ressources mobilisables. Il ressort de l'entretien de ce jeune qu'il connaît des alternatives qui ne relèvent plus de son univers relationnel personnel, mais plutôt de connaissances acquises par sa fréquentation du monde de l'entreprise.

Le parcours professionnel de ce jeune conforte donc l'idée que l'utilisation répétée, de fait, de relations différentes ne participe pas forcément à la construction d'un capital social mobilisable dans le futur plus ou moins proche. Dans ses représentations mentales des scénarios possibles d'accès à l'emploi, Thibaut n'a pas intégré l'utilisation de ses relations. Mais on peut dire plutôt qu'à travers les expériences du monde du travail, s'opère un apprentissage des règles de fonctionnement du marché du travail et des institutions qui en font partie.

---

<sup>33</sup> Il s'agit ici d'un scénario fictif construit par le jeune en réponse à la question : "Si la semaine prochaine tu devais chercher un vrai emploi/un petit boulot, tu t'y prendrais comment ?"

Tableau 6 : Composition du réseau d'un jeune en activité sur les trois vagues d'enquête

Caractéristiques	H, Bac pro		
Origine sociale			
Père	Ouvrier		
Mère	Employé		
	Première vague	Deuxième vague	Troisième vague
Taille du réseau			
Total	35	28	41
Liens forts			
Famille	4	10	26
Travail	0	8	3
Autres liens	7	6	6
Liens faibles			
Famille	10	1	5
Travail	2	1	0
Autres liens	12	2	1

Un regard similaire sur des jeunes en études à la première vague de l'enquête mais en emploi dans les vagues suivantes, c'est-à-dire ayant eu l'opportunité d'augmenter leur capital relationnel de départ en relations professionnelles, amène à conforter ce propos. Lorsque des relations ont été utilisées avec succès pour trouver les premiers emplois, à la question de savoir quels moyens ils utiliseraient pour trouver un nouvel emploi, plusieurs jeunes citent les institutions intermédiaires sur le marché du travail et se montrent réservés quant à l'efficacité de leurs relations pour les aider. Ainsi, Irma préfère-t-elle en vague 3 elle aussi les moyens institutionnels : *"Déjà je vais m'inscrire à l'ANPE et aussi dans les agences d'intérim. Et puis je feuillette un peu les journaux pour voir les offres d'emploi, j'en parle à mes connaissances. Ça peut être un atout."*

Certains jeunes qui ont expérimenté un échec relationnel dans la recherche d'un emploi, sont conscients pourtant de l'importance des relations dans l'univers compétitif du travail. C'est le cas de Jocelyne en vague 2 : *"Qui pourrait m'aider dans mes relations actuelles ? Personne, parce que j'ai déjà essayé. Ou alors par une nouvelle relation. Il ne*

*faut pas s'en cacher. Si on peut avoir du boulot, même par piston, il ne faut pas avoir honte. On prend le boulot comme on peut. Si ce n'est pas toi, c'est un autre."*

A côté de cette permanence de l'utilisation "opportuniste" des relations pour l'obtention d'un emploi, d'autres cas de figure se présentent qui placent les ressources relationnelles dans un univers qui se construit dans la superposition de l'histoire familiale, professionnelle et amicale des jeunes. L'analyse de certains entretiens de jeunes - qui ont eu recours pour chercher leurs emplois à différents moyens, dont les relations - montre que lorsqu'ils sont relativement actifs (dans différentes sphères, associative, familiale, travail) leurs liens sont souvent multiplexes<sup>34</sup>. Leur rapport au travail dépasse l'aspect communicationnel que nous avons noté plus haut. Il s'enrichit d'une dimension fondée sur l'échange potentiel de ressources pouvant intervenir dans la sphère du travail mais aussi dans d'autres sphères de la vie. Ainsi, pour Paul, en vague 3: *"C'est très intéressant déjà de s'être ouvert à d'autres personnes, d'avoir pu trouver dans un milieu professionnel ou dans une relation professionnelle des gens aussi sur qui compter, des gens différenciés... Donc c'est assez enrichissant"*

Quand certains jeunes disposent par leur famille d'un capital relationnel non négligeable, ils sont prêts à s'en servir quand on leur demande comment ils s'y prendraient pour changer d'emploi. Mais le fait d'avoir eu une vie professionnelle, d'avoir noué des relations avec des collègues ou rencontré des partenaires ou des clients pour ceux qui ont des carrières commerciales, par exemple, les amène à envisager une aide de la part de ces relations professionnelles. En même temps, ils ne négligent pas les relations amicales qui sont souvent des relations polyvalentes créées dans la sphère du travail et mettent en avant, pour certains, l'efficacité de relations transitives (les amis de mes amis sont des ressources). C'est le cas pour Cathy en vague 2: *"Il y a mon père... mais moi aussi de mon côté j'irais voir pas mal de gens... Enfin des gens que j'ai rencontrés aussi dans le cadre de mon travail. Mais il y en a très peu. Ce sont des relations de ma famille. C'est des relations que je me suis faites entièrement aussi, des relations d'amis, entre amis."*

La perception de la complémentarité des rôles dans le monde du travail participe à la création et au développement du capital relationnel dont on trouve une illustration dans les récits de création d'entreprise où relations amicales et professionnelles se superposent. Un de

---

<sup>34</sup> Résultat que Fisher (1948) a mis au jour dans son étude *To dwell among friends*, Chicago, The University Press. Rappelons qu'une relation est dite multiplexe si elle sert à plusieurs sortes d'échanges à la fois.



ces jeunes, Paul, explique en partie l'échec d'une création d'entreprise liée aux nouvelles technologies par le fait que les rôles n'étaient pas clairement définis, qu'existait une confusion entre univers amical et professionnel qui ne permettait pas de définir des règles et qui fonctionnaient sur un principe que les analystes de réseaux appellent cohésif. De cette expérience il ne restera pas de personnes ressources. Une nouvelle création d'entreprise, avec encore des copains, mais basée cette fois sur une complémentarité des rôles ("des professionnels", dira Paul) est en train de voir le jour. Certains des partenaires seront cités comme pouvant l'aider à trouver un éventuel nouvel emploi (sur la formule du "scénario fictif").

Des rapports personnalisés avec le patron traduisent également une forme de multiplicité de la relation. La relation est alors davantage fondée sur une complémentarité des rôles - sans prendre le pas pour autant sur des rapports hiérarchiques -, l'instauration de la confiance devient un élément important de la relation. Dans certains cas, le lien employé-employeur<sup>35</sup> peut devenir une ressource quand un changement d'orientation, par exemple, est envisagé, comme pour Thibaut en vague 3: *"Les relations avec mon patron sont meilleures. Parce qu'il a vu que j'ai déjà une bonne responsabilité, que je me débrouillais bien par moi-même, que j'étais assez engageant. Et puis il a vu qu'il pouvait avoir une entière confiance en moi. Et puis je lui ai parlé de mon projet, il n'est pas contre... Il acceptera, donc il est assez partant. En plus, il pourrait peut-être me pistonner pour une boîte de poids lourds. Donc je pense qu'il est aidant. C'est ça qui m'a bien apporté, c'est que j'ai une bonne relation avec mon patron. Mais un patron reste un patron, attention. Il ne faut pas aller plus loin. Mais c'est bien. C'est ça qui a le plus changé."*

Ces deux exemples veulent illustrer l'idée qu'à partir d'une situation d'emploi, des liens se créent mais que pour qu'ils se transforment en ressources, il faut des conditions dont nous avons tenté de mettre certaines au jour : la multiplicité, la transitivité et la complémentarité des rôles. Mais à côté de ces conditions, existent, comme nous l'avons déjà esquissé, une vision du travail en même temps qu'une perception plus globale des relations qui composent l'univers des jeunes, dans lesquelles ils cherchent à se situer pour évaluer ces liens en termes d'efficacité.

Il ressort de plusieurs entretiens que lorsque des relations sont citées pour obtenir un nouvel emploi (dans la formule "scénario fictif"), le rapport du jeune au travail et en particulier à son autonomie sont mis en avant. A partir du moment où le jeune a un début

---

<sup>35</sup> Degenne A., Lebeaux M.-O. (1999), Etude sur les sorties du chômage. Comparaisons jeunes et adultes, Rapport au Commissariat général du Plan, 147 p.

d'expérience de vie professionnelle, que sa qualification et ses compétences sont reconnues, on a le sentiment que l'utilisation des relations pour modifier sa situation (changement d'emploi, changement d'entreprise) est inévitable mais qu'elle traduit en même temps pour eux une forme de dépendance dans laquelle ils ne se sentent pas à l'aise. C'est ce qu'exprime Paul en vague 3 : *"Il y a quelqu'un que j'ai cité, c'est sûr, il ferait à peu près tout pour que je trouve un boulot rapidement, parce qu'il connaît mes possibilités. Il peut me recommander, il me connaît. Donc il n'y aurait pas trop de difficultés. Mais encore une fois, je préfère passer tout seul, être autonome dans ma recherche d'emploi pour bien choisir..."*

Ce rapport subjectif au travail mérite une analyse plus approfondie mais il nous permet de conclure provisoirement que la mobilisation des relations ne peut pas s'analyser uniquement en termes de caractéristiques objectives des réseaux, comme leur taille ou leur composition.

## - 6 - AUTRES EVOLUTIONS : TRAJECTOIRES DE DECOHABITATION ET CHEMINEMENTS VERS L'AGE ADULTE

Pour finir, nous allons envisager les articulations entre l'entrée dans la vie professionnelle et les autres étapes de l'entrée dans la vie adulte, pour ces jeunes.

Selon Françoise Battagliola, *"la jeunesse se définit moins comme une classe d'âge que comme une phase de l'existence au cours de laquelle s'effectue un double passage : de la fin de la scolarité à l'entrée sur le marché du travail ; du départ du domicile parental à la formation du couple et à la constitution d'une famille."*<sup>36</sup> Il semble d'autant plus périlleux de fixer à ce passage des bornes temporelles précises que l'on constate historiquement un allongement de cette période. Cet allongement a en outre été marqué, dans les dernières décennies, par un phénomène de déconnexion, de désynchronisation dans l'acquisition des différents attributs qui, une fois réunis, permettent de définir l'état adulte. En effet, jusque dans les années 70, l'entrée dans l'âge adulte s'effectuait principalement selon ce qu'Olivier Galland nomme le "modèle de la simultanéité"<sup>37</sup> : les jeunes quittaient le domicile familial lorsqu'ils étaient professionnellement intégrés et qu'ils s'apprêtaient à fonder une famille ; ce départ était donc, dans la plupart des cas, définitif, puisqu'il signalait l'acquisition d'un statut adulte : *"Dans le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte, ces seuils sont caractérisés par un fort synchronisme : la fin de la scolarité est suivie à brève échéance de l'entrée dans la vie professionnelle qui déclenche rapidement à son tour le départ de chez les parents et le mariage."*<sup>38</sup> Depuis les années 80 en revanche, on constate que *"l'agencement des différents seuils subit (...) une profonde altération. (...) D'une part, le synchronisme du franchissement des seuils qui caractérisait le modèle traditionnel est le plus souvent remis en cause ; d'autre part, la sortie de l'adolescence ne débouche plus de façon automatique ni rapide sur l'accès à un statut adulte : apparaissent ainsi, aussi bien sur l'axe professionnel que sur l'axe familial, un ensemble de situations intermédiaires dont la principale caractéristique est d'être socialement ambiguës, d'être des situations frontalières, mais qui peuvent se prolonger plusieurs années, des situations dont la définition ne relève ni tout à fait des rôles adultes ni tout à fait des rôles adolescents. C'est sans doute cette situation intermédiaire entre la dépendance adolescente et l'autonomie adulte qui caractérise le mieux la jeunesse*

---

<sup>36</sup> BATTAGLIOLA F., « Les modes sexués d'entrée dans la vie adulte » in BLÖSS T. (dir.) *La dialectique des rapports hommes - femmes*, Paris, PUF, p 177, 2001.

<sup>37</sup> GALLAND O., "Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations", *Revue Française de Sociologie*, 42, 4, 2001, pp. 611-640.

<sup>38</sup> GALLAND O., "La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie", in CAVALLA A., GALLAND O. ( dir.) *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Editions Actes Sud, 1993, p 13.

européenne aujourd'hui<sup>39</sup>". Plutôt que d'une "entrée" dans l'âge adulte, il faudrait donc parler d'un "cheminement" vers celui-ci, cheminement qui, notamment selon le sexe et l'appartenance sociale<sup>40</sup>, prend des détours singuliers.

Les modes de cohabitation sont un bon indice des "bricolages" opérés par les jeunes dans leurs différents cheminements vers l'âge adulte : alors que, jusque dans les années 70, la décohabitation du domicile parental, la plupart du temps définitive, impliquait une intégration professionnelle et annonçait une insertion conjugale<sup>41</sup>, elle prend actuellement des significations plus variées. On peut "décohabiter" sans pour autant "s'installer" au sens traditionnel du terme (le logement peut être financé par les parents d'étudiants sans métier ni conjoint), mais on peut aussi être "installé" (avoir un métier stable, voire un(e) petit(e) ami(e)) sans pour cela quitter le domicile familial. Il arrive que certains ne puissent décohabiter faute d'être installés professionnellement, ou qu'ils ne puissent le faire que s'ils s'installent "conjugalement". Enfin, signe qu'elle n'est plus l'indice de l'acquisition définitive et complète des attributs du statut adulte, la décohabitation n'est plus forcément irréversible. Elle ne peut donc se comprendre que dans le cadre d'une trajectoire, pour certains "directe", et pour d'autres faite d'allers et de retours.

Ainsi, chaque mode de cohabitation peut prendre un sens différent selon les attributs du statut adulte qui sont acquis et ceux qui ne le sont pas. En outre, la diversité de ces choix nous pose nombre de questions sur ce qui favorise ou entrave l'adoption de telle ou telle "combinaison" : décohabite-t-on de la même manière et au même rythme selon que l'on est une fille ou un garçon, que l'on a un emploi ou non, que l'on est fils de cadre ou fille d'ouvrier ? Pour qui la décohabitation est-elle la conséquence d'une insertion conjugale, d'une intégration professionnelle, des deux, ou encore survient-elle malgré la prolongation des études ? Perdure-t-elle lorsque ce qui l'a initiée se défait ? Quand est-elle financée par les parents et pour qui signe-t-elle l'accès à l'autonomie ? Qu'est-ce qui fait que certains retournent habiter chez leurs parents, et quel sens a cette recohabitation ? etc.

Pour mieux comprendre la manière dont les jeunes de notre panel cheminent, au fil des trois vagues de l'enquête, vers l'âge adulte, nous effectuerons, dans un premier temps, un état des lieux de leur situation à cet égard en 2001, en essayant de dégager les points communs, les "profils" de ceux qui partagent un même mode de cohabitation. Dans un second temps, nous envisagerons la (dé)cohabitation comme un processus fait d'allers, mais aussi, éventuellement,

---

<sup>39</sup> GALLAND O., "La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie", *art cit*, p 16.

<sup>40</sup> BATTAGLIOLA F., BROWN E., JASPARD M., "Itinéraires de passage à l'âge adulte : différences de sexe, différences de classe", *Sociétés Contemporaines*, n°25, janvier 1997, pp. 85-104.

<sup>41</sup> Exception faite des étudiants provinciaux d'origine sociale favorisée. Cf GALLAND O. (dir.) *Le monde des*

de retours, et nous essaierons alors, non plus de rendre compte de l'état actuel des choses, mais de distinguer les différents types de trajectoires qu'ont effectué les jeunes du panel entre 1995 et 2001.

### **- 6.1 - (Dé)cohabitations : un état des lieux**

En 2001, sur 67 jeunes continuant à participer à notre étude, seuls 13 d'entre eux habitent encore<sup>42</sup>, à cette époque, avec leurs parents. 11 jeunes ont quitté le domicile familial et habitent seuls, tandis que 21 partagent un logement avec leur conjoint(e) et 16 avec enfant et/ou conjoint<sup>43</sup>. Les six derniers ont également quitté le domicile familial, mais partagent le logement d'une (colocation) ou de plusieurs (foyer d'accueil) personnes qui ne sont ni leur conjoint, ni leurs parents. Nous allons maintenant tenter de voir en quoi chaque mode de cohabitation peut être considéré comme l'indice de l'acquisition d'un ou plusieurs attributs du statut adulte.

#### ***Habiter chez ses parents***

Quelles caractéristiques partagent ces jeunes qui, 6 ans après un bac ou un stage d'insertion, logent encore chez leurs parents ?

Dans un premier temps, on peut remarquer que ce "groupe" est composé de 4 anciens stagiaires, de 4 personnes ayant passé un bac pro, et de 5 autres ayant opté pour la filière du bac ES. Cette répartition, qui semble de prime abord relativement "équilibrée", l'est moins si l'on considère que, proportionnellement aux effectifs de chaque catégorie, cela signifie alors que seulement 1/6 des enquêtés ayant passé le bac habite encore chez ses parents en 2001, tandis que presque 1/3 des anciens stagiaires -c'est-à-dire le double- est dans cette situation. Cela donne à penser que le fait de continuer à habiter chez ses parents est moins relié à la prolongation de la scolarité, qu'à une difficulté pour certains à accéder aux attributs - principalement professionnels - marquant l'entrée dans l'âge adulte. De fait, si l'on examine la composition du groupe de jeunes qui sont restés chez leurs parents, on ne peut qu'être frappé par la prédominance d'un sous-groupe de personnes sans emploi : alors que, parmi ces 13 personnes, 2 continuent leurs études, 7 recherchent un emploi ou font des "petits boulots", formant d'ailleurs presque la moitié de l'effectif des demandeurs d'emploi et travailleurs

---

*étudiants*, Paris, PUF, 1995.

<sup>42</sup> Ceci ne signifie pas - mais nous le verrons plus tard - que tous ceux qui habitent en 2001 avec leur(s) parent(s) n'aient jamais quitté le domicile familial.

<sup>43</sup> 15 jeunes habitent avec enfant et conjoint, et une personne vit seule avec son enfant.

précaires du panel. Ce "sous-groupe" est composé essentiellement de garçons (5 sur 7) et plus de la moitié d'entre eux n'est engagé dans aucune relation amoureuse. Sans "amour" ni travail, ils n'ont peut-être ni les raisons ni les moyens de quitter le domicile parental. Cette constatation rejoint les conclusions de F. Battagliola, qui explique qu' *"il paraît ainsi difficile d'interpréter la plus grande fréquence de la vie chez les parents en termes de simple report dans le temps biographique de l'âge à la décohabitation. C'est le cas pour les plus jeunes, mais passé l'âge où la norme (...) est de prendre son autonomie, seuls les hommes les plus démunis en titre scolaire et les plus précaires au plan professionnel vivent encore chez leurs parents (...) Le recours à la famille d'origine constitue alors le (fragile) rempart contre une exclusion plus radicale."*<sup>44</sup> »

Hormis cet important sous-groupe, composé principalement de garçons ayant des difficultés à accéder à un emploi stable, on peut distinguer deux autres "types" de situation. En premier lieu, on trouve deux personnes qui ont entrepris des études longues (en droit) ne menant pas à une professionnalisation rapide. Ces deux étudiants, parmi les plus jeunes du panel, sont célibataires et étudient dans la ville où leurs parents résident. Le maintien de la cohabitation semble alors s'expliquer par la prolongation des études et l'absence d'incitation d'ordre amoureux à décohabiter.

Enfin, 4 autres personnes travaillent en CDI : deux d'entre elles ont un salaire plus élevé que le SMIC, tandis que les deux autres gagnent plus de 10.000<sup>45</sup> francs par mois. A part une personne, qui vient tout juste d'entamer une relation amoureuse, les trois autres ne déclarent pas de "petit(e) ami(e)". On relève ici un décalage entre autonomie financière (liée à l'exercice d'une profession) et autonomie résidentielle, caractéristique de la déconnexion entre les différents seuils de passage à l'âge adulte. Etre adulte professionnellement n'implique pas toujours de l'être résidentiellement et il semble que, pour ces jeunes, l'autonomie financière ne constitue pas, en l'absence de relation amoureuse stabilisée, une incitation suffisante pour quitter le cocon familial.

### ***Habiter seul***

Considérons maintenant l'ensemble des enquêtés qui, lors de cette troisième vague, habitent seuls. Ce groupe comprend 11 personnes dont 8 garçons et il est composé de 4 étudiants (dont un en formation en alternance) et de 7 travailleurs. La prédominance des garçons ne manque pas de rappeler que, en ce qui concerne l'insertion conjugale, les filles

---

<sup>44</sup> BATTAGLIOLA F., "Les modes sexués d'entrée dans la vie adulte", *art cit*, pp. 191-193.

<sup>45</sup> La troisième vague d'enquête a été faite avant que l'Euro ne devienne la monnaie officielle de la France.

sont en général plus précoces que leurs homologues masculins, ce qui explique qu'elles soient ici moins nombreuses à vivre "en solo". En effet, comme le notent Battagliola, Brown et Jaspard, *"d'une génération à l'autre, les événements de la vie privée sont vécus plus tard. Cette tendance est particulièrement accentuée dans les plus jeunes générations, mais les femmes demeurent plus précoces que les hommes."*<sup>46</sup>.

Si l'on examine la situation des "travailleurs" de ce groupe, on peut constater que, dans l'ensemble, ils sont un peu plus jeunes que les personnes en recherche d'emploi restées chez leurs parents. Or Olivier Galland observe que, chez les plus jeunes, le choix d'une vie "en solo" est surtout le fait des actifs bien intégrés professionnellement : *"Avant 26 ans, le choix d'un mode de vie extérieur aux situations familiales ou de couples n'est ni le plus souvent le fait des scolaires ou étudiants que des actifs, ni plus souvent le fait, parmi les actifs, des précaires ou des chômeurs ; au contraire, ce sont plutôt les jeunes ayant un emploi stable qui adoptent ce mode de vie. A ces âges, si l'on vit seul ou avec des amis, ce n'est donc pas parce que on y est contraint par sa situation économique, qui conduirait à repousser le moment de formation d'un couple. Manifestement, l'adoption de cette manière de vivre a plutôt le sens d'un choix positif"*<sup>47</sup>. De fait, la situation des travailleurs vivant seuls est bien différente de celle des actifs en recherche d'emploi et des travailleurs précaires restés chez leurs parents. Loin d'être professionnellement précaires, ils ont presque tous un CDI et, d'une manière générale, tant les garçons que les filles qui travaillent et vivent seuls gagnent plutôt confortablement leur vie, ceci expliquant d'ailleurs certainement en partie cela : un seul est au SMIC, trois jeunes gagnent entre 6000 et 8000 francs, et les trois derniers entre 10.000 et 18.000 francs. Dans ce cas, il semble de fait que la vie en solo soit donc le signe d'une intégration réussie.

Il est à remarquer que, sur nos 7 travailleurs vivant "en solo", seuls deux déclarent un(e) petit(e) ami(e) ; mais dans ce contexte, il faut moins l'interpréter moins comme le signe d'un isolement affectif que comme celui d'une expérimentation amoureuse rendue possible par une liberté dont leurs homologues habitant toujours chez leurs parents ne bénéficient pas toujours.

Remarquons enfin que la situation des personnes du panel qui vivent en co-location présente beaucoup d'analogie avec celle des individus vivant seuls. On peut l'analyser, la plupart du temps, comme une vie "en solo-à plusieurs". De fait, parmi les 6 jeunes vivant en colocation, on trouve 5 travailleurs, pour la plupart en CDI et dont la moitié ont un(e) petit(e) ami(e). Hormis un musicien désargenté partageant un logement avec un ami, une jeune fille

---

<sup>46</sup> BATTAGLIOLA F., BROWN E., JASPARD M., "Itinéraires de passage à l'âge adulte : différences de sexe, différences de classe", *art cit*, p 91.

venant de trouver un emploi (CDD) sur Paris et vivant dans un premier temps en foyer, il semble que nos "co-locataires" ressortissent de l'interprétation proposée par Olivier Galland de la vie "en solo" des jeunes travailleurs, à savoir que -et même lorsqu'elle se vit à plusieurs- elle constitue plutôt un "choix positif" et la conséquence d'une intégration professionnelle réussie.

La diversité des choix des jeunes travailleurs du panel face à une même situation (stabilité professionnelle et, le plus souvent pas de petit(e) ami(e)) nous montre que coexistent chez les jeunes plusieurs modèles de décohabitation et de cheminement vers l'âge adulte. On peut supposer en effet que les jeunes qui restent chez leurs parents sont plus proches du modèle - traditionnel- de "l'installation", qui ne conçoit la décohabitation d'avec les parents que lorsque lui succède une cohabitation matrimoniale. Par contraste, ceux qui sont partis de chez leurs parents pour vivre seuls partagent peut-être plus les valeurs de l'"expérimentation", selon lesquelles l'installation, caractéristique de l'âge adulte, ne vaut que pour autant que l'on s'en est progressivement rapproché par une série d'essais, d'erreurs et de réajustements.

Enfin, la prédominance en nombre des travailleurs ne doit pas faire oublier le fait que les quatre étudiants vivant seuls représentent la moitié des 8 personnes qui, à ce stade de l'enquête, poursuivent encore des études. Si l'on note en outre que deux autres étudiants vivent en couple, et que donc seuls deux d'entre eux - dont nous avons parlé précédemment - habitent chez leurs parents, on ne peut être que frappé par l'importance de la décohabitation étudiante, laquelle est, la plupart du temps, financée par les parents, ce qui amène, comme le préconise Olivier Galland, à distinguer "*deux moments que Buck et Scott proposaient déjà de différencier en 1993 : 'leaving home', c'est-à-dire accéder à une résidence véritablement indépendante, et 'living away', c'est-à-dire vivre à l'extérieur du ménage familial tout en conservant des liens avec lui*".<sup>48</sup>

### ***Habiter avec son conjoint***

Nous pouvons examiner maintenant la situation des 21 personnes qui, en 2001, cohabitaient avec leur conjoint sans enfant. Il est composé au 2/3 de femmes (7/21), ce qui conforte le constat, déjà noté, selon lequel l'intégration conjugale des femmes a tendance à être plus précoce que celle des hommes. En ce qui concerne l'origine scolaire des enquêtés, on remarque qu'on y retrouve 1/3 des anciens bac pro (8 personnes), 2/5 des anciens bacheliers ES (12 personnes), mais que n'y figure qu'une stagiaire (1/13). Quelle que soit

---

<sup>47</sup> GALLAND O., "La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie", *art. cit.*, pp. 33-34.

<sup>48</sup> GALLAND O., "Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations", *art. cit.*, p



l'origine scolaire des jeunes qui cohabitent avec leur conjoint, on peut remarquer que l'adage selon lequel "on ne prête qu'aux riches" se vérifie une fois de plus, puisque, dans ce cas de figure, l'insertion conjugale est redoublée par l'insertion professionnelle. En effet, presque tous ont un emploi<sup>49</sup> et la majorité des conjoints travaillent eux aussi.

### *Habiter avec conjoint et enfant*

Enfin, 16 personnes sont devenues parents et vivent pour la plupart avec un conjoint<sup>50</sup>. Cette situation concerne plus les filles que les garçons (5 garçons pour 11 filles), ce qui n'est plus pour nous étonner. En revanche, si l'on examine la situation de ces personnes par rapport à l'origine scolaire et au travail, on peut distinguer deux situations très contrastées. Un premier groupe, formé de 9 anciens bacheliers, ayant suivi pour la plupart un bac professionnel, composé pour moitié de filles, pour moitié de garçons, est, à l'exception d'une personne, formé de travailleurs, généralement en CDI, et dont les conjoints dans leur ensemble travaillent. Le second groupe rassemble uniquement d'anciennes stagiaires (6 personnes), inactives (à l'exception de deux personnes dont l'une est en CDD et l'autre fait des "petits boulots") et dont le conjoint travaille. Ceci n'est pas sans nous rappeler la disparité des solutions qui s'offrent aux plus "mal dotés", selon qu'ils appartiennent à un sexe ou à l'autre : *"les hommes, subordonnant leur engagement familial à leur indépendance financière, rencontrent des obstacles croissants à accéder à la maturité sociale. Les jeunes femmes accédant au statut d'adulte vivent en couple et en devenant rapidement mères, connaissent alors des itinéraires professionnels fragilisés"*<sup>51</sup>. En examinant le mode de cohabitation, en 2001, des anciens stagiaires, on peut de fait retrouver cette bipartition entre une insertion par la maternité pour les filles et de grandes difficultés d'intégration pour les garçons, ce en l'absence de voies alternatives au travail socialement légitimes. En 2001, sur 13 stagiaires<sup>52</sup> continuant à participer à cette enquête, on trouve 3 garçons pour 10 filles. Lorsque l'on examine le mode de cohabitation de ces personnes, on se rend compte de la divergence des trajectoires féminine et masculine : sur les 3 garçons, 2 sont au chômage<sup>53</sup> et habitent chez

---

629.

<sup>49</sup> Sur 21 personnes en couple sans enfant, on ne trouve que deux personnes qui ne travaillent pas : l'une vient d'être au chômage mais est relativement bien indemnisée (10.000 F/mois), et l'autre est une étudiante dont le conjoint fait des « petits boulots ».

<sup>50</sup> Parmi ces 16 personnes, on trouve un "beau-père" vivant avec les 2 enfants de sa conjointe et une "mère célibataire", séparée du père de son enfant.

<sup>51</sup> BATTAGLIOLA F., "Les modes sexués d'entrée dans la vie adulte", *art cit*, pp. 191-193.

<sup>52</sup> Au lieu de 26 lors de la première vague d'enquête.

<sup>53</sup> Notons par ailleurs que 7 des 12 chômeurs de notre panel sont d'anciens stagiaires, et ce alors que cette origine scolaire est, numériquement, sous-représentée.

leurs parents. En ce qui concerne les filles, 6 sur 10 sont devenues mères<sup>54</sup> et 4 de ces mères sont au chômage mais vivent avec un conjoint qui a un emploi. On voit donc bien ici comment les garçons ayant des difficultés à s'insérer professionnellement ne peuvent quitter durablement le domicile de leurs parents, tandis que, dans la même situation, les filles s'en échappent en entamant une carrière maternelle et/ou conjugale. Notons enfin que, au fil de l'enquête, nous avons perdu essentiellement des ex-stagiaires, et parmi eux les garçons, ce qui s'explique en partie par le fait que, dans le cadre d'une trajectoire de précarité, il est difficile de tenir un engagement dans le long terme.

sous-titre

## **- 6.2 - Les trajectoires de (dé)cohabitation : une typologie**

Pour comprendre le phénomène de la décohabitation, il convient cependant de ne pas s'arrêter à l'examen de la situation actuelle des jeunes qui participent à notre enquête. En effet, comme le remarque Olivier Galland, *"d'autres caractéristiques des modes de résidence des jeunes manifestent cette plus grande progressivité dans le détachement de la famille d'origine.(...) Une proportion relativement élevée de jeunes ayant quitté leurs parents revient vivre chez eux après ce premier départ (on estime à un sur cinq les premiers départs suivis d'un retour).<sup>55</sup>"* Nous allons donc maintenant étudier la (dé)cohabitation, non pas comme un état auquel on peut relier certaines caractéristiques, mais comme un processus, fait d'allers mais aussi, éventuellement, de retours. Nous allons donc analyser successivement les trajectoires dans lesquelles la décohabitation du domicile familial se révèle définitive et celles qui comportent des épisodes de re-cohabitation. Nous évoquerons enfin le parcours de ceux qui, en 2001, n'ont encore jamais décohabité.

### ***Les décohabitations définitives***

Considérons en premier lieu le parcours des jeunes pour lesquels le départ du domicile parental s'est – pour lors <sup>56</sup> - révélé définitif. On peut tout d'abord remarquer qu'il s'agit là de la trajectoire "majoritaire", puisqu'elle concerne 43 personnes sur 67. Gardons nous cependant

---

<sup>54</sup> Parmi ces 6, l'une vit seule avec son enfant, tandis que les autres cohabitent avec leur conjoint et leur progéniture.

<sup>55</sup> GALLAND O., "Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations", *art. cit.*, p 629.

<sup>56</sup> Il faut considérer ce chiffre avec prudence car nos enquêtés sont encore "jeunes" et il n'est pas exclu que certains d'entre eux, lors d'un épisode de chômage, à l'occasion d'une rupture amoureuse, ou à cause d'un nouveau travail, re-cohabitent ultérieurement avec leurs parents. D'autre part, certains n'ont pas encore terminé leur trajectoire étudiante et peuvent également, à l'issue de celle-ci, repasser par la case "parents"!

de déduire de son caractère "majoritaire" une quelconque homogénéité! En effet, l'aspect "définitif" de la décohabitation résulte de logiques variées.

On peut tout d'abord discerner une logique de l'installation, qui correspond tout à fait à la description qu'en donne Olivier Galland : *"on pourrait appeler le modèle populaire un modèle de l'installation pour caractériser la forte simultanéité des trois seuils les plus importants qui le caractérise : le départ de chez les parents, l'entrée dans la vie professionnelle et le mariage. Cette simultanéité s'explique par le caractère irréversible de l'entrée dans la vie adulte ouvrière : il n'est pas question de retour en arrière, le départ du domicile familial et l'installation dans un statut adulte ont un caractère définitif et doivent donc n'être accomplis que lorsque des conditions suffisantes de stabilité affective et économique sont réunies*<sup>57</sup>." Il semble que ce modèle, même s'il n'est plus hégémonique, reste toutefois prégnant, puisque la trajectoire de 14 membres de notre panel ressortit plus ou moins strictement à celui-ci. Les personnes concernées ne quittent en effet le domicile familial pour rejoindre celui qu'elles occuperont avec leur conjoint, qu'à partir du moment où le futur couple pourra subvenir à ses besoins grâce au travail de l'un, ou, le plus souvent, des deux. En général, la relation amoureuse qu'elles entretiennent avec leur futur conjoint est ancienne : 9 d'entre elles "sortent" avec celui-ci (celle-là) depuis – voire même avant - la première vague d'enquête, deux depuis la deuxième et trois depuis la troisième. En vague 3, ils sont assez souvent mariés : sur 11 couples mariés en 2001, 6 se sont installés sur ce mode avec leur futur époux(se). Alors que la répartition par sexe est relativement équilibrée (6 garçons pour 8 filles), il n'en va pas de même pour la représentation de la filière scolaire d'origine : en effet, 10 "bac pro" et 1 "stagiaire" suivent ce chemin alors qu'il n'est emprunté que par 3 personnes ayant obtenu un bac ES. Il semble donc bien que le modèle de "l'installation" concerne préférentiellement les membres des classes populaires, ou, plus exactement, ceux d'entre eux qui ont suivi une scolarité permettant une insertion professionnelle rapide<sup>58</sup>. En effet, si les "bac ES" sont minoritaires par rapport aux "bac Pro", il est à noter que les "stagiaires" sont tout aussi mal représentés : Sur 30 "bac ES", 3 personnes font le choix de l'installation, et sur 13 stagiaires, seulement 1 y parvient. La décohabitation d'avec les parents étant rendue possible par l'autonomie professionnelle et confortée par l'insertion conjugale, ces personnes, en 2001, ne seront jamais retournées s'installer dans leur famille d'origine : la décohabitation semble être définitive.

---

<sup>57</sup> GALLAND O., "La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie", *art. cit.*, p.15.

<sup>58</sup> Notons que 2 des 3 "bac ES" qui se sont installés ont emprunté après le BAC une filière professionnelle (BTS hôtelier). Le dernier est surveillant d'internat et poursuit des études "générales" (géographie) à l'université.

Le parcours de Corinne est exemplaire de cette logique de "l'installation" : les parents de Corinne sont respectivement ouvrier et gardienne d'immeuble. Au terme d'une scolarité sans heurts, Corinne a obtenu un bac pro "commerce et services" et, ses études terminées, a été embauchée en CDI dans le supermarché dans lequel elle travaillait l'été. Elle a connu Bastien en troisième et les deux tourtereaux, depuis lors, ne se sont plus quittés. En octobre 1996, à la fin de son service militaire, Bastien a commencé à chercher du travail et ils ont cohabité ensemble trois mois plus tard, au moment où l'un et l'autre étaient insérés professionnellement. Corinne nous expliquait d'ailleurs, en 1998, en quoi l'intégration professionnelle représentait pour eux deux la conditions *sine qua non* de l'installation conjugale:

*"(Question : Le CDI, ça a été quand ?) En mai. (Cela signifiait quoi pour toi ?) La sécurité. J'étais tranquille, à moins de faire une bêtise ou autre chose. Je ne me disais pas qu'il fallait que je retrouve un autre travail. (Cela a changé quelque chose dans ta vie ?) Oui, j'avais de l'argent, je touchais quelque chose tous les mois. (Tu le touchais aussi quand tu avais le CDD ?) Oui, mais quand j'avais mon CDD, je faisais des provisions au cas où, que là, je me disais, c'est bon, j'ai du travail, si je veux m'acheter quelque chose, je peux me le permettre. C'est comme ça que je me suis acheté ma voiture. Mais tant que je n'avais rien de sérieux et définitif, je ne voulais pas. (Tu as pu faire plus de projets ?) Oui, c'est à partir de ce moment-là que je me suis dit qu'on pouvait se mettre chez nous parce que Bastien, à ce moment-là, avait un contrat à durée indéterminée. (Le fait que Bastien ait un CDI a été un temps fort ?) Quand il est sorti de l'armée, il a trouvé du travail trois semaines après. Au départ, ça m'inquiétait parce qu'on ne trouve pas toujours facilement du travail. Quand il a eu son CDI, ça nous a soulagés. Il avait fait, par l'ANPE, un stage là-bas. Ils l'avaient rappelé et lui avaient fait un CDD. Six mois après, ils lui ont fait son CDI. Le fait de savoir qu'on avait du travail tous les deux, on était contents. (C'est à ce moment-là que vous avez envisagé de vous marier ?) Bastien ne voulait pas qu'on se mette en ménage sans qu'on ait de travail. Je n'aurais pas eu de travail, mais lui si, on ne se serait pas mis en ménage. "*

Corinne et Bastien achètent une maison en 1998, se marient en 1999 et ont un enfant en 2000. La décohabitation est définitive car, dans l'optique de l'installation, elle signe l'indépendance financière et l'entrée dans l'âge adulte<sup>59</sup>. Corinne nous le dit en ces termes, lors de la troisième vague d'enquête :

*"(Question : Est-ce que tu considères, aujourd'hui, que tu es adulte ?) Oui. (Pourquoi ?) Parce que je me débrouille toute seule sans rien demander à mes parents. S'ils*

---

59 Cf. Blöss T., Frickey A., Godard F., "Cohabiter, décohabiter, recohabiter. Itinéraires de deux générations de femmes ", *Revue Française de Sociologie*, 1990, XXXI, p.553-572.

*veulent m'aider, c'est parce qu'ils le veulent bien, mais je ne vais pas leur demander. Aussi parce qu'on a acheté une maison, ce qui montre qu'on est capable de se débrouiller tous les deux. (Qu'est-ce qu'il faut pour être adulte ?) Etre indépendant, surtout financièrement. "*

### ***Logique d'investissement professionnel***

On peut dans les décohabitations définitives, discerner une autre logique, celle de l'investissement professionnel, qui concerne 10 personnes de notre panel. Dans ce type de trajectoire, la décohabitation est, en général, liée aux études. Elle indique un certain investissement dans les études mais signale également que les personnes concernées ne font pas partie des couches les plus défavorisées de la population, puisque, pour la plupart d'entre elles, les études sont financées – du moins en partie - par leurs parents. Ainsi, Emeline, qui, après une année de classe préparatoire à Caen, est admise dans un IUP à Paris, reconnaît-elle l'investissement financier consenti par ses parents<sup>60</sup> en ces termes : *"Mes parents me payaient mon loyer, ils me nourrissaient et ils me payaient mes transports. ça ne m'empêchait pas de dormir la nuit, mais je voulais m'affranchir de ça. Pas parce que mes parents m'en faisaient le reproche ou pas parce qu'ils me disaient : « Fille indigne ». Pas du tout, au contraire. Mais parce que déjà en plus dans ma logique, ma sœur arrivait derrière et moi j'avais fait mon calcul que je ne voulais pas que mes parents aient à assumer la scolarité de leurs deux filles en même temps. Donc il fallait que moi, j'ai fini mes études quand ma sœur démarrait ses études supérieures à elle qui allaient sûrement coûter de l'argent aussi. "*

De fait – et pour autant que la filière scolaire soit un indice fiable du milieu social d'origine – on constate que, parmi les 10 personnes dont la trajectoire semble répondre à une logique d'investissement professionnel, on compte 8 anciens "bac ES", 2 ex " Bac Pro" mais aucun stagiaire.

Tout comme dans les trajectoires d'installation mais à la nuance près qu'elles se poursuivent, les études choisies dans ce type de logique sont le plus souvent directement professionnalisantes. Ainsi Emeline décrit-elle en ces termes son cheminement :

*"J'avais le dossier qu'il fallait pour intégrer une prépa, mes parents m'ont poussée, mes profs aussi : " En plus, tu ne sais pas trop ce que tu fais, la prépa, ça ne ferme aucune porte : fonce ! " C'était la solution tout confort, c'était dans mon lycée, je ne changeais rien au train-train de ma vie. Je me levais à la même heure, je prenais toujours le même bus. Mais, bon, ça a été une année, j'aime bien en soi parce que c'est vrai que ça ne m'a fermé aucune*

---

<sup>60</sup> Ciccelli V., *La construction de l'autonomie ; Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001

*porte, je faisais ce que je voulais après. Mais j'avais ma dose. (Question : Et, justement, le fait de faire ce virage, ça t'a fermé des portes ou ça en a ouvert d'autres ?) C'est-à-dire qu'à partir du moment où j'ai intégré l'IUP, c'était partiellement professionnalisé, le titre est clair : " IUP des métiers du livre " C'est sûr que, pour le coup, maintenant je ne vendrai pas de petits pois. Maintenant, c'est déterminé, je suis sur les rails. Ce qui n'était pas le cas avant."*

Par conséquent, la première décohabitation, liée aux études, est consolidée par le fait que ces dernières débouchent directement sur un emploi, lequel assure alors à ces personnes une indépendance financière, qui rend la décohabitation définitive. Ainsi Emeline s'est-elle davantage vue proposer un travail qu'elle ne l'a réellement cherché :

*"(Question : Comment ça s'est passé pour prendre le poste que tu occupes à F. ? ) Il n'y a pas d'ambiguïté, je terminais mon stage, Alain m'a dit : « Amélie part en congé maternité, est-ce que ça te dit ? » Il me fait : « Tu n'es bonne à rien mais j'ai envie de voir quand même ce que tu vaux sur le terrain. Est-ce que ça t'intéresse d'aller bosser un petit peu sur le terrain ? » J'ai dit : « Pas de problème. Vous me payez combien, patron ? » Et puis il me dit : « Écoute, il n'y a rien de sorcier, Amélie va tourner avec toi quinze jours, elle va te former. Moi je suis derrière toi, je suis là en soutien, je serai ta béquille. Si tu as envie de tenter l'aventure, il n'y a pas de problème. Moi je cherche quelqu'un, je n'ai pas envie de faire un recrutement pour cinq mois. Je pense que tu peux faire l'affaire. »*

On remarque en outre que, généralement, ces personnes connaissent une période de vie solitaire, et ce qu'elles soient encore ou étude ou qu'elles commencent à travailler et qu'elles aient ou non un(e) petit(e) ami(e). D'ailleurs, lorsque tel est le cas, elles ne s'installent pas nécessairement avec celui/celle-ci dès qu'elles ont un travail stable, se démarquant sur ce point de la logique de l'installation. La rapidité de l'insertion professionnelle contraste alors avec la relative lenteur de l'insertion conjugale. Ainsi Emeline a-t-elle rencontré Fred en juillet 1998, et a commencé à travailler un an après. Bien que tous deux habitent en région parisienne et que Fred ait trouvé un emploi en septembre 2000, ils ne partageront un logement qu'à partir d'avril 2001 :

*" La fois où on en a vraiment discuté formellement, c'est quand l'an dernier il a été question que je quitte mon studio et quand j'ai dit à Fred : « Laure [la soeur d'Emeline] arrive à Paris et moi je dois quitter mon studio. Si tu me dis tout de suite, maintenant, que tu veux qu'on habite ensemble dans un mois, je cherche un appart pour nous deux. Si tu me dis qu'il n'y a rien qui presse, je cherche un appart pour Laure et moi. » Il m'a dit : « Écoute, je n'ai pas de boulot. Tant que je n'ai pas de boulot... » C'est là où moi je lui ai dit... J'étais*

*sûre qu'il allait trouver un boulot. Il était attendu à la sortie de l'armée. Mais lui était plus pessimiste, c'est dans sa nature aussi. Donc il a dit : « Non, tant que je ne suis pas installé, tant que je n'ai pas de boulot, tant que je ne peux pas payer ma part de loyer, je ne veux pas. » Je lui ai dit : « Bon, vaille que vaille. » Et puis moi, ça me plaisait bien d'habiter avec Laure un an. C'était déjà dans notre état d'esprit que ma cohabitation avec Laure durerait un an, à tout casser. "*

La poursuite d'une vie "en solo" ne constitue pas, pour Emeline, uniquement une contrainte liée à la logique d'installation dans laquelle semble être son conjoint<sup>61</sup>, mais représente également l'occasion d'une expérience nouvelle, à savoir le partage d'un logement avec sa soeur cadette. Cette période de latence, d'expérimentation de soi et des autres précède alors l'installation dans une vie "adulte", au sens plus traditionnel du terme. On voit ici à l'œuvre le modèle de l'expérimentation, dont Olivier Galland rend compte en ces termes : *"Que peut vouloir dire le 'choix' de vivre seul alors qu'on a toute latitude de former un couple et d'envisager de fonder une famille? (...) [dans le modèle de l'expérimentation], la définition de soi comme le statut auquel cette définition doit correspondre se construisent au gré de diverses expériences sociales, tout au long d'un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à une définition de soi satisfaisante sur le plan de la self-esteem et crédible aux yeux des acteurs institutionnels. C'est ce travail de construction de soi qui caractérise aujourd'hui la jeunesse et explique l'apparition de cette phase moratoire.*<sup>62</sup>"

De fait, en 2001, sur les 10 personnes qui s'inscrivent dans cette logique d'investissement professionnel, 8 ont un(e) petit(e) ami(e), et si 6 d'entre elles cohabitent avec celui(elle)-ci, seulement une personne est mariée et une autre a un enfant. En revanche, toutes travaillent, majoritairement en CDI<sup>63</sup> Ces itinéraires correspondent à ce qu'Olivier Galland décrivait en ces termes en 1993 : *"les calendriers des enfants des classes supérieures associent le plus long espace intermédiaire entre la vie chez les parents et la fondation d'une nouvelle famille et le plus court espace intermédiaire entre la fin des études et la stabilisation professionnelle.*<sup>64</sup>"

---

<sup>61</sup> En effet, il ne veut cohabiter avec Emeline que lorsqu'il aura un travail.

<sup>62</sup> GALLAND O., "La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie", *art cit* pp. 36-37.

<sup>63</sup> Seules 2 personnes sont en CDD et une autre en formation en alternance.

<sup>64</sup> GALLAND O., "La jeunesse en France, un nouvel âge de la vie", *art cit* pp. 21-22.

## *La logique de repli conjugal*

Bien différent – quoique toute aussi définitif apparemment – est le troisième type de trajectoire, que nous qualifions de repli conjugal et/ou maternel. Elle concerne 7 personnes de sexe féminin qui, à l'exception de l'une d'elles, sont toutes anciennes stagiaires, et correspond à un phénomène bien connu qui est le "repli conjugal" des filles les moins bien dotées scolairement et socialement. En effet, le statut d'"épouse" et de "mère" constituant une alternative socialement légitime à l'insertion professionnelle, cela amène à la situation que décrit en ces termes Françoise Battaglia : *"Les filles peu diplômées et d'origine surtout ouvrière ont associé vie en couple et constitution de la famille particulièrement tôt dans leur cursus. Leur engagement maternel précoce se traduit surtout par une inactivité élevée : 12% n'ont jamais exercé d'activité professionnelle, un quart ont été inactives les deux tiers au moins du temps écoulé depuis leur scolarité."*<sup>65</sup> De fait, sur les 7 personnes ayant emprunté cet itinéraire, toutes sont en couple, à l'exception de l'une d'entre elles, qui élève seule son enfant ; elles sont presque toutes "munies" d'un conjoint qui fournit à la famille ses revenus alors que seules deux travaillent, dans le cadre d'un contrat plus ou moins précaire. Enfin, plus de la moitié d'entre elles ( 4/7) avaient emprunté cet itinéraire dès la première vague d'enquête.

Malgré cette apparente homogénéité, on peut cependant distinguer les itinéraires conjugaux des carrières maternelles. Les premiers commencent par la constitution d'un couple – généralement très tôt – lequel constitue le pilier de ces trajectoires, les enfants faisant alors office de consolidation d'une insertion conjugale préexistante. Le parcours antérieur, souvent chaotique, se stabilise à partir de (et grâce à) la rencontre. Vanessa l'exprime en ces termes :

*"Ben lui, sachant qu'il voyait que j'étais dans un foyer, qu'il faisait les allers et retours comme ça et qu'il en avait plein la tête, je lui ai dit... et ben il s'est posé la question, bon il avait pas dormi de la nuit donc il s'est dit : " est-ce que je vais l'attendre à la maison ou pas, quoi ? " Puis ben le lendemain il m'appelle et il me dit : " ben est-ce que ça te dirait de venir vivre à la maison ? former un couple tous les deux ? " ben j'y dis : " moi j'y vois pas d'inconvénients. " puis j'ai dit : " plus vite que je serai partie du foyer... pour moi ça sera mieux je pourrai faire ce que je veux. J'aurais pas besoin de rentrer à dix-huit heures pour des trucs. " bon ben il me dit : " écoute, tu prends tes valises, tu fais tes bagages et puis je viens te chercher. " le vendredi soir, il est venu me chercher juste après son boulot, il m'a dit : " voilà, tu rassembles toutes tes affaires, tu oublies rien surtout, je te prends et puis tu*



*viens vivre à la maison. (...) Non j'étais pas sûre de rester avec Daniel et en fin de compte... bon je priais, j'allais à l'église pour prier, demander au Dieu s'il voyait que moi j'allais arriver à faire une vie de couple quoi, d'avoir deux enfants et un mari, et si ça allait marcher longtemps. Bon ça s'est mis dans ma tête, j'ai pas demandé à haute voix, j'ai prié longtemps, longtemps et puis bon ben ça s'est fait quoi et puis bon ben je suis fière de... d'être comme ça, quoi, maintenant."*

Dans ce contexte, l'insertion sociale de la femme dépend de celle de son mari et de la pérennité du lien qui les unit. En revanche, dans les carrières "maternelles", l'insertion est plutôt la conséquence de l'autonomie que procure la maternité, notamment grâce au "revenu" (API) que l'Etat fournit aux parents isolés pendant les trois premières années de la vie de l'enfant. Trois des quatre personnes qui sont dans cette situation sont, au moment de la naissance, des « mères célibataires », et presque toutes quittent le domicile parental peu après l'accouchement. Leur situation par rapport à l'emploi semble un peu moins figée que celle des femmes qui ont adopté une carrière conjugale, et ce peut-être dans la mesure où la charge de l'enfant leur incombe entièrement. Louisa explique en ces termes l'importance d'avoir retrouvé un travail :

*" J'étais en stage, j'ai téléphoné pour postuler pour une place et dès le lendemain je commençais. Donc ça a été un peu la panique parce qu'il fallait que je trouve quelqu'un pour garder Gaétan [son fils], et tout donc ça a été un peu euh... panique ! Et puis ben contente parce que c'était un contrat à durée indéterminée. (Question : Et ça a changé quoi alors ?) Ça a changé beaucoup. Ça a changé beaucoup. (Par exemple ?) Ben déjà se priver, mais Gaétan n'avait pas vraiment un Noël, que maintenant il a un vrai Noël."*

Dans les trajectoires "maternelles", la décohabitation est tout aussi définitive que dans les carrières "conjugales", mais le repli sur la sphère privée semble plus constituer un épisode qu'une "installation" définitive.

### ***Partir vivre sa vie***

Nous allons maintenant aborder des trajectoires de décohabitation qui, bien qu'elles ne comportent pas –pour l'heure– d'épisode de recohobitation, semblent cependant moins "assurées" que les itinéraires d'installation, d'investissement professionnel et de repli conjugal (et/ou maternel). Il s'agit de l'itinéraire de 8 personnes qui ont quitté le domicile parental et

---

<sup>65</sup> BATTAGLIOLA F., "Les modes sexués d'entrée dans la vie adulte", *art cit.*, pp 189-190.

sont, en quelque sorte, "parties à l'aventure", ne disposant pas, au moment de leur départ, d'assurance sur la manière dont elles pourraient vivre en dehors du cocon familial. On peut remarquer que ce groupe est composé majoritairement de garçons (on ne compte qu'une fille), qui ont presque tous passé leur bac ( 4 "bac ES", 3 "bac Pro" et 1 stagiaire). Plusieurs sortes de motivation président à ce départ : 3 d'entre eux sont partis "vivre leur vie", 3 autres sont allés "rejoindre leur amoureuse" et les deux derniers "cherchaient du boulot". Parmi les trois premiers, on trouve 2 voyageurs et 1 musicien ; ils ont "largué les amarres", soit pour habiter à l'étranger, soit pour vivre leur passion, en l'occurrence la musique. Tous les trois avaient passé un bac ES et, si l'un a obtenu une licence de droit avant de partir pour le Pays de Galles puis pour l'Espagne, les deux autres ne sont venus à la fac que pour passer le temps. Quoiqu'il en soit, même si, en 2001, ils ont tous suffisamment "réussi" pour ne pas être contraints à la recohobitation, ils continuent cependant de faire l'expérience d'une certaine précarité. François relate en ces termes son départ pour la Norvège :

*"En Norvège ou dans un autre pays, les gens ne connaissent pas votre histoire. C'est important, même si je peux la raconter à d'autres personnes comme à Antoine par exemple. C'est une manière d'effacer le passé, ce n'est pas que je recommence à zéro, mais le fait d'être un challenger en Norvège, c'est mieux vu que si j'étais en France. "*

Il narre de la sorte les limites de son intégration :

*"Quand je rencontre une fille, qui a 25 ans, qui est psychologue, je me demande qui je suis : je suis le gars qui a distribué les journaux pendant trois mois, qui bosse dans les cuisines, et après ? Même si j'ai un boulot... Ce n'est pas valorisant. Il ne s'agit pas de faire rêver, mais il faut un minimum. Si on n'a pas de voiture, si on n'a jamais d'argent, elle peut se lasser. Si elle se lasse, elle va ailleurs. Si elle va ailleurs... C'est comme ça partout."*

Quand il s'agit de partir à l'aventure, celle-ci peut être amoureuse. En effet, trois autres garçons ont quitté le cocon familial pour le giron de leur belle, alors même qu'ils n'étaient pas intégrés professionnellement. Alors qu'il s'agit là d'un épisode relativement courant des trajectoires féminines, il est beaucoup moins fréquent dans les itinéraires masculins. En effet, *" la norme sociale masculine d'accès au statut d'adulte implique que l'autonomie financière par l'accès à un emploi stable constitue un préalable à l'engagement conjugal et a fortiori familial.<sup>66</sup>"*. Parti aider sa sœur en Vendée, et alors qu'il s'essouffle dans ses études, Daniel rencontre Laure et décide de rester avec elle :

---

<sup>66</sup> BATTAGLIOLA F., BROWN E., JASPARD M., "Itinéraires de passage à l'âge adulte : différences de sexe, différences de classe", *art.cit.*, 85-103.

*"(Question : Est-ce qu'il y a eu des moments forts, depuis trois ans, dont tu penses qu'ils t'ont marqué d'une façon ou d'une autre ?) Le jour où je suis parti en Vendée. Après, tout s'est enchaîné : c'est la rencontre avec Laure. Après, c'est quand on a décidé que j'allais sur Angers et vivre avec Laure. L'autre moment clé, c'est quand on a décidé de se lancer dans l'affaire."*

Cette forme de décohabitation n'a, pour aucun d'entre eux, donné lieu à un retour chez les parents, dans la mesure où ces trois garçons ont réussi à s'insérer professionnellement. On les retrouve donc, en 2001, munis d'un travail, de la même "petite amie" qu'avant et, pour l'un d'entre eux, d'un enfant. Cependant, il est à noter – mais nous le verrons ultérieurement – que d'autres jeunes, partis également "vivre leur vie" seront contraints, faute d'avoir pu s'insérer professionnellement, de retourner chez leurs parents.

Enfin, les deux dernières personnes ont quitté leur famille pour "chercher du boulot". Bien que cela puisse paraître paradoxal, ce motif de décohabitation ne présage pas une insertion professionnelle facile. En effet, ne partent chercher du boulot "à l'aventure" que ceux qui n'ont pas, sur place, beaucoup de cartes en main. De fait, ces deux personnes sont moins bien dotées, sur les plans scolaire et social, que le reste de nos aventuriers. Joseph relate en ces termes sa décision de partir pour Lyon :

*( Question : Et tu étais au chômage à ce moment-là ?) Oui. C'est pour ça que je suis parti à Lyon, pour trouver du travail. (Tu n'as pas eu d'autre choix concurrentiel ? D'autres alternatives ?) Non. (Tu penses que tu aurais pu faire autrement, éventuellement ?) J'aurais pu faire autrement si j'avais décidé de rester par ici. Mais ça aurait été une vie différente. ( Mais autrement que choisir d'aller à Lyon...) Non, j'avais le choix de rester mais, moi, je n'avais pas de travail, il fallait que je trouve un emploi pour faire ma vie aussi donc j'ai décidé de partir sur un coup de tête. (Donc personne n'a pesé sur ton choix ?) Non, j'ai décidé tout seul. Même, après, j'ai dit à mes parents : "Je pars demain." Ils m'ont répondu : "Tu as raison, il faut que tu fasses ta vie." Parce que mes parents m'ont soutenu quand même."*

Remarquons cependant la fragilité de cette forme de décohabitation puisque, sur les 6 personnes du panel ayant quitté leur famille pour "aller chercher du boulot", le départ n'est définitif que pour deux d'entre elles.

En dernier lieu, nous mentionnerons, parmi les itinéraires de décohabitation qui n'ont encore donné lieu à aucun retour à la case départ, celui des étudiants "prolongés" qui, en 2001, n'avaient pas encore terminé leurs études. Quatre personnes (deux garçons et deux filles) sont dans ce cas, toutes issues de la filière "ES". Le fait qu'elles ne soient à aucun

moment retournées chez leurs parents ne nous permet pas de classer leur itinéraire dans quelque type de trajectoire que ce soit puisque, comme nous allons le voir maintenant, les retours chez les parents à la fin des études sont chose fréquente dans les épisodes de recohobitation.

### - 6.3 - Les épisodes de recohobitation

#### *Les recohobitations provisoires*

Nous allons aborder maintenant les trajectoires qui comportent des épisodes de recohobitation chez les parents : 18 personnes de notre panel sont dans ce cas de figure : 7 d'entre elles ont passé un bac ES, 7 un bac professionnel, et 4 sont d'anciens stagiaires ; 6 sont des filles et 12 des garçons. Cette recohobitation<sup>67</sup> prend cependant un sens différent selon qu'elle semble constituer un "recours" dans une trajectoire d'insertion ou un "dernier recours" dans un itinéraire de précarité.

12 personnes de notre panel ont eu "recours" à leurs parents et sont retournés habiter chez eux, généralement pour une courte période. On compte parmi eux 3 filles et 9 garçons ; 7 ont passé un bac ES et 5 un bac professionnel. La recohobitation est, pour plus de la moitié (7) d'entre eux, liée au travail, et, le plus souvent, à sa recherche. En effet, 6 sur les 7 ont recohobité au moment où, leurs études terminées, ils cherchaient un emploi ; généralement, ils vivaient auparavant seul ou en colocation et n'avaient pas cohabit  avec leur  ventuel(le) petit(e) ami(e). A son retour d'Angleterre, et avant de rencontrer son futur "petit ami", d'habiter avec lui puis de trouver du travail, L a est retourn e habiter chez ses parents. Elle nous explique comment elle utilisait ce "pied   terre" :

*"(Question : Quand est-ce que tu es partie r ellement de chez tes parents ? ) Il n'y a jamais rien eu d'officiel en fait. ( Mais dans les faits, c'est quand tu es partie en Angleterre ? ) Oui, mais je suis revenue c' tait mon port d'attache. ( Et tu restais combien de temps ? ) Deux soirs par semaine. Je n'y ai jamais vraiment habit  tous les jours, tous les jours. Ce n'est pas l    j'y rentrais le soir, c' tait l    j'y rentrais le soir quand j' tais vann e et qu'il fallait que je change de fringues, qu'il fallait que je change mon sac que j'avais dans la voiture."*

---

<sup>67</sup> Cf. Bozon M., Villeneuve-Gokalp C., "L'art et la mani re de quitter ses parents", *Populations et Soci t s*, N  297, janvier 1995.

Pour trois d'entre eux, la recohobitation a été liée à une mauvaise passe qu'ils traversaient. Didier explique ainsi son retour chez sa mère : *"(Question : Tu es retourné chez ta mère. C'est un autre événement ?) Oui, mais je n'avais pas le choix. Si j'avais pu rester dans mon appartement, j'y serais resté. (Pourquoi tu n'avais pas le choix ?) Financièrement. Je me suis écroulé, il a fallu que j'arrête sinon la banque allait me tomber dessus. (Tu n'aurais pas pu faire autrement que de retourner chez ta mère ?) Non, parce que ce n'était pas une contrainte. Il y a quand même un an qui s'est écoulé entre mon départ et mon retour. La date de mon retour a été la période où cela commençait à aller mieux avec l'ami de ma mère et tout ce qui se passait autour [les enfants]. Vivre chez ma mère n'est pas du tout une contrainte, donc c'est pour ça que j'ai pu revenir. Étant donné que j'avais un petit salaire, et ma mère est quelqu'un de très cool, j'avais ma liberté totale, je n'avais pas de compte à rendre."*

Enfin, pour deux d'entre eux, insérés professionnellement, la recohobitation permettait la réalisation d'un projet immobilier : dans ce cas de figure, le retour chez les parents, parce qu'il permet de faire l'économie d'un loyer, rend plus vite possible l'accession à la propriété. Sidonie explique ce qui l'a amené à habiter de nouveau avec sa mère :

*"(Question : Là, tu es revenue avec ta mère parce que, comme elle a un logement de fonction, c'est pour faire des économies ?) Oui, pour m'acheter un appartement. (C'est un choix à vous deux finalement ?) Oui. (Elle est sympa ta mère, elle a demandé sa mutation exprès pour te faire faire des économies !) Oui. (Tu penses justement acheter un appartement, t'installer ailleurs dans combien de temps ?) Dans deux ans. (Tu as calculé ?) Oui, j'ai calculé mon apport personnel, ça fait deux ans à peu près."*

Dans tous ces cas de figure, les parents représentent un atout supplémentaire dans une trajectoire d'insertion déjà bien engagée. La recohobitation chez leurs parents constitue donc généralement un épisode de courte durée qui leur facilite la vie pendant une période de transition (fin des études, recherche d'un emploi, rupture amoureuse, etc.). Ce "cap" une fois passé, la plupart d'entre-eux re-décohobitent. Ainsi, en 2001, seules 2 de ces 12 personnes continuent d'habiter chez leurs parents : Sidonie, dont nous venons d'évoquer la situation, n'a pas encore rassemblé le pécule nécessaire à l'achat d'un appartement, tandis que Dimitri vient juste de re-cohabiter, suite à une rupture amoureuse.

## *Les décohabitations provisoires*

En revanche, dans les trajectoires que nous allons évoquer maintenant, les parents font, bien plutôt, figure de dernier recours. En effet, six personnes n'avaient, lorsqu'elles ont quitté leurs parents, que peu d'atouts en poche : 4 d'entre elles étaient d'ancien(nes) stagiaires, et deux avaient un bac pro. On peut parmi elles distinguer celles qui sont initialement parties pour trouver du travail ou occuper un emploi de courte durée, et celle qui sont allées rejoindre leur petit(e) ami(e).

Comme nous l'avons déjà noté, les efforts acharnés pour trouver ou occuper un emploi sont rarement de bon augure, puisqu'ils signalent, tout autant que le "courage" des individus, la pauvreté de leurs ressources sur le marché du travail. La précarité de leur insertion professionnelle explique alors celle de leur autonomie, et la fréquence de la re-cohabitation avec les parents. A l'inverse des personnes pour lesquelles la famille constitue un recours parmi d'autres, c'est la décohabitation - et pas la re-cohabitation - qu'il faut considérer comme un épisode crucial pour celles dont les parents constituent le "dernier recours" avant la "désaffiliation"<sup>68</sup>. Ainsi, sur les 4 personnes qui ont décohabité lorsqu'elles avaient du travail ou pour en trouver, 3 sont, en 2001, revenues chez leurs parents, tandis que l'une vit maintenant avec conjoint et enfant. C'est d'ailleurs cette dernière qui nous explique comment, alors qu'elle avait quitté la banlieue parisienne dont elle était originaire pour s'installer et trouver du travail en Normandie, elle a été contrainte de retourner à la fois chez ses parents et en banlieue parisienne, ne retrouvant son conjoint que le week-end, puis comment ce dernier, à son tour et pour les mêmes raisons, l'a rejointe chez ses parents :

*"Pendant un moment, quand on a commencé à être ensemble lui il était au chômage, ça faisait 7, 8 mois et il commençait à déprimer, il en avait marre et puis moi je travaillais donc je n'étais pas là la semaine. (Question : C'est quand tu travaillais...?) A La Défense, donc toute la semaine je n'étais pas là et il s'ennuyait il ne savait pas quoi faire, il en avait marre de pas travailler. Il avait l'impression de ne servir à rien. Je l'ai aidé moralement et puis après ma mère l'a aidé pour qu'il ait un travail. Il fallait qu'il gagne des sous parce qu'il avait des dettes en plus.*

En l'absence d'insertion professionnelle, les décohabitations amoureuses ne sont généralement pas plus couronnées de succès, et se concluent souvent par le retour chez les parents, sans que cela signe nécessairement la fin de la relation amoureuse. Marie explique en quoi l'inactivité a contribué à mettre fin à sa vie avec Simon :

*"On a commencé à être ensemble et à habiter ensemble. (question : Qu'est-ce qui a pesé sur ce choix ? ) Cela s'est fait tout seul, c'est venu comme ça avec le temps. (Ce n'était pas un choix où tu tergiverses, tu hésites et puis tu fonces ?) Non. (Tu en étais contente ?) Oui. (De vivre avec Simon : tu as hésité ? ) Je n'ai pas hésité, mais j'ai eu un mauvais pressentiment. (Déjà, à l'époque, tu n'étais pas tranquille... ) Non. (C'était quoi ce pressentiment ? ) On ne travaillait pas tous les deux, il fallait qu'on se supporte 24 h/24. (C'est ce qui a été difficile dans votre couple ?) Oui. (Vous étiez tout le temps ensemble, toute la journée ?) Oui. (Tu penses que ce n'est pas possible ?) Oui, parce que, à la fin, ce n'était plus supportable.(...) (C'étaient des problèmes d'argent ou le fait d'être là ?) C'est le fait d'être tout le temps ensemble à ne rien faire.(...) (Comment s'est passée la rupture ?) Nous deux ensemble, on en a eu marre. (C'est venu d'un coup ?) Non, au fur et à mesure. (Il reste quelque'un d'important pour toi ? )Oui. (Tu aimerais bien que ça recommence ?) Je ne sais pas. (Et si vous travailliez maintenant, si vous viviez autrement, ce serait possible ?) Oui. (Tu penses que pour être en couple, il vaut mieux travailler ou faire d'autres choses ?) Le problème c'est qu'on ne pouvait pas faire d'activités par manque d'argent. (Cela ne t'a pas donné envie de trouver un travail, de faire des démarches actives ?) C'est ce qu'on a essayé de faire, mais ça ne vient pas comme ça..."*

Les deux anciens stagiaires qui ont connu un épisode de décohabitation amoureuse en l'absence d'insertion professionnelle habitent tous deux, en 2001, chez leurs parents.

Qu'elle soit effectuée dans une perspective amoureuse ou professionnelle, ce type de décohabitation se révèle donc périlleux pour ceux qui ne parviennent pas à la "stabiliser" en se stabilisant eux mêmes socialement. En cas d'échec, le dernier recours reste alors la réintégration du domicile familial.

Plus généralement, remarquons que les épisodes de recohobitation ne peuvent recevoir d'interprétation univoque : ressource parmi d'autres pour certains, ils durent alors peu de temps et rendent la période de "soudure" précédant l'acquisition d'un nouvel attribut du statut adulte moins difficile ; pour ceux qui ne disposent que de leur famille comme ressource – fragile – face à la difficulté d'acquérir quelque attribut que ce soit du statut adulte, ils sont leur "dernier recours".

#### **- 6.4 - Les trajectoires "immobiles" : rester chez ses parents**

Pour finir, nous allons évoquer la situation de ceux qui, en 2001, n'avaient encore jamais quitté le domicile de leurs parents. 6 personnes sont dans cette situation : 3 ont eu un

---

<sup>68</sup> Cf. CASTEL R. *Les métamorphoses de la question sociale - Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1998.

bac ES, 2 un bac professionnel, et 1 est une ancienne stagiaire, et l'on compte parmi eux 3 garçons et 2 filles. Cette cohabitation prolongée chez les parents a des causes variées : certains retardent l'entrée dans la vie professionnelle, d'autres dans la vie conjugale et la dernière se trouve "exclue" de ces deux sphères.

Les 3 personnes qui ont passé un bac ES et qui n'ont pas encore quitté le domicile familial sont, pour deux d'entre elles, encore en train de poursuivre des études qui n'aboutissent que lentement à une professionnalisation (études de droit), tandis que le dernier, qui a achevé avec un peu de peine des études commerciales, tente juste de monter une entreprise. A ce "report" de l'insertion professionnelle s'ajoute le fait qu'aucun d'entre eux n'a été ni n'est engagé dans une relation amoureuse "suivie". La cohabitation semble constituer pour ces personnes une solution d'autant plus "confortable" qu'elles rechignent pour la plupart à rentrer dans la vie "adulte"<sup>69</sup>.

Les deux personnes qui ont passé un "bac pro" et habitent toujours chez leurs parents sont deux garçons bien intégrés professionnellement et qui n'ont encore déclaré aucune "petite amie" depuis la première vague :

*"(Question : Pour l'instant, du point de vue vie amoureuse, toi, ce n'est pas une de tes préoccupations principales. ) Pas du tout. (Depuis la dernière fois qu'on s'est vu, il ne s'est rien passé de ce côté-là dans ta vie ?) Rien du tout. (Tu n'as eu personne ?) Non, le calme total. (Donc tu n'as pas eu d'événements particuliers. C'est quelque chose qui pour l'instant te convient plutôt ou pas ?) Pour l'instant, ça me convient. J'ai toujours dit à tous mes copains : moi de toute façon, avant trente ans je n'y pense même pas."*

L'avenir dira si ces personnes sont, ou non, en train de devenir des "vieux gars" ou si l'insertion conjugale n'est que, comme semble le dire Simon, repoussée.

Enfin, la dernière personne, une ancienne stagiaire, est restée chez ses parents parce qu'elle a été longtemps exclue des domaines professionnels et amoureux à cause d'une maladie qui lui interdisait d'investir aucun de ces champs.

Ainsi, le fait de ne pas quitter le domicile parental correspond-il, pour ces personnes, au report de différents attributs du statut adulte. Nous verrons lors de la prochaine vague d'enquête si celui-ci s'est poursuivi ou non.

Au terme de ce parcours il nous semble donc bien que l'examen des trajectoires de décohabitation constitue une "entrée" intéressante pour examiner les cheminements vers l'âge

---

<sup>69</sup> Notons cependant qu'ils font partie des plus jeunes du panel et qu'ils avaient, en 2001, 25, 23 et 24 ans.



adulte. L'approche longitudinale permet de saisir ceux-ci dans toute leur complexité, ce qui semble d'autant plus important que l'on ne passe plus "brutalement" de la jeunesse à l'âge adulte, mais que l'on chemine de l'une à l'autre à des rythmes variés et en empruntant des routes différentes.

## Conclusion

Dans les divers aspects de leurs trajectoires, qu'il s'agisse des parcours résidentiels et des choix de quitter le domicile des parents avec les divers va-et-vient, retours, ralentissements, voies complexes et partielles qui sont empruntés... qu'il s'agisse des évolutions des moyens de recherche d'emploi qui semblent marquer une évolution dans les faits mais dont les représentations se dissocient... qu'il s'agisse des transformations des réseaux et des modes de sociabilité qui montrent des divergences selon les étapes franchies, les origines sociales et articulent la sphère professionnelle avec les autres domaines de la vie... qu'il s'agisse enfin des trajectoires d'entrée dans le monde du travail... tous ces cheminements montrent des détours complexes.

La prise en compte de la dimension longitudinale des parcours nous permet de dissocier et de comparer les modifications tangibles des situations avec les évolutions des représentations, que celles-ci portent sur le monde du travail, les rapports à autrui, les univers des possibles, les liens familiaux et la construction de l'autonomie... Les articulations entre ces deux niveaux, celui des trajectoires et celui des représentations, nous dessinent un paysage plus complexe mais plus juste sans doute des réalités des jeunes devenant adultes.

Nous avons ici surtout travaillé sur les évolutions des "façons d'avancer" dans le temps, marquant ainsi la spécificité de nos données longitudinales. Une des constatations majeures tient au fait que les jeunes "bougent" bien plus que nous ne l'imaginions : ils modifient leur parcours, bifurquent en cours de route, changent de catégories de trajectoires et de "façons d'avancer", avec le temps. Les modes d'entrée dans le monde du travail, les façons de l'aborder, dépendent donc davantage des périodes et des étapes que des individus. Ce constat nous conduit à envisager des modes de socialisation plus fluides, plus imprévisibles, et surtout, plus capables d'adaptation que de conformation à des projets fixés.

Il reste que bien des situations restent encore instables, que bien des mouvements sont à venir, que bien des trajectoires sont encore en-deça de l'insertion sociale, que beaucoup de ces jeunes sont encore loin d'avoir franchi même quelques-unes des étapes considérées comme relevant de l'état d'adulte. Nous envisageons donc de poursuivre encore l'enquête pour une quatrième vague : il serait important en effet que tous ces jeunes aient tenté au moins d'aborder le monde du travail.